

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 045-244500211-20200925-D\_2020\_084-DE

C.D.C.G.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES



*Le Président,  
Francis Cammal*

# Rapport d'Activités

---

## 2019

## Table des matières

<b>1. ADMINISTRATION GENERALE .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2019 .....</b>	<b>3</b>
<b>1.2. Evolution statutaire .....</b>	<b>5</b>
<b>1.3. Mutualisation.....</b>	<b>7</b>
<b>1.4. Ressources Humaines .....</b>	<b>22</b>
<b>1.5. Communication .....</b>	<b>29</b>
<b>1.6. Accueil.....</b>	<b>32</b>
<b>1.7 Courrier .....</b>	<b>33</b>
<b>2.1 Services à la population .....</b>	<b>34</b>
<b>2.1.1 Portage de repas.....</b>	<b>34</b>
<b>2.2 Service petite enfance.....</b>	<b>35</b>
<b>2.3. Éducation Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire .....</b>	<b>37</b>
<b>2.4. Accueils de Loisirs Sans Hébergement Intercommunaux.....</b>	<b>37</b>
<b>2.5 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance .....</b>	<b>39</b>
<b>2.6 Contrat de ville .....</b>	<b>42</b>
<b>2.7 Convention NPNRU du quartier des Montoires reconnu d'intérêt Régional.....</b>	<b>47</b>
<b>3. SERVICE CULTUREL.....</b>	<b>49</b>
<b>4. SERVICES TECHNIQUES.....</b>	<b>53</b>
<b>4.1 Informatique/Téléphonie .....</b>	<b>53</b>
<b>4.2 Service public d'élimination des déchets .....</b>	<b>56</b>
<b>4.3 Voirie.....</b>	<b>56</b>
<b>4.5 Assainissement collectif.....</b>	<b>67</b>
<b>4.6 Assainissement individuel .....</b>	<b>69</b>
<b>4.7 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations .....</b>	<b>69</b>
<b>4.8 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations .....</b>	<b>70</b>
<b>5. AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE.....</b>	<b>70</b>
<b>5.1. Opération Façades/ Opération Façades commerciales .....</b>	<b>70</b>
<b>5.2. Urbanisme .....</b>	<b>70</b>
<b>6. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....</b>	<b>74</b>
<b>6.1 Cœur de ville de Gien – dispositif indemnisation amiable des commerçants .....</b>	<b>74</b>
<b>6.2 Achetez Giennois .....</b>	<b>74</b>
<b>6.3 L'Agence économique.....</b>	<b>77</b>
<b>6.4 Le Tourisme .....</b>	<b>81</b>
<b>7. COMMANDE PUBLIQUE .....</b>	<b>85</b>
<b>8. SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2019 (en €) ....</b>	<b>88</b>
<b>8.1 Budgets primitifs 2019 .....</b>	<b>88</b>
<b>8.2 Comptes administratifs 2019 .....</b>	<b>92</b>
<b>9. PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG .....</b>	<b>94</b>
<b>10. DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS.....</b>	<b>95</b>

# ACTIVITE DE LA CDCG PAR DOMAINE DE COMPETENCE

## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1 Composition du Conseil Communautaire au 31 décembre 2019

Par courrier du 20 juin 2019, Madame E Silva a fait connaître sa décision de démissionner de son seul mandat de conseillère communautaire et sera remplacée par Madame Damion. Au 1<sup>er</sup> juillet 2019, les 20 représentants de Gien au conseil communautaire sont donc : Monsieur Bouleau, Madame Quaix, Monsieur Cammal, Madame Damion, Monsieur Tindillère, Madame de Metz, Monsieur Laurent, Madame Cadier, Monsieur Fagart, Madame Flandry, Monsieur Tuisat, Madame Constantin, Madame Pereira, Monsieur Colpin, Monsieur Ravoyard, Madame Pedro, Monsieur Hidas, Madame Bourdin, et Madame Charentus.

Par ailleurs, pour faire suite aux délibérations concordantes des Communes de la Communauté, un arrêté préfectoral est intervenu le 11 octobre 2019 portant recomposition du conseil communautaire de la Communauté des Communes Giennes. Les Communes s'accordent sur un nombre de 41 sièges.

#### Le Président et le Bureau

Président : Christian BOULEAU, commune de Gien

Vice-Présidents :

Hervé PICHERY, Maire, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Maire de Coullons

Alain CHABOREL, Maire, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Maire de Poilly lez Gien

Francis CAMMAL, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, commune de Gien

Michel HENRY, Maire, 4<sup>ème</sup> Vice-Président, Maire de Saint Martin sur Ocre

Nadine QUAIX, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, commune de Gien

Jean-François DARMOIS, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, commune de Nevoy

Pierre LAURENT, 7<sup>ème</sup> Vice-Président, commune de Gien

Jean-Pierre POUGNY, Maire, 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Maire de Saint Gondon

Michel TINDILLERE, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, commune de Gien

Cédric CHAUVETTE, 10<sup>ème</sup> Vice-Président, commune de Saint Brisson

Philippe TAGOT, Maire, 11<sup>ème</sup> Vice-Président, Maire de Boismorand

Catherine de METZ, 12<sup>ème</sup> Vice-Présidente, commune de Gien

Didier BONGIBAUT, Maire de Les Choux

Marie LOSKOFF, commune de Langesse

Annie-Claude DUCOMMUN, Maire de Le Moulinet-sur-Solin

Les Conseillers Communautaires

**BOISMORAND**

Véronique PERRON – Philippe TAGOT, Maire

**COULLONS**

Philippe MARQUET - Agnès COUTANT - David BOUCHER – Hervé PICHERY, Maire

**GIEN**

Christian BOULEAU, Maire - Marie-Odile BOURDIN – Isabelle CADIER – Francis CAMMAL  
– Claudine CHARENTUS – Alain COLPIN – Yvette CONSTANTIN – Christiane DAMION  
Catherine DE METZ – Stéphanie FLANDRY – Alain FAGART – Jacques GREUIN- Jean-Louis  
HIDAS – Pierre LAURENT – Rosinda PEDRO – Frédérique PEREIRA – Nadine QUAIX –  
Michel RAVOYARD – Michel TINDILLIERE – André TUISAT

**LANGESSE**

Madame Marie LOSKOFF

**LES CHOUX**

Didier BONGIBAUT, Maire

**LE MOULINET SUR SOLIN**

Annie-Claude DUCOMMUN, Maire

**NEVOY**

Nathalie LE HARDY – Jean-François DARMOIS

**POILLY LEZ GIEN**

Alain CHABOREL, Maire – Françoise LEROY – Laurent PRIEUR – Françoise ROBBIO

**SAINT BRISSON SUR LOIRE**

Cédric CHAUVETTE - Line FLEURY

**SAINT GONDON**

Jean-Pierre POUIGNY, Maire - Nadine GABORET

**SAINT MARTIN SUR OCRE**

Michel HENRY, Maire - Bernadette MENEAU

## 1.2. Evolution statutaire

Arrêté préfectoral du 11 octobre 2019.

### I - Au titre du groupe de compétences obligatoires :

1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, est déclarée d'intérêt communautaire la Zone d'Aménagement Concerté de la Bosserie Nord située sur la commune de Gien ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (délibération n°2018-138 du 21 décembre 2018) ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.
4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
5. Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
6. Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8, sans préjudice de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ; (version en vigueur au 1/1/20 du CGCT)

### II - Au titre du groupe de compétences optionnelles :

1. Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :
    - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
  2. Politique du logement et du cadre de vie
    - Elaboration et mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,
    - Elaboration et mise en œuvre d'une « Opération façades » visant à inciter les propriétaires occupants ou bailleurs privés à ravalier les façades dans les communes du territoire.
    - Aménagement des espaces publics des opérations « cœur de ville » et « cœur de village »
    - Pilotage de la Conférence Intercommunale du Logement, instance partenariale chargée d'adopter, conformément au code de la construction et de l'habitation, des orientations concernant les attributions de logements sur le patrimoine locatif social du territoire
- 2bis. Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

La Communauté des Communes met en place des moyens, dispositifs locaux d'intérêt communautaire, dans les domaines d'actions suivants :

- la prévention de la délinquance et des incivilités,
- l'aide aux victimes et la médiation,
- l'insertion des publics en difficulté,
- l'accompagnement éducatif en direction des jeunes,
- la lutte contre les comportements déviants,
- la promotion et le développement de la citoyenneté.

### 3. Création, aménagement et entretien de la voirie

Ont été reconnus d'intérêt communautaire l'ensemble des voies des zones d'activités et l'ensemble des voies classées voirie communale à l'exclusion des places et parkings (délibération n°2015-066 du 26 juin 2015).

### 4. Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Ont été reconnus d'intérêt communautaire, les bâtiments sportifs couverts :

- À Poilly-lez-Gien : le complexe sportif « Les Clorisseaux » (gymnase et Bassin d'Apprentissage Fixe) et le Dojo,
- À Gien : les gymnases Bildstein, Paul Bert, Jean Parbaud, Bernard Palissy (B et Céline Bottet), du Lycée des Métiers Marguerite Audoux, les tennis couverts, la salle de karaté et la salle d'armes, le Dojo, le stade nautique, la salle de sports à Arrabloy et la salle de boxe,
- À St-Martin-sur-Ocre : la salle de sports Jacques Bonnot,
- À Coullons : le gymnase, la salle de sports et les deux dojos,
- À St Brisson Sur Loire : la salle de sports,
- À Nevoy : la salle de sports,
- À St Gondon : la salle de sports Joël Tassez,
- À Les Choux : la salle de sports.

### 5. Action sociale d'intérêt communautaire

Afin de « réduire les inégalités liées à l'organisation de l'espace communautaire » sont reconnus d'intérêt communautaire, les services de proximité suivants :

- Un service de portage de repas à domicile,
- Une aide financière à des projets d'utilité communautaire.
- Un service petite enfance, comprenant le relais d'assistantes maternelles intercommunal ainsi que la construction, l'entretien et le fonctionnement des établissements d'accueils des 0-3 ans et l'aide à la parentalité d'intérêt communautaire. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, sont reconnus d'intérêt communautaire le multi-accueil Les Petits Princes à Gien, y compris l'Envolée, et Haut comme trois pommes à Coullons.
- Création, aménagement, entretien et exploitation de la maison de santé pluridisciplinaire.
- Un service centre de loisirs chargé de l'accueil de loisirs sans hébergement les jours où il n'y a pas d'école (délibération n°2018-097 du 28 septembre 2018).
- Un service d'appui aux communes pour l'organisation de la réforme du temps scolaire.

### III - Au titre des compétences facultatives :

#### 1. Politique sportive

La Communauté des Communes est chargée par les Communes membres de l'animation sportive intercommunale. Celle-ci comprend l'école intercommunale des sports, les interventions sportives en milieu scolaire, l'aide financière à des projets d'utilité communautaire.

#### 2. Politique culturelle

La Communauté des Communes soutient certaines actions culturelles des associations locales en participant le cas échéant à la promotion et au financement de manifestations ou spectacles culturels.

La Communauté des Communes participe également au développement des matières artistiques en milieu scolaire notamment par la mise en place des « ateliers théâtres ».

La Communauté des Communes est chargée par les Communes membres de concevoir et mettre en œuvre une programmation culturelle intercommunale, pluridisciplinaire, des événements culturels dont le rayonnement dépasse le territoire intercommunal, l'aide financière à des projets d'utilité communautaire.

La Communauté des Communes peut octroyer des subventions aux entreprises existantes ayant pour objet l'exploitation de salles de spectacles cinématographiques.

#### 3. Politique en matière d'incendie et de secours

Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret.

4. Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique.

5. Participation à l'organisation du rassemblement des gens du voyage à Nevoy (Vie et Lumière).

6. Politique en matière de fourrière animale

Contribution au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.

7. L'animation d'une politique d'intérêt général pour l'environnement

Comprenant une aide financière aux travaux permettant l'amélioration de la qualité des rejets en milieu naturel.

En outre la CDCG s'est dotée de la capacité de réaliser des prestations ou des opérations sous mandat (complément de l'instruction des ADS entre autre).

Ces transferts ont entraîné un transfert important d'agents en provenance de la ville-centre vers la CDCG accompagné de la constitution de services supports à l'échelle communautaire, pour assurer de meilleures conditions d'exercices aux équipes.

### 1.3. Mutualisation

Les élus communautaires se sont donnés des objectifs communs pour mieux guider la démarche de mutualisation des services.

Ce schéma doit être conçu comme un projet de solidarité territoriale, visant à :

- Assurer la pérennité de la qualité du cadre de vie des habitants pour améliorer l'attractivité et le développement du territoire ;
- Garantir le maintien et la qualité des services de proximité par la mise en place de services réactifs (éventuellement territorialisés) ;
- Optimiser la gestion des services publics sur le territoire par la recherche d'une plus grande efficacité de l'action publique ;
- Préserver des marges de manœuvre financières pour relever les défis à venir par l'optimisation financière du fonctionnement administratif.

#### Schéma de mutualisation cible



## Les services communs

	Avant le 31/12/2018		à partir du 01/01/2019		Commentaire
	Part Ville de Gien	Part CDCG	Part Ville de Gien	Part CDCG	
Direction Générale	50%	50%	50%	50%	Pas de changement
Directeur de cabinet	50%	50%	50%	50%	Pas de changement
Pôle optimisation des ressources : RH	64%	36%	41%	59%	Par rapport équivalent ETP (CDCG 191 et V dG 134)
Pôle optimisation des ressources : finances et commande publique	64%	36%	42%	58%	Par rapport à la moyenne des budget 'CA 2016 2017 2018
Services techniques (espaces verts, bâtiments et autres)	61%	39%	61%	39%	Par rapport aux tâches
Bureau étude services techniques (yc voirie)			45%	55%	Par rapport équivalent ETP du service (CDCG 2,2 et V dG 1,8 )
Services Voirie (et propreté)	0%	100%	10%	90%	Par rapport aux tâches
Pôle aménagement du territoire	34%	66%	41%	59%	Par rapport équivalent ETP Pôle (CDCG 4,4 et V dG 3,1 )
Service prévention des risques professionnels (0,5 ETP)	60%	40%	41%	59%	Par rapport équivalent ETP (CDCG 191 et V dG 134)
Secrétariat du Maire et Président	50%	50%	50%	50%	Pas de changement
Responsable du service des sports	30%	70%	30%	70%	Pas de changement
Service culture	40%	60%	40%	60%	Pas de changement
Service accueil	78%	22%	78%	22%	Au prorata de s accueils téléphoniques et physiques
Service courrier	74%	26%	72%	28%	Au prorata de s envois de courriers
Service informatique	81%	19%	79%	21%	Au prorata de l'inventaire des PC
Service communication	60%	40%	50%	50%	Au nombre de tâches imparties pour les 3 agents
Service secrétariat général	64%	36%	66%	34%	Au prorata de s actes
Service archives	75%	25%	50%	50%	2 agents avant 31/12/2018 et 1 seul agent à compter du 01/01/2019
Service Eau Assainissement environnement	25%	75%	25%	75%	Pas de changement

## Le développement des partenariats avec des tiers

Charte de partenariat pour la définition d'une politique de recouvrement avec la Direction générale des finances publiques.

Convention pour la formation BNSSA au stade nautique avec la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme.

Avec la convention relative à l'organisation et au fonctionnement de l'animation partenariale de la pépinière d'entreprises entre la CDCG et la CCI du Loiret et le règlement intérieur d'une partie du site de la CDCG, l'agence Loire&Orléans Economie du Giennois est ainsi créée.

Modalités de collaboration entre la Communauté et les Communes pour l'élaboration du PLUi.

Convention de mandat avec le SIAEP de Boismorand, Les Choux, Langesse pour des travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable à Boismorand.

Convention de partenariat pour l'élaboration d'un projet agricole sur le territoire de la Communauté des Communes Giennaises, dans le cadre du PLUi, entre la Communauté des Communes Giennaises et la Chambre d'agriculture du Loiret.

Convention de gestion des jardins du château de Gien et d'utilisation des espaces extérieurs et intérieurs entre le Conseil départemental, la CDCG et la Ville de Gien.

Convention du bassin de rétention d'eau sur la ZA de la Bosserie-Nord entre la CDCG et le Conseil Département du Loiret.

Nouvelle convention relative à l'organisation de l'atelier de remobilisation en partenariat avec l'Education nationale et l'association Oxygène.

Convention de partenariat avec les lycées Marguerite Audoux et St François de Sales à Gien pour l'accueil de stagiaires.

Convention avec le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires pour le recrutement d'un adulte relais à 35 heures pour le service politique de la ville, Logem Loiret participe également au financement de ce poste.

La Communauté des Communes Giennoises a adhéré au Syndicat mixte ouvert Agence Loiret Numérique.

Convention de délégation de tâches entre la CDCG et la Région Centre-Val de Loire dans le cadre des financements FEDER/FSE.

Convention de partenariat avec l'institut médico-éducatif de Nevoy pour des interventions en éducation physique et sportive auprès de jeunes handicapés.

Convention relative aux modalités d'exercice de l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) entre la CDCG et les communes de Les Choux et Le Moulinet/Solin.

Contrat départemental de soutien aux projets structurants du territoire du Giennois.

Convention de superposition d'affectation du domaine public fluvial avec l'Etat.

Convention de participation financière de LogemLoiret et Coallia à l'étude sur le logement à l'échelle de la CDCG.

Contrat de mise à disposition de logiciels de gestion de la relation avec les citoyens (GRC) hébergés sur la plateforme du Département du Loiret.

Cœurs de Village de Le Moulinet-sur-Solin, Les Choux et Poilly-lez-Gien : conventions pour l'enfouissement des réseaux aériens et la réalisation de travaux de génie civil communs avec le Département du Loiret.

Convention avec le Centre de Gestion du Loiret pour l'intervention d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI).

Convention de transfert de gestion sur des voiries intercommunales mitoyennes entre les communes de Langesse et Varennes-Changy.

Convention définissant les engagements entre la CDCG, les adhérents et la société de gestion des encaissements pour le dispositif Achetezgiennois.

Convention relative à la gestion des digues domaniales de protection contre les inondations de la Loire sur le territoire de la Communauté des Communes Giennoises.

Création d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

Convention de mandat avec la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye pour une étude préalable de diagnostic des milieux aquatiques des bassins-versants du Giennois dans le cadre de la compétence GEMAPI.

Convention de prêt des locaux par Imanis route de Bourges à Gien.

Référent déontologie placé auprès du Centre de gestion du Loiret.

Réflexion commune entre les Communautés Berry Loire Puisaye, Val de Sully et des Communes Giennoises sur les tarifs et les modalités de mise en œuvre de la taxe de séjour.

La collaboration entre la Communauté de Communes Giennoises et les services départementaux dans le cadre de procédures de type OPAH, a été présentée lors du rendez-vous du territoire du Giennois le 11 juin 2018.

Convention pour la mise en œuvre d'un partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire.

Création de l'Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin du Dong (depuis 2018 le CCGG était membre du SIVLO).

Autorisation à Monsieur le Président de signer la convention Action cœur de ville.

Approbation du plan d'actions de prévention de la radicalisation.

Convention partenariat de formation professionnelle avec le CNFPT

Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique du Loiret pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire

Projet Artistique et Culturel de Territoire : approbation de la convention triennale cadre type 2018-2020 avec le Conseil Régional du Centre Val de Loire et autorisation à M. le Président

Approbation de la convention d'apport des boues de la station d'épuration de Gien vers l'usine d'incinération de Gien-Arrabloy de signer les conventions annuelles d'application

Approbation de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service unique du multi accueil « Haut Comme Trois pommes » de Coullons

### **Les conventions de mise à disposition de personnel au tiers**

Approbation de mises à disposition individuelles d'agents du service des sports par la Communauté des Communes Giennoises aux clubs sportifs suivants :

- HBC Gien Loiret,
- ASG Plongée,
- Abeille de Gien,
- ASG Natation,
- ASG Judo,
- ASG Football,
- Univers Cycliste Gien Sport,
- Gien Volley.

### **Les conventions de mise à disposition de service**

Depuis 2011, la Communauté des Communes Giennoises propose, aux Communes membres, une formation sur le thème de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP). Cette formation est dispensée par l'Assistant de Prévention de la Communauté des Communes Giennoises. Ce dispositif a été renouvelé en 2015.

**Evolution des mises à disposition des Communes à la CDCG : juin 2015 –décembre 2017- juin 2018 –décembre 2018**

	restauration	animation	transport	locaux	voirie			
Coullons	840H/832H	2 471 H/2 301 H	390,20 €	700 €	1 643 H	110 H	8 650 €	
					25 331 €/25 837 €		Prix au repas	
Boismorand	hors personnel		416 €		539 H	160 H		
					10 700 €			
Poilly	241,67/261,67	430 H		500 €	3 202 H	52 H		
				66 H	28 377 €/28 599 €			
SIIS	295,67 H/324	419 H		72 H				
Saint Martin			560 €		1 189 H	272 H/312 H		
					20 969 €/19 676 €			
Saint Brisson					1 667,5 H/1 977 H	14 H/15 H		
					10 150 €/15 387 €			
Saint Gondon	250 H/466H	1 549,5 H/1 207		950 €	151 H/	172 H		
				36H	239 €/480 €	236 €		
Nevoy	40H	1 002 H		730 €	1 738,5 H	236 H		
				20 H	16 925 €/17 180 €	804,19 €		
Langesse					9 755€/1			
Le Moulinet					100 H			
					1 978 €			
Les Choux					980 H	10 H	30 H	
						5 332 €/5 866 €	85,25 €	
Gien	Prix au repas	11 614 H	10 176 €	4 235 €/6 140 €		6 392 H/3 987 H	448 H/470H	
				343 H/752 H		1 613,50 €		

Les conventions ci-dessus ont mis fin aux mises à disposition individuelles d'agents municipaux à la CDCG. La convention de mise à disposition de services par la Ville de Gien à la Communauté des Communes Giennoises a été modifiée le 1<sup>er</sup> avril 2016. Suite à la nouvelle organisation des services, une partie de la coordination a été ajoutée au niveau de l'entretien ménager : 20 % du responsable de pôle et 16 % du responsable de service entretien ménager des locaux.

Mise à disposition de matériel de type tractopelle à la CDCG appartenant à la Commune de Poilly lez Gien pour intervention sur voiries communautaires.

Convention de mise à disposition d'une partie du service développement économique aux Communautés de Communes Val de Sully et Berry Loire Puisaye (décembre 2017) puis uniquement avec Val de Sully à partir de 2019.

Versement d'une avance de 50 % concernant les conventions de mises à disposition avec les communes à partir de 2018 (sur demande des Communes).

Mise à disposition d'une partie du service d'instruction du droit des sols par la Communauté des Communes Giennoises à la Communauté des Communes du Canton de Briare à partir de juillet 2015 et renouvelée jusqu'à décembre 2019.

Convention de mise à disposition de service entre les Communes de Les Choux et Langesse.

**Les groupements de commandes depuis 2014**

Liste des groupements de commandes proposés depuis 2014	Coordonnateur	BOISMORAND	CDGG	COULLONS	GIEN	LANGESSE	LE MOULINET/SOLIN	LES CHOUX	NEVOY	POILLY-LEZ-GIEN	SAINT BRISSON/LOIRE	SAINT GONDON	SAINT MARTIN/OCRE
Location de car avec chauffeurs 2015	CDGG	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X
Fourniture de carburant 2015	CDGG		X		X				X		X		
Diagnostic des ERP et proposition de rédaction d'un AD/AP	CDGG		X	X	X	X	X	X	X	X	X		X
Elagage	CDGG	X	X		X	X	X		X		X		
Fourniture d'enrobé	CDGG		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Travaux de voirie	CDGG		X		X	X			X		X	X	
Signalisation horizontale	CDGG		X	X	X	X		X	X			X	X
Tests buts	CDGG	X	X	X	X							X	
Système de sécurité incendie	CDGG		X		X								
Signalisations tricolores N'A PAS ÉTÉ LANCÉ	CDGG		X		X								
Magasin (Electricité, plomberie, Quincaillerie, ...) 2017	CDGG		X	X	X								
Fourniture de calcaire	CDGG		X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Location de véhicules - 2016	CDGG		X		X								
Site Internet	CDGG	X	X		X	X	X				X		X
Conception graphique et impression de supports de communication	CDGG	X	X		X	X		X	X				
Entretien des espaces publics de divers secteurs et sites de la CDGG et de la Ville de Gien	CDGG		X		X								
Vérifications réglementaires pour les bâtiments et les équipements divers	CDGG		X		X	X			X	X			
Contrôle, fourniture et maintenance des extincteurs - 2015	CDGG		X		X	X	X		X	X			
Fourniture de panneaux de signalisation	CDGG		X	X	X	X		X	X	X	X	X	
Travaux de voirie 2018	CDGG		X		X				X	X		X	X
Vérifications réglementaires pour les bâtiments et les équipements divers 2019	CDGG		X	X	X				X	X			
Fournitures de bureau, consommables informatiques, papier blanc 2019	CDGG		X	X	X	X	X	X	X				X
Externalisation de l'entretien ménager	CDGG		X		X								
Location de véhicules - 2019	CDGG		X		X								
Fourniture de carburants 2019	CDGG		X		X				X				

Liste des groupements de commandes proposés depuis 2014	Coordonnateur	BOISMORAND	CDGG	COULLONS	GIEN	LANGESSE	LE MOULINET/SOLIN	LES CHOUX	NEVOY	POILLY-LEZ-GIEN	SAINT BRISSON/LOIRE	SAINT GONDON	SAINT MARTIN/OCRE
Fourniture de peinture - produits consommables et peinture routière	Ville de Gien	X	X		X	X			X	X		X	X
Fourniture de papier	Ville de Gien	X	X	X	X	X		X	X	X			X
Fournitures de bureau 2015	Ville de Gien	X	X	X	X	X		X	X	X			X
Vêtements de travail et EPI	Ville de Gien		X	X	X	X	X	X	X	X			
Prestation de service pour assistance, dépannage et conseil informatique N'A PAS ÉTÉ LANCÉ	Ville de Gien		X		X	X	X	X	X				
Formations CACES et habilitations électriques	Ville de Gien	X	X	X	X				X	X	X		X
Travaux d'éclairage public - 2016 (résilié)	Ville de Gien	X	X		X								
Matériel informatique N'A PAS ÉTÉ LANCÉ	Ville de Gien		X		X	X	X		X		X		
Entretien chauffage - 2016 (résilié)	Ville de Gien		X		X								
Produits alimentaires	Ville de Gien		X		X								
Produits horticoles 2015, 2016	Ville de Gien		X		X								
Produits d'entretien 2016	Ville de Gien		X	X	X			X		X			
Titres restaurant	Ville de Gien		X		X								
Distributeurs de boissons et friandises	Ville de Gien		X		X								
Fourniture de documents imprimés (doublet avec ouvrages et livres)	Ville de Gien				X								
Vérification des aires de jeux	Ville de Gien		X	X	X			X	X				
Dératisation	Ville de Gien		X	X	X			X					X
Fournitures scolaires	Ville de Gien		X		X								
Consommables informatiques	Ville de Gien		X		X	X			X				
Ouvrages et livres (doublet avec documents imprimés)	Ville de Gien				X								
Assistant AMO sur la mise en œuvre des prestations de télécommunications (téléphonie et Internet)	Ville de Gien		X	X	X							X	
Prestations de services de télécommunication	Ville de Gien		X	X	X							X	
Location et maintenance de photocopieurs	Ville de Gien		X		X								
Produits horticoles 2018	Ville de Gien		X		X								
Vérification de l'air intérieur	Ville de Gien		X		X			X	X	X	X	X	X
AMO - services d'assurances	Ville de Gien		X		X								
Produit d'entretien 2019	Ville de Gien		X		X			X					
Matériel électrique 2019	Ville de Gien		X		X								
Services d'assurances	Ville de Gien		X		X								

**EVOLUTION DU COUT NET DES CHARGE DE PERSONNEL ( en € )**

	CA 2014			CA 2015			CA 2016			CA 2017			CA 2018			CA 2019		
	Ville de G en	CDCG	TOTAL	Ville de G en	CDCG	TOTAL	Ville de G en	CDCG	TOTAL	Ville de G en	CDCG	TOTAL	Ville de G en	CDCG	TOTAL	Ville de G en	CDCG	TOTAL
Chapitre 012	10 853 269	2 183 647	13 036 915	9 412 830	4 952 094	14 364 924	7 836 015	7 855 589	15 691 604	7 749 659	7 940 795	15 689 854	7 431 079	8 156 851	15 587 930	7 104 862	8 093 613	15 198 474
Recettes Mise à dispo																		
Club plage		-13 797	-13 797			0			0			0			0			0
Services communs et mutualisation		-35 974	-35 974	-120 598	-1 351 000	-1 471 598	-102 823	-2 440 478	-2 543 301	-154 224	-2 428 912	-2 683 135	-181 261	-2 451 465	-2 732 725	-260 719	-1 224 577	-2 485 296
Refacturation Droit du sol / Dev Eco					-11 100	-11 100			-22 418	-22 418		-18 785	-18 785	-43 816	-43 816		-22 481	-22 481
Refacturation Association sports / OT								-162 043	-162 043		-154 437	-154 437		-115 390	-115 390	-10 825	-101 341	-112 166
Recettes CAE / emplois avenir / PEC / adulte relais / CDG45	-231 711		-231 711	-127 566	-128 670	-256 236	-100 788	-241 808	-242 596	-199 789	-120 241	-310 039	-24 158	-93 400	-117 558	-7 330	-69 219	-76 539
Atténuations de charges (remboursement rémunération)	-9 446	-28 614	-38 060	-19 062	-15 771	-34 833	-38 787	-30 097	-68 883	-37 433	-12 139	-49 572	-19 908	-41 683	-61 590	-19 870	-67 642	-87 512
<b>TOTAL</b>	10 598 315	2 118 459	12 716 774	9 145 602	3 445 553	12 591 155	7 593 617	5 058 746	12 652 362	7 257 604	5 206 282	12 463 886	7 105 753	5 411 098	12 516 851	6 806 128	5 608 352	12 414 480

**Dont refacturation des Communes rurales compensées par l'AC + ALSH mercredi**

Les Choux		1 834		4 184		8 815		9 039		13 572		15 745
Poilly Lez Gien		6 369		43 169		89 508		89 514		88 194		92 020
Langesse				4 878		9 755		8 129		0		0
Couffens		3 706		33 133		50 390		70 620		86 767		87 825
Le Moulinet sur Saon				858		1 762		1 762		1 762		1 762
Nevoy		2 735		24 102		40 296		40 936		45 697		59 763
Saint Martin		684		12 303		50 181		33 528		36 447		43 971
Saint Brisson				14 308		29 073		29 611		30 755		36 286
Boismorand		3 716		6 437		10 780		10 780		10 780		10 780
Saint Gondou		1 251		19 111		24 208		27 647		32 069		37 485
<b>TOTAL</b>		20 296		162 502		314 768		321 565		346 045		397 639

Suivi des dépenses de personnels (hors refacturation communes rurales)	12 696 478	12 428 653	12 337 594	12 142 321	12 170 836	12 026 841
		-2,11%	-0,73%	-1,58%	0,23%	-1,18%

Impact reprise Haut comme 3 communes	113 906
Impact ALSH Mercredi (communes rurales) - sans transfert et AC	49 007

Coût net des charges de personnel sans changement de périmètre	12 007 893
--	------------

-1,11%

**SYNTHESE EVOLUTION DES EFFECTIFS (postes pourvus)**

	Au 31/12/2013		Au 31/12/2014		Au 31/12/2015		Au 31/12/2016		Au 31/12/2017		Au 31/12/2018		Au 31/12/2019		Dont intégration HC3P
	Nombre agents	ETP													
CDCG	61	60	63	61	197	193	196	189	196	190	204	195	208	191	
Ville de Gien	350	315	336	312	185	162	175	149	170	144	157	130	160	134	
<b>TOTAL</b>	<b>411</b>	<b>374</b>	<b>399</b>	<b>372</b>	<b>382</b>	<b>354</b>	<b>371</b>	<b>338</b>	<b>366</b>	<b>334</b>	<b>361</b>	<b>324</b>	<b>363</b>	<b>324</b>	

EFFECTIF DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES PAR SERVICE (hors vacataires)

AU 31/12/2013			AU 31/12/2014			au 31/12/2015		au 31/12/2016		au 31/12/2017		au 31/12/2018		au 31/12/2019	
	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	
Accueil	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	
Animation	4	4,0	4	4,0	4	4,0	4	4,0	4	4,0	4	4,0	3	3,0	
Assainissement Collectif	9	9,0	9	9,0	8	8,0	8	8,0	8	8,0	8	8,0	7	7,0	
BAF	1	1,0	0	0,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	0	0,0	
Bâtiment	7	7,0	7	7,0	5	4,8	5	4,7	3	2,8	3	2,8	3	2,8	
Collaborateur de Cabinet	0	0,0	1	1,0	2	2,0	1	1,0	2	1,7	3	2,7	2	1,8	
Commande Publique	3	2,8	3	2,8	1	1,0	2	1,6	2	2,0	2	2,0	3	3,0	
Courrier					2	2,0	2	2,0	2	2,0	2	2,0	2	2,0	
Informatique					2	2,0	2	2,0	3	3,0	3	3,0	3	3,0	
Communication	1	0,8	1	1,0	4	4,0	5	4,6	6	5,9	5	4,6	5	4,6	
Culturel	1	1,0	1	1,0	4	4,0	4	4,0	4	4,0	4	4,0	5	5,0	
Direction	2	2,0	4	3,8	1	1,0	1	1,0	2	2,0	2	2,0	2	2,0	
Economie	0	1,0	1	1,0	2	2,0	2	2,0	3	2,1	3	2,6	2	2,0	
Education Scolaire	1	1,0	1	0,8	2	2,0	2	2,0	2	2,0	2	2,0	2	2,0	
Education Spécialisée	3	3,0	3	3,0	7	6,7	7	6,7	7	6,9	7	6,7	7	6,7	
Entretien	2	1,7	2	1,7	23	23,0	23	22,0	25	24,6	33	28,9	33	25,8	
Finances	2	1,7	3	3,0	4	3,2	4	3,2	3	2,4	4	3,2	4	3,2	
Portage de Repas	4	3,2	5	4,0	2	1,5	1	1,0	2	1,5	2	1,5	2	1,5	
RAM	2	1,5	2	1,5	7	7,0	8	7,4	8	7,3	8	7,3	8	7,4	
RH / Prév Risques pro	3	3,0	2	2,0	13	13,0	13	13,0	13	13,0	13	12,0	12	12,0	
Service population	2	2,0	2	2,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	1,0			
Sport	2	2,0	2	2,0	19	18,8	19	18,8	19	19,0	17	17,0	21	20,4	
ST	2	2,0	2	2,0	62	61,0	52	51,1	48	47,3	51	50,3	53	52,2	
Urbanisme	5	5,0	5	5,0	5	5,0	9	8,5	9	8,5	8	7,5	7	6,5	
Voie	6	6,0	4	4,0	22	20,8	19	17,7	18	17,3	16	15,7	15	14,7	
Office du Tourisme							2	2,0	1	1,0					
Archives											2	2,0	1	1,0	
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>59,7</b>	<b>63</b>	<b>60,6</b>	<b>197</b>	<b>192,6</b>	<b>196</b>	<b>188,5</b>	<b>196</b>	<b>190,1</b>	<b>204</b>	<b>194,7</b>	<b>208</b>	<b>190,8</b>	

dont Mélanie -secrétaire du maire/Président

dont 1 en décharge d'activité à 100%

Dont 1 en surnombre

Intégration HC3P

Intégration agent ALSH Marcadi

EFFECTIF DE LA VILLE DE GIEN PAR SERVICE (hors Vacataires)

	AU 31/12/2013		AU 31/12/2014		AU 31/12/2015		AU 31/12/2016		AU 31/12/2017		AU 31/12/2018		AU 31/12/2019	
	Nombre agents	ETP												
Adm. Générale - DG - Aff. Générales	15	14,37	16	15,54	14	13,7	14	13,5	13	12,5	12	11,6	13	12,5
Cabinet du Maire	1	1	0	0										
Archives	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2				
CCAS	5	4,49	6	4,52	6	4	6	3,86	6	3,89	8	3,15	9	3,85
Communication	1	1	2	2	1	1								
Informatique	2	2	2	2	2	2								
Finances	4	3,86	4	3,86										
Marchés - Achats	3	2,86	3	2,86										
Ressources Humaines / PAD	7	6,77	7	6,91	1	1	1	0,8	1	0,8	1	0,8	1	0,8
Office de Tourisme	3	2,6	3	3	2	2								
Culture	37	26,2	36	25,94	29	20,87	30	19,96	31	19,96	28	19,16	29	20,27
Petite enfance multi-accueil	24	23,81	23	23										
Police	16	15,91	16	16	15	14,8	12	12	11	11	9	9	6	6
ASVP													4	4
Sorties Ecoles	7	2,76	6	3,4	6	1,99	7	2,16	6	1,98	8	2,28	6	1,67
Services techniques	95	91,46	95	91,83	18	18	15	15	18	17,74	15	15	15	15
Scolaire	72	67,37	65	61,54	63	58,45	62	58,24	62	57,82	52	48,43	54	48,48
Sports / jeunesse	49	45,78	50	47,42	26	22	26	21,57	20	16,68	24	20,35	23	20,95
<b>TOTAL</b>	<b>350</b>	<b>314,8</b>	<b>336</b>	<b>311,9</b>	<b>185</b>	<b>161,8</b>	<b>175</b>	<b>149,1</b>	<b>170</b>	<b>144,4</b>	<b>157</b>	<b>129,8</b>	<b>160</b>	<b>133,5</b>



Troisièmement : suivi des comptes administratifs des Communes membres et de la Communauté – Budget principal depuis 2013

Table with columns: CHAPITRE, CDDO, GEN, POUILLEY LES FRANCAIS, COULLONS, SAINT MARTIN/CHER, SAINT BRISSON/LEZ, SAINT GORDON, NEUVY, LES CROUX, LANGESSES, LE MOULINET, BONMORAND, TOTAL. Rows include various budget categories like 'Missions de fonctionnement', 'Missions de fonctionnement', 'Missions de fonctionnement', etc.



COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2014 - COMMUNES ET CDCG - BUDGET PRINCIPAL

Table with columns for chapters (CDCG, GEN, POUILLEY LES GEN, COULLONS, SAINT MARTIN / CYRILLE, SAINT EMBERTIN / LOISE, SAINT GONDON, NEVOY, LES CROUX, LANGEBERRE, LE ABOUILLANT, SOUBRAND) and a TOTAL column. Rows include various budget categories like 'Ressources de fonctionnement', 'Charges de fonctionnement', and 'Ressources de financement'.



COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 - COMMUNES & CDCG - BUDGET PRINCIPAL

Table with columns: CHAPITRE, CDCG, GERNY, POUILLEY-FRANCAIS, COULLONS, SAINT-BASILE/SOISSON/OCRES, SAINT-BRISSON/LOIRE, SAINT-DONON, NEVOY, LES CHOUX, LANGESSE, LE MOULINET, BICHMORAND, TOTAL. Rows include various budget categories like 'Nécessaire de fonctionnement', 'Dépenses de personnel', 'Dépenses de matériel', etc.



COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 - COMMUNES & CDCG - BUDGET PRINCIPAL

Table with columns: CHAPITRE, CDCC, GIEH, POLLY LEE GIEH, COULLONS, SAINT MARVEN / OGER, SAINT BRISON / LAZEC, SAINT GONDON, NEVOY, LES CHOUX, LANGESSIS, LE MOULIN, BOISMORAND, TOTAL. Rows include various budget categories like Recettes de fonctionnement, Charges de fonctionnement, etc.



COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 - COMMUNES & CDCG- BUDGET PRINCIPAL

CHAPITRE	CDCG	CHEN	POUILLEY LES CHEN	COULLONS	SAINT MARTIN / DICKEZ	SAINT EMMISON / LOERS	SAINT GONDON	NEVEUX	LES CHOUX	LANCHESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>56 614 991</b>	<b>18 726 096</b>	<b>1 858 096</b>	<b>1 000 184</b>	<b>1 000 734</b>	<b>1 970 848</b>	<b>1 190 880</b>	<b>1 187 480</b>	<b>683 908</b>	<b>1 444 481</b>	<b>268 908</b>	<b>1 110 424</b>	<b>68 992 973</b>
70 - Ventes de produits, prestations services	3 369 114	1 164 100	259 140	202 067	407 801	407 119	1 001 361	1 181 240	17 800	6 400	0	0	9 412
72 - Produits de taxes	11 794 814	1 839 981	1 007 488	364 346	407 100	501 119	400 418	864 200	207 410	83 237	85 484	407 420	20 242 184
74 - Dotations et participations	4 008 915	2 859 887	277 859	483 280	180 238	181 887	1 101 111	3 231 420	37 420	20 319	27 181	84 880	9 811 674
76 - Autres produits de gestion courante	17 120	88 203	38 188	39 871	0	0	30 111	0	11 420	0	0	0	200 000
78 - Produits financiers	141 800	1 101 141	24 338	39 380	43 110	10 880	16 841	24 820	14 460	9 174	4 820	24 880	200 000
79 - Produits exceptionnels	157 026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 026
79 - Produits sur exercices antérieurs	107 717	230 880	7 794	40 618	0	8 202	31 6 739	0	0	0	0	0	350 250
79 - Produits de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
80 - Charges de fonctionnement	0	0	0										





**COMPTES ADMINISTRATIFS PREVISIONNELS 2019 - COMMUNES ET CDCG  
BUDGET PRINCIPAL**

CHAPITRE	CDCG	GIE	POILLY LEZ GIE	COULLONS	SAINT MARTIN / OCRE	SAINT BRISSON / LOIRE	SAINT GONDON	NEVOY	LES CROUX	LANGESSE	LE MOULINET	BOISMORAND	TOTAL
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>23 189 078</b>	<b>14 680 019</b>	<b>3 071 513</b>	<b>1 972 880</b>	<b>1 170 880</b>	<b>888 878</b>	<b>1 014 848</b>	<b>1 288 718</b>	<b>1 129 944</b>	<b>158 798</b>	<b>327 327</b>	<b>710 823</b>	<b>48 236 283</b>
10 - Ventes de produits, prestations services	3 202 416	1 280 179	880 269	359 030	57 865	58 489	181 118	147 761	26 030	689	4 170	24 066	5 433 731
17 - Impôts et taxes	13 200 079	10 716 206	1 129 282	886 103	689 764	320 400	498 118	683 891	377 003	66 048	92 978	645 465	23 026 216
17 - Dotations et participations	1 512 683	2 248 872	257 204	316 800	155 200	145 819	180 172	100 110	88 908	11 166	30 884	76 016	4 341 314
68 - Autres produits de gestion courante	68 127	20 918	10 608	25 127	6 877	729	2 499	19 071	1 049	1 365	4 077	7 082	174 141
75 - Produits financiers	215 306	139 612	23 831	100 627	4 022	17 329	17 140	18 142	0	1 365	4 077	28 087	604 182
76 - Produits exceptionnels	187 626						1 471						189 097
78 - Reprise sur amortissements	6 203	38 242	6 616	26 830	2 030	1 803	63 465	97 133	283	300	1 047	1 281	209 618
79 - Transfert de charges							0						0
84 - Charges financières													0
842 - Opérations d'ordre	321	6 426	10 438	82 497	7 723	9 417		30 329					107 714
842 - Excédent reporté	1 744 809		326 203	192 114	264 126		231 685	303 327	756 009	73 879	209 429	118 724	4 287 418
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>10 677 186</b>	<b>13 240 343</b>	<b>1 863 031</b>	<b>1 526 200</b>	<b>816 651</b>	<b>648 224</b>	<b>840 843</b>	<b>988 229</b>	<b>894 023</b>	<b>87 498</b>	<b>98 143</b>	<b>481 755</b>	<b>40 189 488</b>
013 - Charges de caractère général	9 049 130	3 454 010	442 260	200 147	184 974	138 654	120 237	204 975	69 654	14 033	27 284	110 165	8 472 452
013 - Charges de personnel	8 063 613	7 104 863	888 782	487 485	363 815	128 997	210 240	393 862	127 764	29 160	31 740	127 782	12 294 248
013 - Autres charges de gestion courante	4 407 721	1 449 213	85 413	102 127	283 342	86 042	108 219	66 538	67 390	12 896	13 226	123 861	6 728 161
014 - Atténuations de produits (DPIC)	2 861 978	373 253	62 377	49 427	137 839	176 048	74 128	34 320	11 490	8 246	6 018	108 083	4 028 720
66 - Charges financières	819 783	240 681	42 424	49 427	32 029	14 780	32 029	14 780	1 933	633	773	2 725	609 121
67 - Charges exceptionnelles	1 426	348	2 329	1 874		10 250	60 000	626					79 067
68 - Dotations aux amortissements	566 464	421 164	17 497	29 326	21 028	9 687	2 724	120 232	1 327			3 627	1 344 263
68 - Opérations d'ordre	1 744 809		326 203	192 114	264 126		231 685	303 327	756 009	73 879	209 429	118 724	4 287 418
<b>Capacité d'autofinancement (année N)</b>	<b>12 511 892</b>	<b>1 439 676</b>	<b>1 208 482</b>	<b>446 680</b>	<b>354 229</b>	<b>232 657</b>	<b>174 005</b>	<b>300 489</b>	<b>235 921</b>	<b>71 300</b>	<b>23 984</b>	<b>229 068</b>	<b>7 046 800</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>4 958 004</b>	<b>4 878 910</b>	<b>862 234</b>	<b>326 107</b>	<b>482 028</b>	<b>88 910</b>	<b>379 767</b>	<b>378 274</b>	<b>179 001</b>	<b>22 348</b>	<b>88 247</b>	<b>88 247</b>	<b>12 907 587</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 700 017	1 246 477	166 108	188 763	64 000	32 038	6 630	79 616	80 336	1 294	6 941	618 819	4 779 940
12 - Subventions	608 410	637 120	329 878	63 272	4 048	17 070	42 000	69 603	100 224	9 240	3 264	87 014	1 262 222
18 - Différence sur réalisations d'immo.	1 849	1 029 407	200 000	324		1 240		869					1 234 047
20 - Immobilisations incorporeelles													0
201 - Subventions d'équipement versées													0
21 - Immobilisations corporeelles													0
22 - Immobilisations en cours	14 860												14 860
27 - Autres immobilisations financières	30 000						23 000						53 000
32 - Amortissement des immobilisations													0
640 - Opérations d'ordre	550 488	421 164	17 497	29 326	21 028	9 687	69 728	120 232	1 327			2 627	1 428 764
65 - Changement de destination pour le compte de tiers					372 269			4 654					376 923
661 - Excédent reporté	851 618		88 671				279 877		33 921	10 169	74 863		1 081 149
Reste à réaliser	1 326 714	442 081		57 622	800								3 038 260
<b>Dépense d'investissement</b>	<b>7 308 121</b>	<b>7 102 409</b>	<b>902 005</b>	<b>828 048</b>	<b>621 012</b>	<b>174 000</b>	<b>120 244</b>	<b>807 728</b>	<b>178 988</b>	<b>21 081</b>	<b>4 382</b>	<b>88 247</b>	<b>11 921 218</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves													0
12 - Subventions et fonds assimilés	757 921	658 800	429 240	111 493	33 225	1 240	46 240	58 165	23 024	4 370	2 224	23 211	2 255 214
18 - Différence sur réalisations d'immo.													0
20 - Immobilisations incorporeelles	75 078	31 272	6 972	23 375	3 563		2 721	3 142	8 074	1 267	410		160 809
201 - Subventions d'équipement versées	20 000												20 000
21 - Immobilisations corporeelles	67 869	1 263 378	22 266	124 607	63 899	62 262	24 248	176 287	118 726	16 246	1 308	339 662	3 133 097
22 - Immobilisations en cours	2 667 049	2 970 531	187 242	107 628	292		32 530						6 081 167
24 - Participations													0
27 - Immobilisations financières	20 000						59 031						79 031
32 - Amortissement des immobilisations													0
640 - Opérations d'ordre	381	6 426	10 438	82 497	7 723	9 417		30 329					107 714
651 - Opérations patrimoniales					372 269			4 654					376 923
65 - Comptabilité distincte	41 916												41 916
661 - Déficit reporté		620 354		47 004	27 270			38 428				114 927	879 780
Reste à réaliser	2 026 667	1 244 327	179 220	30 216	12 276				24 671			294 000	4 001 262
<b>MOUVEMENT GÉNÉRAL</b>	<b>914 778</b>	<b>-1 186 232</b>	<b>489 230</b>	<b>211 488</b>	<b>319 238</b>	<b>-8 090</b>	<b>237 234</b>	<b>182 228</b>	<b>827 479</b>	<b>87 028</b>	<b>109 921</b>	<b>490 949</b>	<b>3 037 238</b>

## 1.4. Ressources Humaines

### Les emplois permanents au 31 décembre 2019 :

Sans les remplaçants

<b>191</b>	catégorie A	16	titulaires/ stagiaires
		6	contractuels sur emploi permanent
	catégorie B	28	titulaires/ stagiaires
		6	contractuels sur emploi permanent
	catégorie C	116	titulaires/ stagiaires
		19	contractuels sur emploi permanent

Soit au total 31 agents contractuels sur emplois permanents représentant 16,23% de l'effectif total des agents permanents

Les emplois permanents par filière	
Administrative	49
animation	14
culturelle	1
médico-sociale	13
sociale	12
sportive	12
technique	90
<b>Total</b>	<b>191</b>

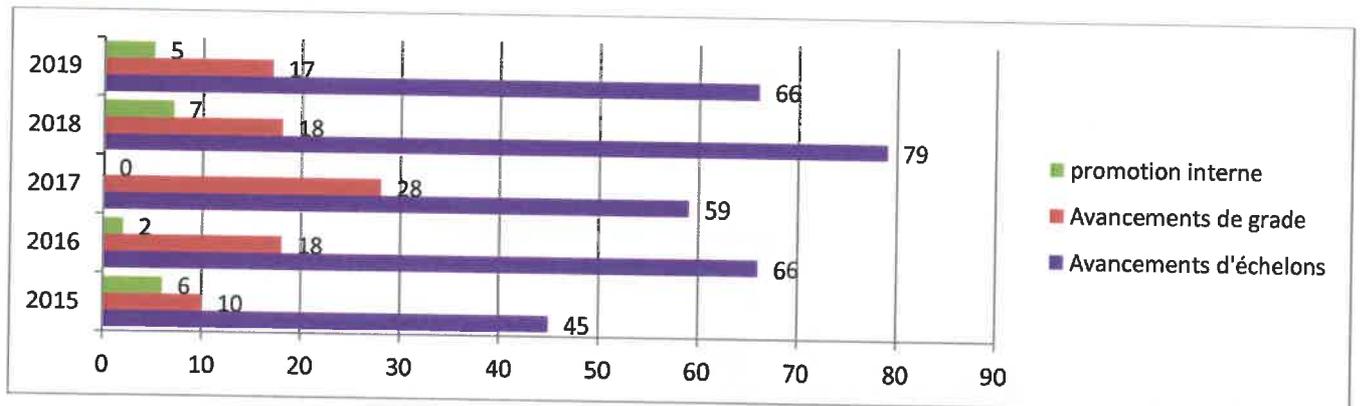
### Les emplois non permanents

<b>15</b>	0	collaborateur de cabinet
	4	CAE
	1	apprenti
	10	vacataires

**La mobilité externe**

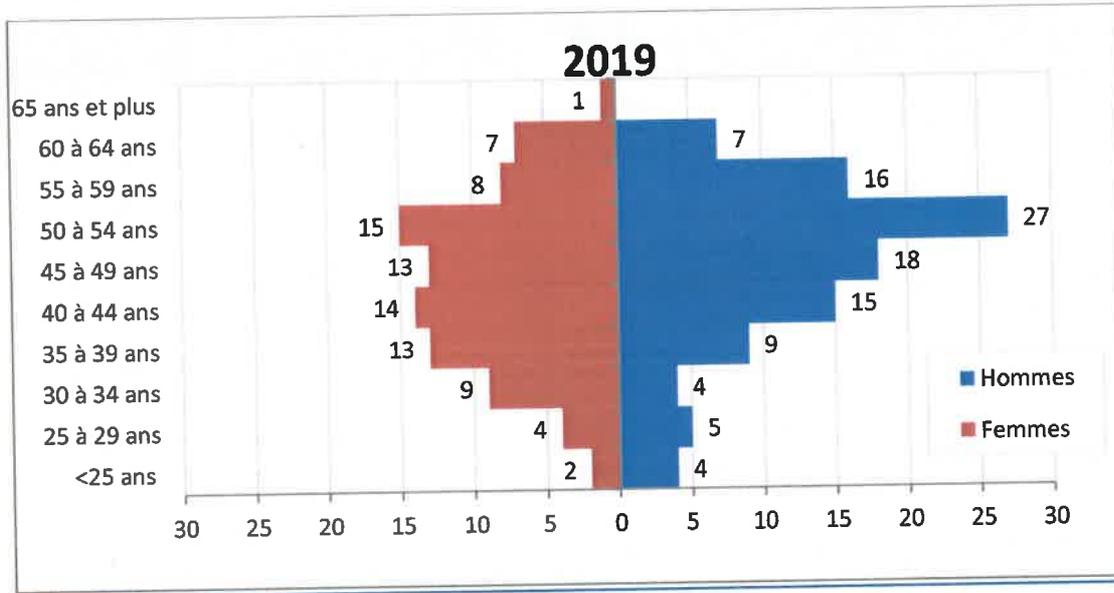
2017		2018		2019	
<b>19 départs</b>		<b>10 départs</b>		<b>25 départs</b>	
6	fins de contrat (dont 1 apprenti et 2 emplois aidés)	2	fins de contrat	1	fin de contrat emploi aidé
2	mutations	1	mutations	1	fin de période d'essai
4	démissions (dont 2 CAE)	4	démissions (dont 1 CAE)	5	mutations
				5	démissions
				1	fin de détachement
6	départs en retraite	3	départs en retraite	4	disponibilités
1	décès			1	disponibilité puis mutation
				7	départs en retraite
<b>19 arrivées</b>		<b>25 arrivées</b>		<b>24 arrivées</b>	
3	transferts pour services communs	2	transferts pour services communs		
7	remplacement départs	10	remplacement départs	20	remplacement départs (dont 1 adulte relais)
1	création - manager territoire	2	création - informatique et multi-accueil	1	remplacement 20h par adulte relais
1	adulte relais en remplacement démission	5	reprise haut comme 3 pommes	1	création - adulte relais
6	CAE dont 1 création de poste			1	création - PEC pour Haut comme 3 pommes
1	remplacement agent indisponible	6	remplacement agent indisponible	1	création Voirie par suppression poste Ville - stade

**La carrière**



**Pyramide des âges :**

**Des agents permanents**

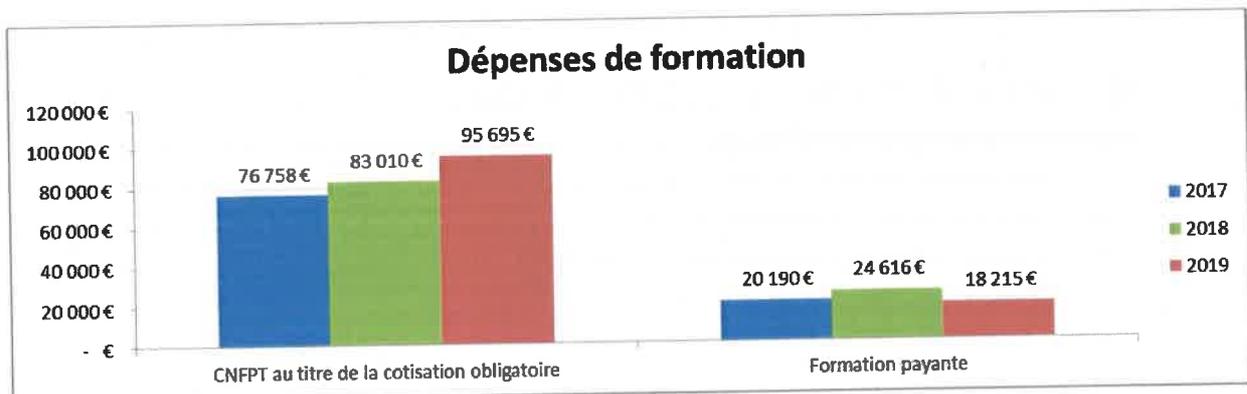


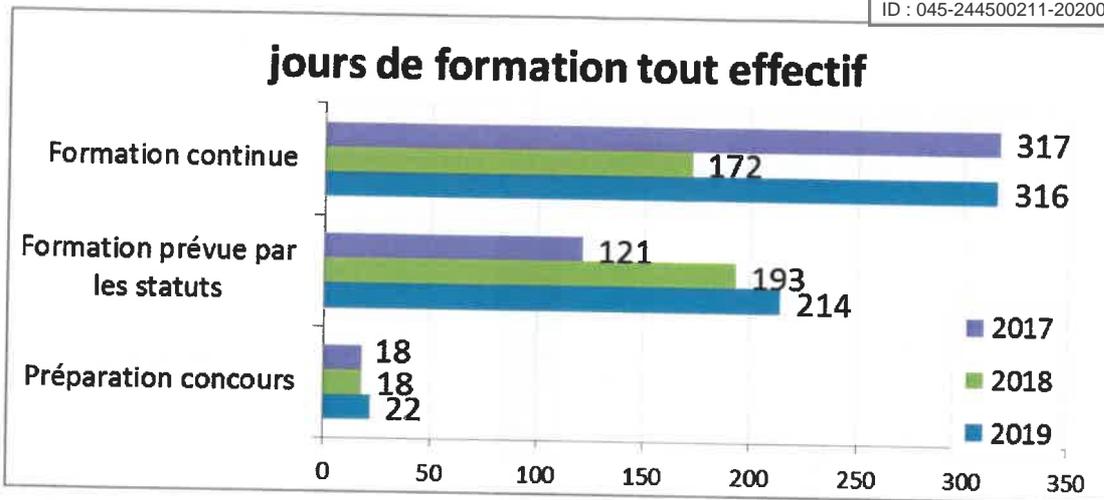
Moyenne d'âge des agents permanents : 46 ans

**La rémunération**

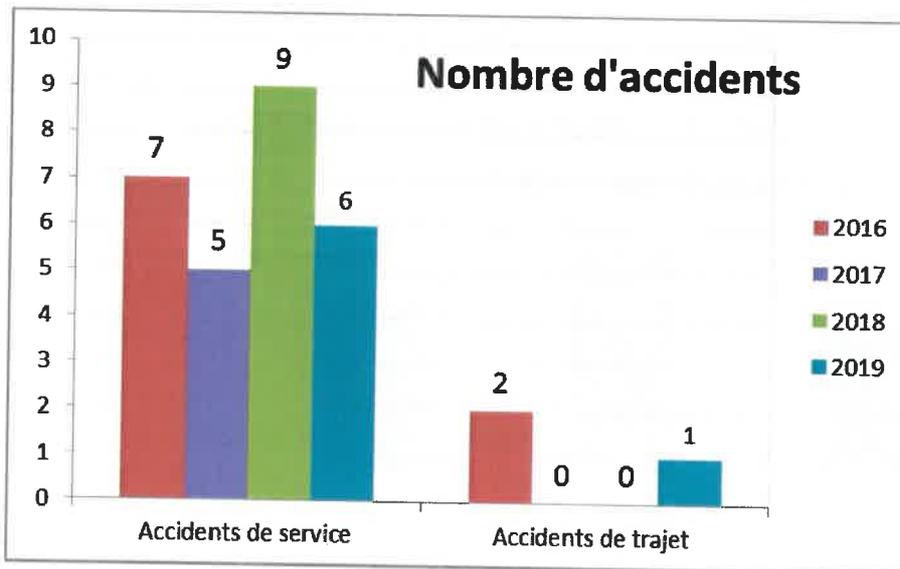


**La formation**

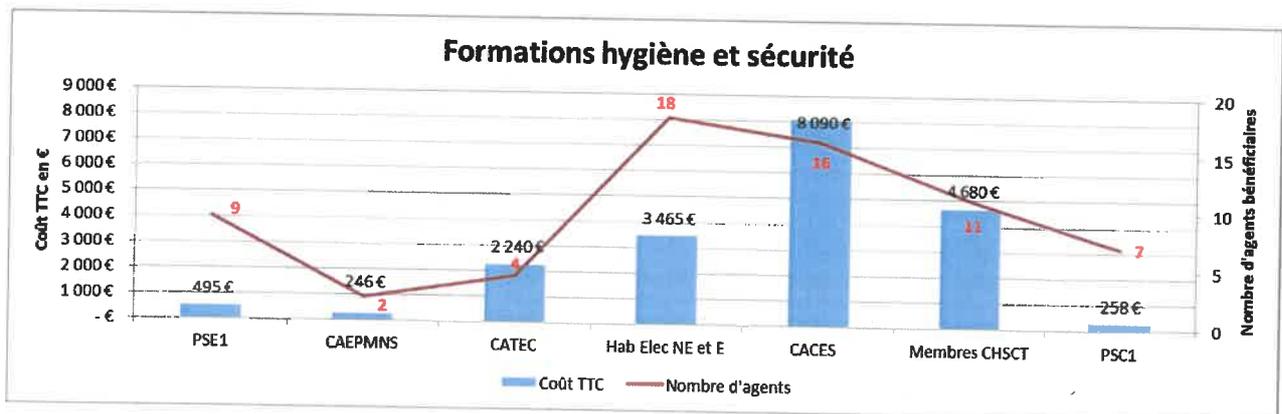




### Accidentologie

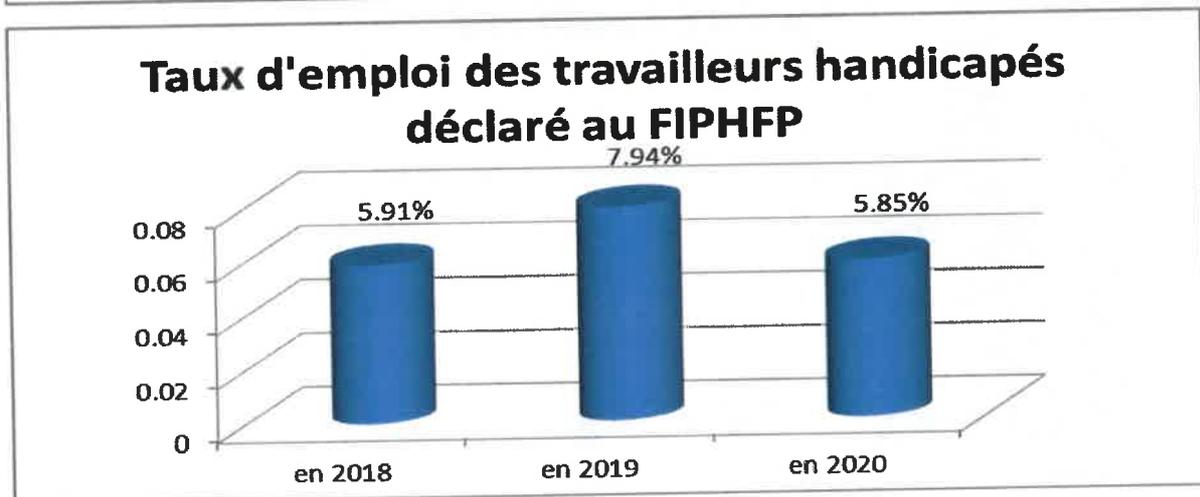
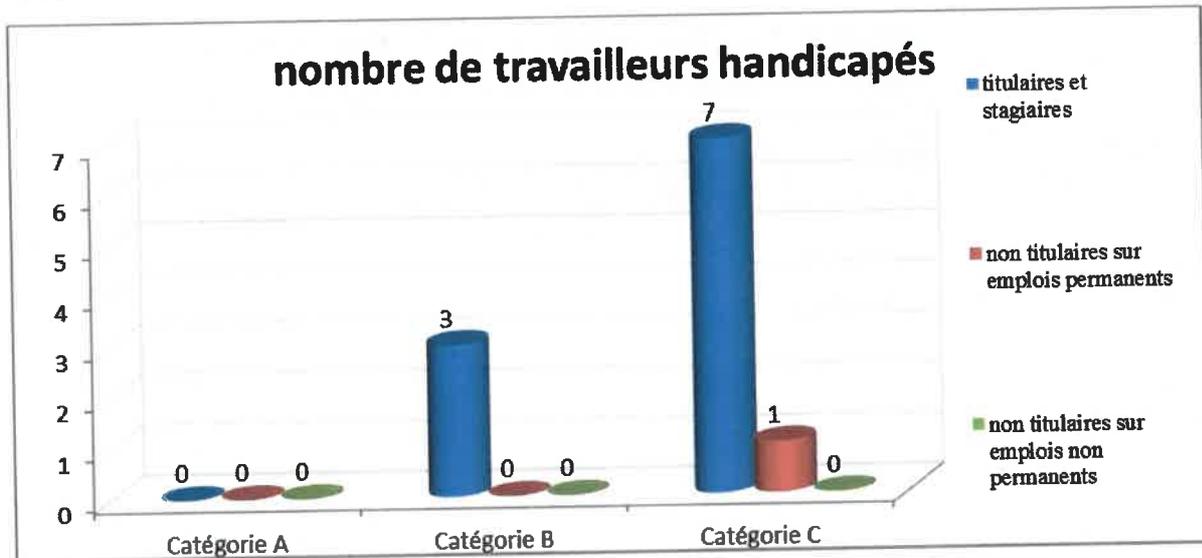


### Hygiène et sécurité



## Les travailleurs handicapés

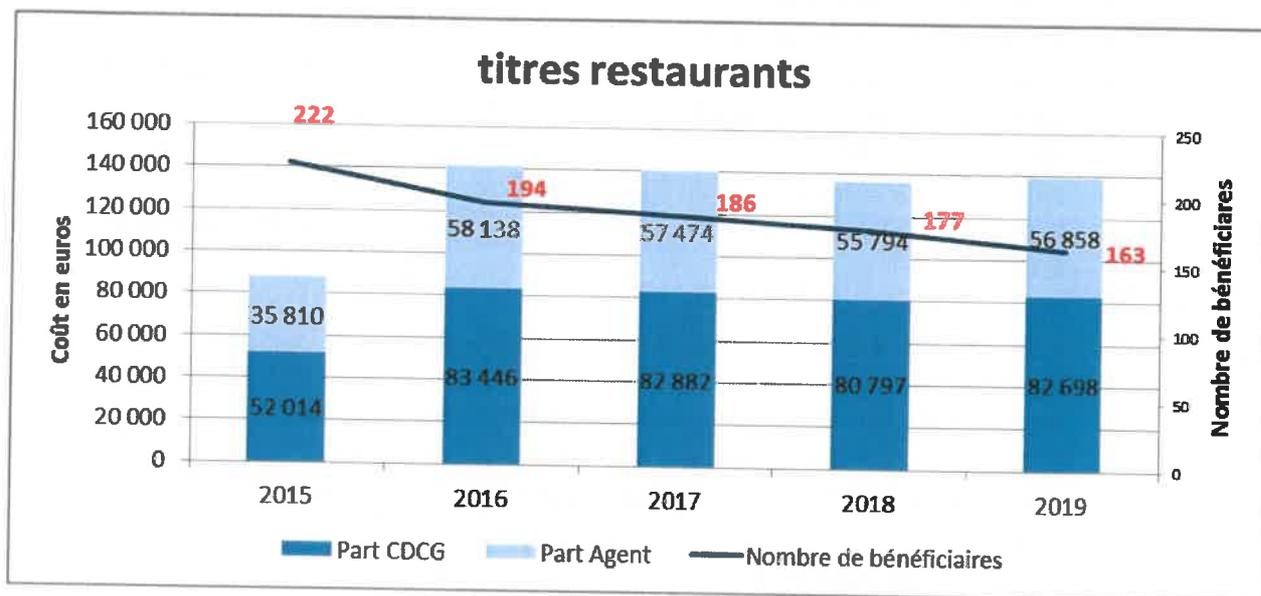
au 01/01/2019



## L'action sociale

### *Les tickets restaurant :*

Conformément à la délibération du Conseil de Communauté en date du 15 novembre 2010 et l'avis du Comité Technique Paritaire du 17 juin 2011, les agents bénéficient mensuellement de 10 titres restaurants d'une valeur faciale de 8 € dont 60% est pris en charge par la collectivité depuis le 1er janvier 2011. Le règlement d'attribution des titres restaurant mis en place le 1er juillet 2011 définit les conditions d'attribution et les modalités de versement.



### *Le CNAS :*

Dans le cadre de l'action sociale destinée aux agents, le Comité National d'Action Sociale leur propose des prestations sociales, culturelles, financières...

	2015	2016	2017	2018	2019
Cotisation versée au CNAS	14 837 €	44 202 €	43 137 €	44 403 €	44 535 €
Prestations servies aux agents par le CNAS	30 940 €	42 089 €	42 409 €	42 141 €	34 654 €
nombre d'agents	196	193	191	197	194
Taux de reversement	208.53%	95.22%	98.31%	94.91%	77.81%
Montant de la restitution par agent cotisant	157.86	218.08	222.04	213.91	178.63

### *Protection sociale complémentaire:*

#### Participation de l'employeur au financement des garanties « santé » et « prévoyance » :

La Communauté des Communes Giennesoises a mis en place les nouvelles dispositions législatives et réglementaires avec l'instauration d'une participation sous la forme d'un montant unitaire par agent dans le cadre d'une procédure de labellisation qui permet, ainsi, le versement d'une aide financière dans le respect des critères de solidarité.

La C.D.C.G. a souhaité permettre aux agents de choisir en toute liberté leur opérateur et leur niveau de garantie sous couvert de la labellisation.

	2017	2018	2019
Nombre de bénéficiaires	115	107	107
Montant total des participations (en €)	21 836.58 €	20 181.94 €	18 292.00 €

## Le dialogue social

*Le Comité Technique (CT) commun:*

Le CT s'est réuni à 5 reprises pour aborder les points suivants :

- Tableau des effectifs
- Modification d'horaires de travail
- Modification du régime des astreintes
- Rappel sur l'information des organisations syndicales lorsqu'il y a un test préalable à la modification d'horaires de travail
- Mise en place du télétravail
- Information sur la composition du CT et CHSCT
- Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel entre la Ville de Gien et le CCAS
- Plan de formation
- Convention de mise à disposition du service développement économique (suite au retrait de la CC Val de Sully)
- Mise en place des astreintes le samedi après-midi au service état civil
- Organisation du travail du service d'aide à la mobilité (transport) et modification de la convention de mise à disposition du service technique commun de la CDCG au service transport
- Modification d'organigrammes
- Rapport sur les travailleurs handicapés
- Organisation du travail des multi accueil de Gien et de Coullons, du service assainissement, des ASVP, de la conseillère conjugale, service d'aide à la mobilité
- Présentation du projet de livret d'accueil commun
- Information marché titres restaurant
- Organisation des services techniques
- Organisation service droits de place
- Modification des taux d'avancement de grade

*Le Comité d'hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) commun:*

Le CHSCT s'est réuni 3 fois pour aborder les points suivants :

- Présentation des accidents de travail
- Instauration du télétravail
- Modification du régime des astreintes
- Rapports d'inspection de l'ACFI centre technique municipal, cuisine centrale, centre social des loriots (Politique de la Ville et CISPD), espace Gonat et pôle social P. Charles (CCAS)
- Rapports de la médecine de prévention du CDG45
- Présentation de l'organisation pour le nettoyage des vêtements
- Suivi de la démarche RPS
- Présentation du règlement des astreintes
- Visite de site : école René Cassin - ATSEM (suite à la demande en CHSCT et visite assistant de prévention)
- Rapport d'inspection de l'ACFI (espace culturel et bilan suivi inspection)
- Présentation des accidents de travail
- Suivi de la démarche RPS
- Utilisation des véhicules

**1.5. Communication****Missions / réalisations**

<b>Culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saison (programme, affiches, bâche, signature mail)</li> <li>- Café-concert (affiches)</li> <li>- Salon du livre (programme, affiches, bâche)</li> <li>- Festival de l'humour (programme, affiches, bâche)</li> <li>- Ecole de musique (invitations)</li> <li>- Presse : suivi des communiqués de presse</li> <li>- Suivi impression</li> <li>- Guide du lecteur de la médiathèque</li> </ul>
<b>Achetez Giennois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affiche</li> <li>- Visuel pour FB et site achetezgiennois.fr</li> <li>- Presse : suivi des communiqués de presse</li> </ul>
<b>Cœur de Ville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création visuel pub et flyers</li> </ul>
<b>Fêtes et Animations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evénements (Gala accordéon, foire des cours, fête de la musique, lez'arts en folie, marché de Noël) : affiches, programme.</li> <li>- Animations marchés : affiches (8 animations)</li> <li>- Guide des animations estivales : programme</li> <li>- Presse : suivi des communiqués de presse</li> </ul>
<b>Pôle social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCAS (Plaquette, carte de visite, affiches...)</li> <li>- Transport social (plaquette horaire et circuits + plan)</li> <li>- Création plaquette CPEF</li> </ul>
<b>Cérémonies patriotiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Invitation et programme</li> <li>- Supports événements (ex : expo 75<sup>e</sup> : X-Banner, livre...)</li> <li>- Presse : suivi des communiqués de presse</li> </ul>
<b>Petite Enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RAM : plaquette</li> <li>- Crèche et Multi Accueil : guide petite enfance</li> </ul>
<b>Sport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EIS : Flyer club ados et stages sportifs (5 parutions)</li> <li>- Gien Plage : affiches, programme</li> <li>- Fête des Associations : affiche, programme, plan</li> </ul>
<b>Enfance et Jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ALSH : Flyer (6 parutions)</li> </ul>
<b>Prévention/Politique de la Ville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Educap City : affiche, carte, visuel stand</li> <li>- Café des familles : affiche (8 parutions)</li> <li>- Presse : suivi des communiqués de presse</li> </ul>
<b>Urbanisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affiches</li> <li>- Visuels publicité pour enquête publique</li> </ul>
<b>Administration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organigramme</li> <li>- Trombinoscope</li> <li>- Cartes de visite</li> </ul>
<b>Vœux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création film</li> <li>- Réalisation et envoi des cartes de vœux</li> <li>- Invitation aux cérémonies</li> </ul>
<b>Site Internet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour pour l'ensemble des services</li> <li>- Suivi statistique</li> </ul>
<b>Journal Interne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction et création, envoi. (11 numéros/an)</li> </ul>
<b>Panneaux lumineux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction et diffusion des messages</li> <li>- Interface avec les associations</li> </ul>
<b>Affichage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du réseau d'affichage Exterion média</li> <li>- 14 faces d'affichages pour 12 campagnes maximum</li> </ul>
<b>Facebook</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille et publication sur les 2 pages culture et sports-loisirs</li> </ul>

## Structuration du service :

Service mutualisé Ville de Gien et CDCG, 2 agents soit 1.80 ETP  
Rattachement du service à la Direction des Services à la Population

### Stagiaires accueillis :

- 1 stagiaire de classe de 3<sup>e</sup>
- 1 stagiaire en 1<sup>ère</sup> année de BTS Communication
- 1 en terminale ARCU (Accueil et Relation Clients et Usagers)
- 1 stagiaire en Licence LEA (Langue Etrangère Appliquée)

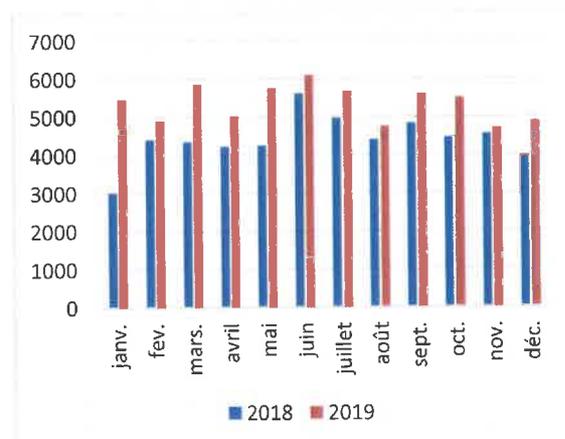
## Site Internet legiennois.fr :

### Statistiques globales :

	2018	2019
<b>Visiteurs (unique)</b>	45 955	54 100
<b>Nbre de Session</b>	71 439	87 876
<b>Pages vues</b>	211 765	236 939
<b>Pages vues/session</b>	2.96	2.70

### Statistiques mensuelles (visiteurs) :

	2018	2019
<b>Janvier</b>	3030	5486
<b>Février</b>	4418	4927
<b>Mars</b>	4357	5875
<b>Avril</b>	4241	5024
<b>Mai</b>	4267	5772
<b>Juin</b>	5623	6116
<b>Juillet</b>	4973	5692
<b>Août</b>	4410	4751
<b>Septembre</b>	4844	5604
<b>Octobre</b>	4468	5507
<b>Novembre</b>	4549	4696
<b>Décembre</b>	4002	4899



### Pages les plus visitées :

	2018	2019
<b>1</b>	Accueil legiennois.fr	Accueil legiennois.fr
<b>2</b>	Mes démarches en ligne	Accueil Gien
<b>3</b>	Accueil Gien	Mes démarches en ligne
<b>4</b>	Trouver une association	Agenda
<b>5</b>	Agenda	Trouver une association

## Zoom sur une réalisation en 2019

### Exposition du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Libération

Conception de 57 panneaux d'exposition relatant l'histoire de la résistance dans le giennois  
Publication d'un livre souvenir de cette exposition



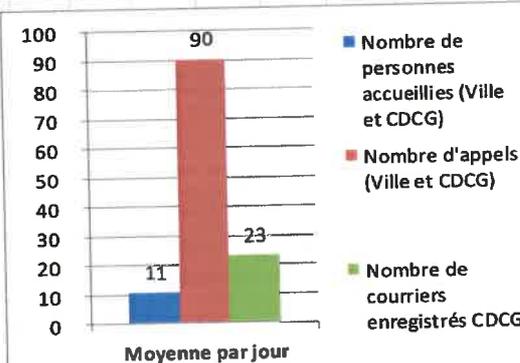
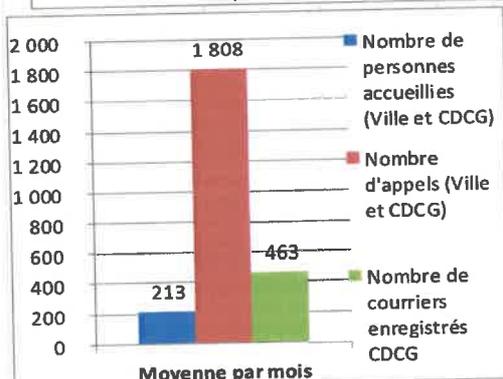
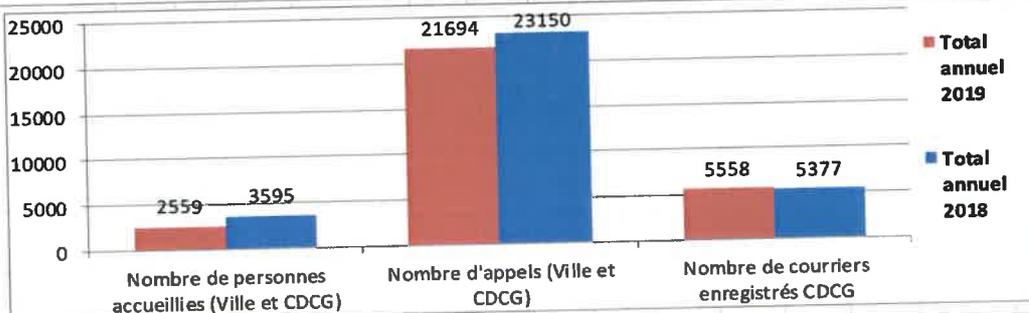
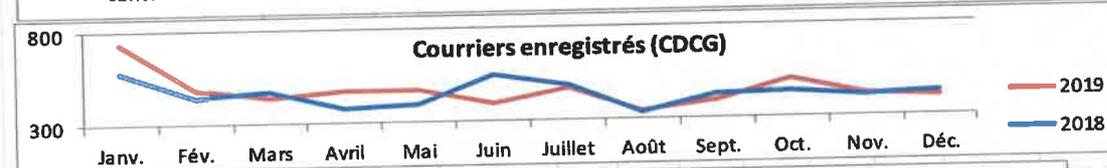
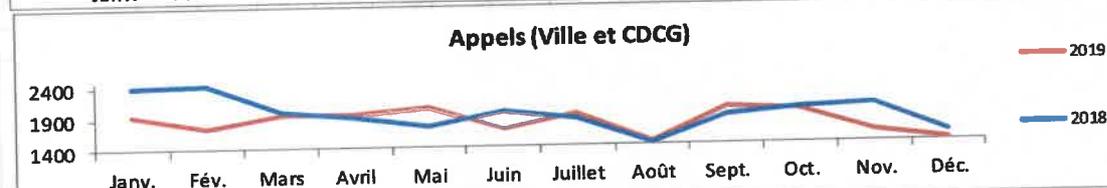
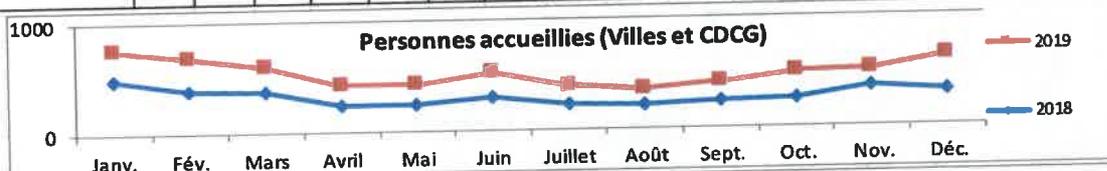
1944-2019  
75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



## LA RÉSISTANCE DANS LE GIENNOIS

## 1.6. Accueil

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Moyenne par mois	Moyenne par jour
<b>Personnes accueillies 2019 (Ville et CDCG)</b>	264	295	221	178	192	220	168	139	174	246	153	309	2559	213	11
<b>Appels 2019 (Ville et CDCG)</b>	1935	1736	1956	1956	2039	1700	1908	1471	2004	1948	1598	1443	21694	1 808	90
<b>Courriers enregistrés CDCG 2019</b>	733	491	438	473	470	400	474	349	401	505	420	404	5558	463	23



Si l'on compare avec l'année 2018, on peut préciser qu'il y a eu en 2019 :

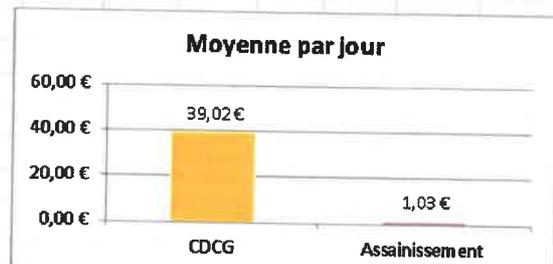
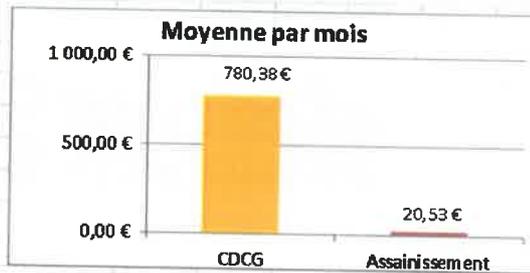
\* moins de personnes accueillies

\* moins d'appels (sauf en avril, mai, juillet, août et septembre)

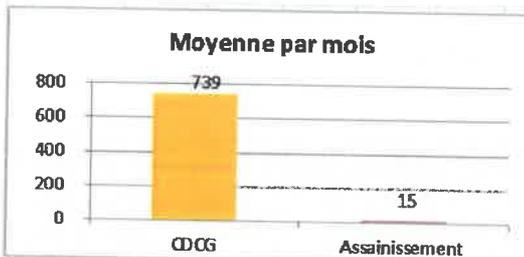
\* plus de courriers entrants (sauf en mars, juin, juillet, septembre et décembre).

## 1.7 Courrier

Affranchissement	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
<b>CDCG 2019</b>	1043,09 €	541,63 €	1236,33 €	392,07 €	680,87 €	670,75 €	803,00 €	410,93 €	542,55 €	1256,44 €	399,72 €	1387,21 €	<b>9 364,59 €</b>
<b>Assainissement</b>	52,67 €	46,45 €	35,87 €	32,78 €	3,12 €	13,26 €	9,79 €	13,47 €	4,33 €	0,00 €	13,54 €	11,13 €	<b>246,41 €</b>
<b>TOTAL CDCG</b>	<b>1095,76 €</b>	<b>588,08 €</b>	#####	<b>424,85 €</b>	<b>683,99 €</b>	<b>684,01 €</b>	<b>812,79 €</b>	<b>424,40 €</b>	<b>546,88 €</b>	#####	<b>413,26 €</b>	<b>1398,34 €</b>	<b>9 611,00 €</b>



Nombre de plis	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
<b>CDCG 2019</b>	911	477	1 313	332	646	689	861	464	503	1 082	262	1 325	<b>8 865</b>
<b>Assainissement</b>	52	11	21	28	4	17	12	13	5	0	5	11	<b>179</b>
<b>TOTAL CDCG</b>	<b>963</b>	<b>488</b>	<b>1 334</b>	<b>360</b>	<b>650</b>	<b>706</b>	<b>873</b>	<b>477</b>	<b>508</b>	<b>1 082</b>	<b>267</b>	<b>1 336</b>	<b>9 044</b>



Si l'on compare avec l'année 2018, on peut préciser qu'il y a eu en 2019 :

- \* plus de coût d'affranchissement à la CDCG (sauf en janvier, septembre, novembre et décembre) : 9 364 € en 2019 et 9 206 € en 2018 avec un nombre de plis moins importants (8 865 en 2019 et 10 254 en 2018), donc un coût par pli plus important (1,05 € en 2019 et 0,90 € en 2018)
- \* moins de coût d'affranchissement à l'assainissement (sauf en janvier, février, avril et août) : 246 € en 2019 et 370 € en 2018 avec un nombre de plis moindre (179 en 2019 et 380 en 2018), mais un coût par pli plus important (1,37 € en 2019 et 0,97 € en 2018)

Les mois les plus importants en envoi du courrier sont pour la CDCG : décembre - octobre et l'assainissement : janvier - février. En 2018 il s'agissait des mois de janvier - décembre pour la CDCG et mars - novembre pour l'assainissement.

## 2- SERVICES A LA POPULATION

### 2.1 Services à la population

#### 2.1.1 Portage de repas

43 554 repas ont été livrés par les 4 agents permanents titulaires (à l'aide de 3 véhicules frigorifiques en location) pour 41 528 kilomètres parcourus. Pour assurer la continuité du service, il faut ponctuellement recourir à de l'intérim.

Le service est assuré toute l'année sans interruption, du lundi au vendredi.

C'est lors de ces rencontres quasi journalières et uniques pour certains, que les agents du service apportent un soutien moral. Ils ont également un rôle d'observateur et d'alerte face aux situations d'insécurité et d'insalubrité (transmission des informations auprès des communes).

#### Pour information :

- Les repas du jeudi et vendredi sont livrés le jeudi et les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi.

- Depuis septembre 2018, une nouvelle offre est disponible sur Gien avec choix du menu du déjeuner, comme suit :

- Formule à 10 € : déjeuner + dîner
- Formule à 8 € : déjeuner + collation
- Déjeuner uniquement à 6,04 €

- Les autres communes (hors Nevoy) proposent un déjeuner accompagné ou non d'une collation pour le soir.



2019	Nombre d'inscrits	Nombre de repas livrés
POILLY	18	4735
ST BRISSON	11	2342
ST MARTIN	4	1203
COULLONS	12	3530
ST GONDON	4	1043
LES CHOUX	0	0
LANGESSE	1	364
BOISMORAND	1	4
LE MOULINET	0	0
GIEN	105	36 660
<b>TOTAL</b>	<b>153</b>	<b>49 881</b>

La gestion administrative du service de livraison (modification des livraisons, gestion des absences, ..) est assurée par le Pôle Social de la Ville de Gien grâce aux informations transmises par les différentes communes.

**Horaires d'ouverture du pôle social :** 9h-12h et 13h-17h du lundi au vendredi avec une permanence téléphonique de 12h à 13h au 02 38 05 16 50.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019 par rapport à 2018
<b>Nombre d'inscrits</b>							
GIEN	122	123	120	120	105	105	0 %
RURAL	61	52	77	53	48	47	-2,08 %
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>175</b>	<b>197</b>	<b>173</b>	<b>153</b>	<b>152</b>	<b>-0,65%</b>
<b>Repas livrés</b>							
GIEN	39 093	38 972	39 379	37 249	35 077	36 660	4,51 %
RURAL	20 352	20 316	21 213	15 989	14 870	13 221	-11,09 %
<b>TOTAL</b>	<b>59 445</b>	<b>59 288</b>	<b>60 592</b>	<b>53 238</b>	<b>49 947</b>	<b>49 881</b>	<b>-0,13 %</b>
<b>Kilomètres parcourus</b>							
	47 990	50 563	54 474	50 220	39 476	41 528	+5,19 %

## 2.2 Service petite enfance

### Le Relais parents Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM a comptabilisé 860 accueils répartis de la façon suivante :

	Accueil Tél/Mail		Accueil Physique	
	AM	Parents	AM	Parents
2018	515	204	135	189
2019	430	172	107	151

Le RAM a proposé 106 ateliers d'éveil (145 en 2018).

ATELIER	NOMBRE ATELIERS	NOMBRE ASSISTANTES MATERNELLES	NOMBRE ENFANTS	NOMBRE PARENTS
Motricité	60	679	1633	80
Activités manuelles	13	78	186	4
Atelier musique	8	67	169	1
Médiathèque	9	39	109	13
Carnaval	2	20	49	4
Les Cigognes	4	17	37	0
Portes ouvertes	1	21	65	77
Fête de fin d'année	1	14	39	12
Club plage	12	113	331	28
	<b>106</b>	<b>1048</b>	<b>2618</b>	<b>219</b>

Cette année, la fête de fin d'année s'est déroulée un après-midi au centre culturel de Gien avec le partenariat des animateurs de la maison des jeunes, des bibliothécaires de la médiathèque et d'une association équestre. Les ados ont pu accompagner les enfants pour un atelier « découverte du livre » dans l'auditorium, un atelier d'activités manuelles dans la maison des jeunes et un atelier promenade en calèche et en poney dans la cour du centre.

Notons que le RAM a fermé 2 mois (départ des animatrices), cela explique la baisse des appels, des RDV et des ateliers.

### Le multi-accueil de Gien « Les Petits Princes »

	2018	2019
Nombre de jours d'ouverture	227	227
Nombre d'heures facturées	112.988	114.777
Nombre d'enfants accueillis	149	142
Nombre d'enfants porteur de handicap	4	3

Travail en partenariat avec :

- La Maison de retraite de l'hôpital, 8 ateliers au multi-accueil.
- Les écoles et centres de formation (collèges et lycées, maisons familiales et rurales, formation des adultes), 20 stagiaires accueillis.
- La médiathèque, 12 séances pour les 2-3 ans.
- Le service des Sports et Jeunesse pour des temps de motricité : 32 séances au dojo pour les 2-3 ans et 32 séances au multi-accueil pour les 18 mois-2 ans.
- L'intervenant en musique, 29 séances d'éveil musical et 2 séances avec les parents.

- La Caf du Loiret, une convention d'aide pour favoriser l'accueil d'enfants en situation de contraintes d'emplois spécifiques ou précaires.
- Le Conseil Départemental du Loiret, une convention de subvention pour une place réservée à l'accueil d'enfants requérant une attention particulière et dont les parents bénéficient d'un accompagnement médico-social de la PMI.

### Le multi-accueil de Coullons « Haut Comme 3 Pommes »

	2018	2019
Nombre de jours d'ouverture	217	213
Nombre d'heures facturées	16.815	13.520
Nombre d'enfants accueillis	26	24
Nombre d'enfants porteur de handicap	0	1

Travail en partenariat avec :

- La Maison de retraite de Coullons, 1 atelier au multi-accueil.
- Les écoles et centres de formation (collèges et lycées, maisons familiales et rurales, formation des adultes), 3 stagiaires accueillis.
- La ludothèque, 2 séances.
- La Maison des Jeunes de Coullons, 1 atelier activités manuelles.
- Le RAM, 1 atelier de motricité en commun avec les assistantes maternelles.

### Lieu d'accueil enfants/parents « l'Envolée »

	2018	2019
Nombres de séances	35	35
Nombre d'heures	70	70
Nombre d'enfants accueillis	67	72
Nombre de familles accueillies	62	63
Moyenne enfants/séance	12,18	12,71

Toujours une bonne fréquentation :  
63 familles dont 51 sont de nouvelles familles.  
72 enfants dont 58 sont nouveaux.

Age des enfants	%
entre 0 et 1 an	8,06%
entre 1 et 2 ans	38,63%
entre 2 et 3 ans	29,09%
entre 3 et 4 ans	19,80%
entre 4 et 5 ans	4,40%

- 2 accueillantes ont bénéficié de 2 jours de formation en novembre à Orléans « Etre accueillant dans un lieu d'accueil Enfants Parents : tenir un cadre et une posture d'accueil spécifique ».
- Nous avons 6 accueillantes bénévoles en 2019.
- 1 séance avec la puéricultrice de PMI et 16 familles pour échanger sur « les écrans et les tout-petits ».

### Les actions de coordination du pôle Petite Enfance

Des actions ont été développées dans le but d'avoir une ligne de travail commune, de décloisonner les modes de garde, de mutualiser les connaissances et les ressources, de répondre ainsi aux demandes des familles de la façon la plus adaptée.

- 1 formation en intra de 2 jours pour l'ensemble du personnel du multi-accueil (23 personnes) sur le thème des transmissions aux parents par le CNFPT.

- 2 ateliers en commun (multi-accueil de Gien et RAM) : chasse aux œufs, activités manuelles.
- 2 ateliers en commun (multi-accueil de Coullons et RAM) : motricité.
- 1 café des familles sur le thème « gérer les émotions » pour tous, parents et professionnelles.
- 1 information sur la prévention des bronchiolites par l'association de kinésithérapeutes « Respi Loiret » pour les professionnelles
- Travail pour uniformiser le règlement de fonctionnement et les protocoles médicaux pour les 2 multi-accueils.

### **2.3. Éducation Physique et Sportive (E.P.S) en milieu scolaire**

Dans le cadre de la compétence « animation sportive en milieu rural », des interventions en EPS pour les élèves de CP à CM2 du territoire de la CDCG ont été mises en place (produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée, adapter ses déplacements à des environnements variés, s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique, et, conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel. Voici les chiffres correspondant à ces interventions :

- 1344 séances réalisées
- 90 classes ont bénéficié des interventions
- Environ 1500 élèves concernés

En 2019, la CDCG a poursuivi les journées EPS à destination des écoles primaires en regroupant les enfants des écoles rurales et celles de Gien :

- CP – CE1 : 26 classes ont participé à des ateliers gymniques - activités artistiques sur 2 sites : complexe sportif de Coullons et Stade Municipal L. Boyer et Gymnase C. Bottet.
- CE2 – CM1 : 21 classes ont participé à des ateliers de sports collectifs – Activités de pleine nature sur 2 sites : complexe sportif de Coullons et Stade Municipal L. Boyer et Gymnase C. Bottet.
- CM2 : 6 classes ont participé à des ateliers de natation et de course d'orientation sur le site du Port aux Bois et du Stade nautique Intercommunal.

### **2.4. Accueils de Loisirs Sans Hébergement Intercommunaux**

Les 7 Accueils de Loisirs Sans Hébergement du territoire de la CDCG ont fonctionné durant les différentes périodes de vacances scolaires 2019 et 6 sites sont ouverts les mercredis de la période scolaire.

[Boismorand, Coullons, Poilly-Lez-Gien](#) : 1 semaine aux vacances d'hiver, printemps et automne, 4 semaines en juillet (*jusqu'au 2 août*), et les mercredis de la période scolaire (*hormis Poilly-Lez-Gien*).

[Nevoy, St Martin-Sur-Ocre/St Brisson-Sur-Loire](#) : 4 semaines en juillet (*jusqu'au 2 août*), et les mercredis de la période scolaire.

[St Gondon](#) : 1 semaine aux vacances d'hiver, printemps et automne, 4 semaines en juillet (*jusqu'au 2 août*), 1 semaine fin août (*dernière semaine*), et les mercredis de la période scolaire.

[Gien](#) : ouverture à toutes les périodes de vacances et chaque mercredi de la période scolaire.

#### Quelques points de réussite :

- L'optimisation croissante de nos moyens matériels et humains, notamment en matière de logistique : transport, livraison des repas, prêt de matériel (*de camping, etc...*), puis renfort en fonction des effectifs-enfants, des baignades et autres activités "sportives".
- La traditionnelle journée des « intercentres » : cet été, celui des maternels a eu lieu à Poilly-Lez-Gien, et la rencontre des primaires, à Gien ; cette rencontre est toujours un moment d'échange et de convivialité entre enfants issus d'horizons souvent très différents.
- La qualité de l'accueil et de l'encadrement au sein de nos ALSH, avec une collaboration de tous les instants entre les directeurs, les animateurs et le service jeunesse : valeurs communes, investissement important, implication forte, évolution positive, dans l'ensemble, avec de plus en plus d'entraide.
- L'achat de livres, CD, jeux/jouets et matériel de plein air, puis d'autres matériels spécifiques à chaque ALSH.
- L'utilisation de prestataires variés (*animateurs-nature, associations en rapport avec la musique et la danse, intervention de professionnels selon nos thèmes,...*), en complément des sorties pédagogiques, cela nous dispense alors de l'utilisation de bus, hélas de plus en plus coûteux.
- La satisfaction des familles témoignée aux équipes lors des différents spectacles, veillées et autres festivités

de fin de centre, l'été, mais aussi tout au long des vacances, ainsi que les inscriptions informelles. Le plus objectif des indicateurs demeurant néanmoins la réinscription.

### Quelques chiffres :

	Nombre de journées d'ouverture en 2019	Nombre de journées-enfants en 2019
BOISMORAND VACANCES	35	808
BOISMORAND "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	34	456
COULLONS VACANCES	35	932
COULLONS "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	34	752
GIEN VACANCES	76	6046
GIEN "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	34	2367
NEVOY VACANCES	20	407
NEVOY "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	34	251
POILLY-LEZ-GIEN VACANCES	35	1144
ST GONDON VACANCES	40	617
ST GONDON "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	34	759
ST MARTIN-SUR-OCRE / ST BRISSON-SUR-LOIRE VACANCES	20	513
ST MARTIN-SUR-OCRE / ST BRISSON-SUR-LOIRE "MERCREDIS" (demi-journées avec ou sans repas, journées)	34	572
<b>TOTAUX</b>	<b>465</b>	<b>15624</b>

## 2.5 Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance

### AXES 1 ET 2 : LUTTER CONTRE L'ALCOOLISME ET LA TOXICOMANIE

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Coordination actions de lutte contre les toxicomanies et l'alcoolisme	Faire le lien entre les écoles et l'APLEAT	CDCG	APLEAT	
Information, sensibilisation sur les conduites addictives (produit psychoactif)	Sensibiliser, informer et accompagner les jeunes	CDCG	Equipes pédagogiques (écoles primaires) APLEAT	10 classes de CE2, CM1 et CM2 : école de Coullons, école de Saint Martin sur Ocre, école du Centre , école de la Gare et école des Montoires

### AXE 3 : LUTTER CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE, L'ABSENTEISME ET LA DESCOLARISATION IMMINENTE

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEUR DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnement scolaire primaire	Accompagner les jeunes et palier aux carences scolaires	CDCG	Equipes pédagogiques (écoles primaires)	Aide aux devoirs : 91 élèves de Gien
Accompagnements individuels : échec scolaire		CDCG	Conseillers principaux d'éducation, professeurs principaux et familles	49 suivis individualisés pour 166 problématiques ou sujets différents traités
Mesure de responsabilisation	Mettre en place une dynamique de sanction positive en vue d'enrayer les comportements déviants	Education Nationale	CDCG	1 jeune
Atelier de remobilisation	Mettre en place en partenariat avec l'Education Nationale des actions luttant contre la déscolarisation des jeunes	Education Nationale	Imanis, CIO, CFA, Entreprises du territoire CDCG CGET	18 jeunes de la 4 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup> issus des collèges Mermoz, Bildstein et Les Clorisseaux

### AXE 4 : SECURITE ET PREVENTION ROUTIERE

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Atelier mobylette	Remettre en conformité des engins	CDCG	Tous les acteurs institutionnels et sociaux du territoire	45 inscrits 20 engins remis en conformité
Semaine santé routière		Collège les Clorisseaux Bilstein + Mermoz	CDCG	Tous les 5 <sup>ème</sup> des collèges

### AXE 5 : LA REINSERTION PROFESSIONNELLE

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Accompagnements individuels : la réinsertion professionnelle	Accompagner les jeunes dans leur projet professionnel et leur faciliter les démarches	CDCG	CDCG	7 suivis individualisés pour 30 problématiques ou sujets différents traités

**AXE 6 : L'ACCES A LA CITOYENNETE ET AUX VALEURS REPUBLICAINES**

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Club ados / Stages sportifs	Intégrer les jeunes dans des pratiques socialisantes	CDCG	Tissu associatif, Mairie de Gien, Mairie de Poilly Lez Gien Etablissements scolaires	300 enfants de 6 à 17 ans
Gien plage		CDCG	Mairie de Gien Mairie de Poilly Tissu associatif	375 journées enfants 106 inscrits différents 7000 personnes sur le dispositif gratuit
Séjour été		CDCG	Service sports et jeunesse de la CDCG OVVV	10 jeunes
Travail de rue		CDCG	Tous les acteurs présents sur le territoire	360 heures réalisées
Accompagnement individuel		CDCG	Acteurs institutionnels et sociaux du territoire	13 suivis individualisés pour 64 problématiques ou sujets différents traités
Semaine sport scolaire	Développer les journées sports sur une semaine à destination de toutes les classes du territoire	CDCG	Inspection de circonscription de Gien USEP Ecoles primaires du territoire	
TAP : nouveaux rythmes scolaires		Ecoles élémentaires Saint Brisson sur Loire, Saint Martin sur Ocre, Coullons, Poilly Lez Gien, Les Choux, Boismorand et Nevoay	CDCG	200 inscrits de janvier à juin.  Depuis septembre 2017, interventions sur 2 communes : St Martin sur Ocre et Poilly lez Gien = 50 inscrits
PSC1	Se former dans une démarche citoyenne	CDCG	CSP de Gien	12 adolescents des Maisons des Jeunes
Travail d'intérêt général Mesure de Réparation Pénale	Appréhender, intégrer et réparer en termes de droits et d'obligations	CDCG	SPIP Montargis	3 accueils de TIG 312 heures réalisées
Le respect		Lycée Palissy	CDCG Association Olympio	480 élèves de 2nde
Nuitées d'hôtel en direction des auteurs de violences commises au sein de la famille		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis SCJE	Deux personnes hébergées
Projet justice		CDCG	Tribunal de Grande Instance de Montargis Les collèges du territoire	1 classe de 4 <sup>ème</sup> du collège Mermoz
Actions Laïcité et valeurs de la République	Créer du lien social dans une dynamique citoyenne	CDCG		Action non réalisée
Jeux de société		CDCG	Communes du territoire	36 personnes sur 6 événements
Sorties culturelles, sportives et ludiques		CDCG	Service culturel CDCG	13 actions menées (sorties culturelles, étang des bois, château de Sully sur Loire, jeux de société, ateliers créatifs,...) 175 personnes touchés
Café des familles		CDCG	Communes et écoles du territoire de la CDCG Multi-accueil de la CDCG CAF CGET	16 séances : 109 parents Dont 104 femmes et 5 hommes
Educap'City		CDCG	CAPSAAA Collèges du territoire IME Services municipaux et intercommunaux Points de passage : service culturel, médiathèque, police municipale) Gendarmerie (BPDJ)... CGET - CAF	Cap'class : 385 enfants de 6 <sup>ème</sup> , Segpa, Ulis et Ime du territoire Rallye de Gien : 343 enfants de 6 <sup>ème</sup> , Segpa, Ulis et Ime du territoire et 55 encadrants. 32 points de passage Rallye de Paris : 54 jeunes et 11 encadrants.

Festijoux		CDCG	Habitants des quartiers politiques de la ville et Coullons	26 festijoux menés sur le territoire et principalement dans les QPV. 259 personnes touchées.
Maisons des jeunes : - Coullons - Arrabloy - Les Choux	Accompagner les jeunes dans le montage de projet	CDCG	Communes Associations du territoire	47 inscrits

**2.5.2. Actions non programmées dans le cadre du CISPD au 01 janvier 2020 :**

ACTIONS	OBJECTIFS	PORTEURS DE PROJET	PARTENAIRES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Projet ACTE	Travailler la langue française à l'écrit et à l'oral. Inciter les élèves à la lecture Travailler en groupe Mettre les élèves en situation de réussite Développer la curiosité et l'ouverture culturelle par un parcours culturel riche et varié, et en lien avec les enseignements	Collège Mermoz	Centre culturel de Gien Mairie de Gien	1 classe de 6 <sup>ème</sup> : 25 élèves 1 classe de CM2 de l'école des Montoires : 25 élèves
Projet Arbre et compagnie	Créer du lien social dans une dynamique citoyenne	CDCG	Logemloiret CAF Associations du territoire	Approximativement 1000 personnes (source presse)

**CULTURE** ■ Le spectacle créé par Arbre Compagnie a attiré près de 1.000 spectateurs, samedi soir, à Gien

# Le Champs des Possibles gagne son pari

Samedi, près de 1.000 personnes ont assisté au spectacle *Le Champs des Possibles*, dans le quartier des Champs-de-la-Ville, à Gien. Un hymne à la tolérance, salué par le public.

**Anne-Laure Le Jan**  
reportage

Il est des spectacles qui réchauffent les cœurs et rapprochent les gens. *Le Champs des Possibles*, œuvre singulière et collective, créée par Arbre Compagnie, avec des Giennois, fait partie de ceux-là.

Ce samedi soir, près de 1.000 personnes se laissent emporter dans un tourbillon poétique et fraternel, aux Champs-de-la-Ville, à Gien.

**Rencontre avec Paulin Infert**

Dans le parc de Murbriçon, d'abord, elles regardent des enfants jouant des acrobates dans les arbres, au son de la fanfare batucada de l'école de musique. Puis, elles déboulent jusqu'à la rue des Hortensias, où la façade d'un immeuble se transforme en théâtre.

Par l'intermédiaire de Paulin Infert, illustre

des CDI, les gens font les gros yeux. C'est un trou noir », souffle un comédien.

**Plaidoyer pour la tolérance**

Le fil du récit se déroule et les tableaux se succèdent. Il y a le jeu des acteurs, les figures de haute voltige des acrobates, les photographies anciennes, issues des archives de la Ville, et des portraits signés Romain Beaumont, projetés sur la façade de l'immeuble.

Il y a aussi des chants, empreints de fraternité, comme celui des enfants, dirigés par le chef de chœur giennois, Rodolphe Roger : « Personne dans le monde ne marche du même pas et même si la Terre est ronde, on ne se rencontre pas », entonnent-ils.

Plaidoyer pour la tolérance, la bienveillance, la culture et l'éducation, qui « permet de sortir de la misère ». *Le Champs des Possibles* a permis à une vingtaine de Giennois, dont une grande partie réside aux Champs-de-la-Ville, de se dévoiler. Et de crier haut et fort : « On est vivants ! » ■

**PARTICIPATIF.** Depuis fin 2018, Arbre Compagnie, basée en Eure-et-Loir, travaille avec des Giennois volontaires, en majorité des habitants des Champs-de-la-Ville, afin de concevoir ce spectacle, présenté sur une façade d'immeuble du quartier. PHOTOS ANNE LAURE LE JAN

Giennois ayant soutenu ce quartier souffrant, aujourd'hui, d'une mauvaise image.

Le vieux monsieur venu d'un autre temps cherche le bateau de Montflechon.

Atterrissant en 2019 par inadvertance. Il échange avec ceux qui vivent dans les HLM ayant pris la place des maisons qu'il connaissait.

Le spectacle raconte les Champs-de-la-Ville et ses habitants, ces personnes invisibles ne demandant qu'à être considérées. « Quand ils parlent

**2.5.3. Demande de financement de la prévention spécialisée auprès du Département du Loiret :**

La cours d'appel de Nantes s'est prononcée sur l'obligation pour le Département de mettre en œuvre des actions dédiées au titre de la prévention spécialisée définie par le code de l'action sociale et des familles, ce qu'il avait cessé depuis 2015. Dans ce cadre, le Département a transmis à la CDCG une charte ainsi que ses attentes concernant la rédaction d'un diagnostic de territoire. La demande de subvention a été envoyée fin 2019.

## **2.6 Contrat de ville**

### **2.6.1. Bilan des actions des agents de développement de quartiers du 1/01/2019 au 31/12/2019**

Deux agents de développement de quartiers (un contrat de 20h - droit commun et un contrat de 35h – adulte relais). Le premier contrat de 20h a pris fin le 19 mars et le contrat d'adultes relais est arrivé à son terme le 2 août.

Durant les 12 mois d'activité, le service a connu des changements avec :

- 2 agents confirmés pendant trois mois (hors congés et formations).
- 1 agent confirmé pendant 5 mois avec un renforcement d'une éducatrice de prévention dès que les moyens temporels étaient mobilisables.
- 2 adultes relais recrutés le 1<sup>er</sup> novembre.

Les difficultés rencontrées :

- du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2019 :

- o L'adulte relais a effectué 11 jours de formations via France médiation et 4 via le CRIA, s'est absenté 10 jours pour maladie et 18 jours de congés payés soit un total de 43 jours non réalisés sur le terrain.

La forte mobilisation de l'équipe dans le cadre de la mise en œuvre, l'accompagnement et la finalisation du spectacle en façade d'Arbre et Compagnie, en partenariat avec LogemLoiret.

- du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre :

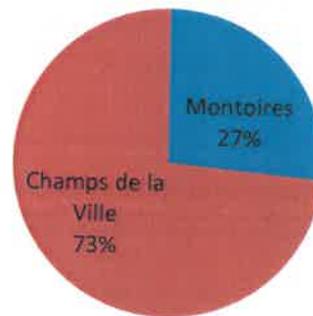
- o Les difficultés de recrutement de 3 nouveaux adultes relais, malgré le travail réalisé par Pôle emploi et l'annonce sur le site le giennois.fr., deux postes ont été pourvus.
- o La mise en œuvre de périodes d'immersion pour les personnes souhaitant postuler sur les postes d'adultes relais.
- o La formation des 2 adultes relais recrutés.

Ces différents éléments montrent une poursuite de service non permanente qui peut expliquer la baisse du nombre d'actions mise en place et du nombre de personnes rencontrées aux Montoires.

a- Le public rencontré par les agents de développement de quartiers :

QPV	Nbre de personnes rencontrées
QPV Montoires	451
QPV Champs de la ville	1249
Total	1700

## Pourcentage de personnes rencontrées en 2019



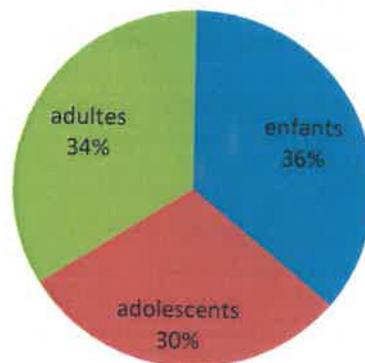
### b- Les types de public rencontré par les agents de développement :

Personnes rencontrées en travail de rue au cours de l'année 2019 :

- 612 enfants de - de 11 ans
- 510 adolescents entre 12 et 17 ans,
- 578 adultes

Nous notons un certain équilibre entre les types de public rencontrés, avec un découpage par tiers.

## Types de public rencontrés



### c- Actions réalisées par les agents de développement :

#### Travail de rue :

- Présentiel 5 jours par semaine sur les quartiers dont un samedi sur deux, 46 activités extérieures.
- Mise en relation des habitants avec les partenaires (en fonction de la demande).
- Faciliter la relation parents/écoles primaires-collèges : environs 3 sorties d'écoles par semaine.

- Communication sur les actions mises en œuvre sur le territoire (projets du contrat de ville, spectacles proposés par le service culturel de la CDCG,...).

**17 évènements collectifs :**

5 ateliers cuisine, 4 ateliers créatifs, un temps jeux de société, une visite du château de Sully, participation à trois sorties culturelles proposées dans le cadre de la programmation 2019 de la CDCG, participation au salon du livre, une sortie à l'étang des bois (baignade et repas partagés) et visite du marché de Noël de Coullons. Ces évènements, dont l'objectif principal est de mettre l'accent sur le lien parent/enfant ont bénéficié à 165 personnes.

**Les festijoux :**

Les agents s'installent au cœur des quartiers et proposent aux habitants de passer un moment convivial autour de jeux géants. Les agents de développement ont organisé 46 Festijoux en 2019.

**2.6.2. Réunions Contrat de Ville :**

Réunion conseil citoyen le 21 janvier :  
 Etude de la programmation des appels à projets 2019

Comité technique contrat de ville le mercredi 23 janvier :  
 - Appel à projets du contrat de ville  
 - Présentation du bilan de la troisième année d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

Comité de pilotage du contrat de ville le mardi 5 février 2019 à 10h :  
 - Appel à projets du contrat de ville,  
 - Présentation du bilan de la troisième année d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,  
 - Présentation de la démarche évaluative du Contrat de Ville à mi-parcours.

Groupe de travail dans le cadre de la rédaction du protocole d'engagement renforcés et réciproques, afin de définir les atouts et les points d'améliorations du contrat de ville de la CDCG, ainsi que d'actualiser les priorités 2019-2022, deux temps d'échanges ont été proposés :  
 - Thématique Education, le 17 juin 2019 à 9h30.  
 - Thématique Emploi et développement économique, le 17 juin 2019 à 14h.

Le comité de pilotage du contrat de ville du 5 février 2019 a validé deux axes de travail prioritaires :  
 - L'éducation  
 - L'emploi et le développement économique

Comité de pilotage du contrat de ville mercredi 18 septembre 2019 :  
 - Validation de l'évaluation mi-parcours du contrat de ville 2015-2018.  
 - Validation du protocole d'engagements renforcés et réciproques 2019-2022.  
 - Présentation du bilan 2018 d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

**2.6.3. Appel à projets Contrat de ville :**

Porteur	Action	Coût total de l'action 2019	Subventions CGET octroyée en 2019	Subventions CDCG octroyée en 2019
<b>CDCG</b>	Aides aux devoirs	13 435 €	2 450 €	
<b>OCCE du Loiret Ecole des Montoires</b>	Classe de découverte à Ingrannes	34 942 €	2 500 €	
<b>OCCE du Loiret Ecole de la Gare</b>	Classe de découverte à Ingrannes	14 330 €	2 350 €	

<b>CDCG</b>	Atelier de remobilisation	14 119 €	2 610 €	
<b>Lycée Professionnel Marguerite Audoux</b>	Atelier prévention routière	1 605 €	800 €	
<b>CDCG</b>	Café des familles	3 579 €	1 240 €	
<b>IMANIS</b>	Ecrivain public	10 000 €	7 000 €	1 000 €
<b>CDCG</b>	Festival du livre jeunesse du giennois	28 665 €	5 241 €	
<b>CDCG</b>	Atelier théâtre	18 223 €	4 420 €	
<b>CIDFF du Loiret</b>	L'égalité et le respect entre filles et garçons à l'école	5 675 €	4 000 €	500 €
<b>Collège Jean Mermoz</b>	Projet d'éducation à la citoyenneté des délégués	4 437 €	1 002 €	
<b>Collège Jean Mermoz</b>	Ouverture culturelle des 6ème	2 164 €	1 604 €	
<b>Ligue de l'Enseignement</b>	Mise en place d'un processus de médiation par les pairs à l'école René Cassin	2 194 €	1 500 €	500 €
<b>CDCG</b>	Educap city "cap sur le monde"	25 190 €	5 000 €	
<b>Arbre compagnie</b>	Création d'un spectacle en façade d'immeuble	44 426 €	9 000 €	
<b>Gien Judo</b>	Cycle d'initiation au judo en faveur des jeunes des QPV	6 182 €	3 700 €	
<b>Hand ball club de Gien</b>	Pratique du hand ball dans les QPV	18 560 €	5 000 €	
<b>Rugby club de Gien</b>	Cité rugby	6 150 €	2 500 €	
<b>La Belle Vie</b>	Sortie familiale au Clos Lucé et Family park	3 057 €	2 200 €	

<b>AIEPG</b>	Sortie pour les apprenants à La Bussière et Briare	5 090 €	1 120 €	
<b>BGE</b>	Sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des publics issus des QPV	4 200 €	3 200 €	1 000 €
<b>AIJAM (Mission locale)</b>	Pass' ton permis	7 031 €	5 000 €	1 000 €
<b>TOTAL</b>		273 254 €	73 437 €	4 000 €

#### **2.6.4. Convention Gestion Urbaine de Proximité signée le 27 juin 2019 :**

La gestion urbaine de proximité vise à améliorer le fonctionnement des quartiers prioritaires par une gestion concertée au plus près des besoins et des usages. Son objectif est de mieux coordonner les interventions des acteurs qui concourent ensemble à la qualité du cadre de vie offert aux habitants : collectivité locale, bailleurs, services de l'Etat, associations... Dans la démarche GUP, habitants, usagers et associations « doivent » être des acteurs à part entière.

Elle implique l'ensemble des acteurs pouvant potentiellement agir sur les problématiques de la propreté, de l'entretien et de la régulation des espaces publics et ouverts au public, de la gestion différenciée des espaces ou encore de tranquillité publique.

Les signataires de ce document sont : l'État, la Communauté des Communes Giennoises, la Ville de Gien, LogemLoiret et l'association COALLIA.

#### **2.6.5 Protocole d'engagements renforcés et réciproques 2019-2022 signé le 30 décembre 2019 :**

Le Contrat de ville à mi-parcours : l'État a « préconisé » une évaluation mi-parcours qui prépare l'évaluation finale, permet de remobiliser des partenaires et d'actualiser les priorités. La mobilisation de l'intercommunalité dans le cadre de ses compétences (développement économique, petite enfance, jeunesse) est l'un des enjeux importants de cette deuxième période du contrat de ville.

Une circulaire du Premier ministre datée du 22 janvier 2019 définit le cadre de la déclinaison des mesures de la feuille de route de la "mobilisation nationale pour les habitants des quartiers" annoncée lors du conseil des ministres du 18 juillet 2018.

Cette déclinaison se traduit par la rénovation des contrats de ville (prorogés jusqu'en 2022 par la loi de finances 2019), qui prend la forme d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques. Elle se traduit au niveau local par la mobilisation de l'État et celle de chacun des partenaires.

Les signataires de ce document sont : l'État, la Communauté des Communes Giennoises, la Ville de Gien, le Conseil Régional du Centre-Val-de-Loire, le Conseil Départemental du Loiret, le Procureur de la République, la Direction Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Loiret, l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret, la Caisse des Dépôts et Consignations, LogemLoiret, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loiret, la Chambre de l'Agriculture du Loiret.

#### **2.6.6. Partenariat pôle emploi :**

Les actions mises en œuvre par Pôle Emploi :

- Envoi journalier de la lettre d'information (information sur les offres de formations et d'emplois, évènementiels).

- Collaboration : échanges, réponses aux problématiques liées aux demandeurs d'emploi et entreprises, informations communiquées liées aux changements Pôle Emploi (Nouvelle convention d'assurance chômage, Journal de recherche d'emploi, inscription des demandeurs d'emploi...).

En 2018, la Directrice de Pôle Emploi a nommé une référente pour le suivi et l'accompagnement des résidents QPV. Cette personne est également en charge de la mise en œuvre d'actions en partenariat avec le service politique de la ville. En 2019, 4 actions ont été menées afin de présenter les formations proposées sur le territoire :

- 26 août de 09h30 à 12h: Maison des associations.
- 30 septembre de 09h30 à 12h : Grande salle du centre sociale des Montoires.
- 28 octobre de 09h30 à 12h : Maison des associations.
- 25 novembre de 09h30 à 12h : Grande salle du centre sociale des Montoires.

## **2.7 Convention NPNRU du quartier des Montoires reconnu d'intérêt Régional**

### **Présentation Convention du Nouveau Programme Nationale de Rénovation Urbaine du quartier des Montoires à Gien**

- «Particulièrement attendu par les élus concernés et l'ensemble des acteurs, il est au cœur de la nouvelle étape de la politique de la ville impulsée par la loi du 21 février 2014. Il doit **contribuer à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.** »

François Pupponi, Président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

## Les étapes du NPNRU

- Le quartier des Montoires à Gien est inscrit sur la liste des projets d'intérêt régional validée par le conseil d'administration de l'ANRU du 21 avril 2015.
- Le protocole de préfiguration est la première étape de contractualisation du projet de renouvellement urbain. Destinée à financer un programme d'études et des moyens d'ingénierie, il permet la conception de projets urbains de qualité et la définition des conditions de leur faisabilité et de leur réalisation. Cette phase de réflexion sur les objectifs du projet interrogerait tout particulièrement l'articulation avec la stratégie inscrite dans le contrat de ville. Signature du protocole de préfiguration de la CDCG le 19 octobre 2016
- Mise en œuvre des études suivantes:
  - « Etude de requalification de l'îlot Rouges-Gorges /Mouettes à Gien » par le bailleur social LogemLoiret
  - « Etude des besoins en logements et hébergements de la population de la Communauté des Communes Giennoises » par la CDCG
  - « Etude de faisabilité et relevés géométriques sur le bâti de Coallia » par l'association Coallia
  - « L'étude d'approfondissement des actions urbaines du quartier des Montoires » par la CDCG.

## Les parties prenantes du projet

Le pilotage du projet :



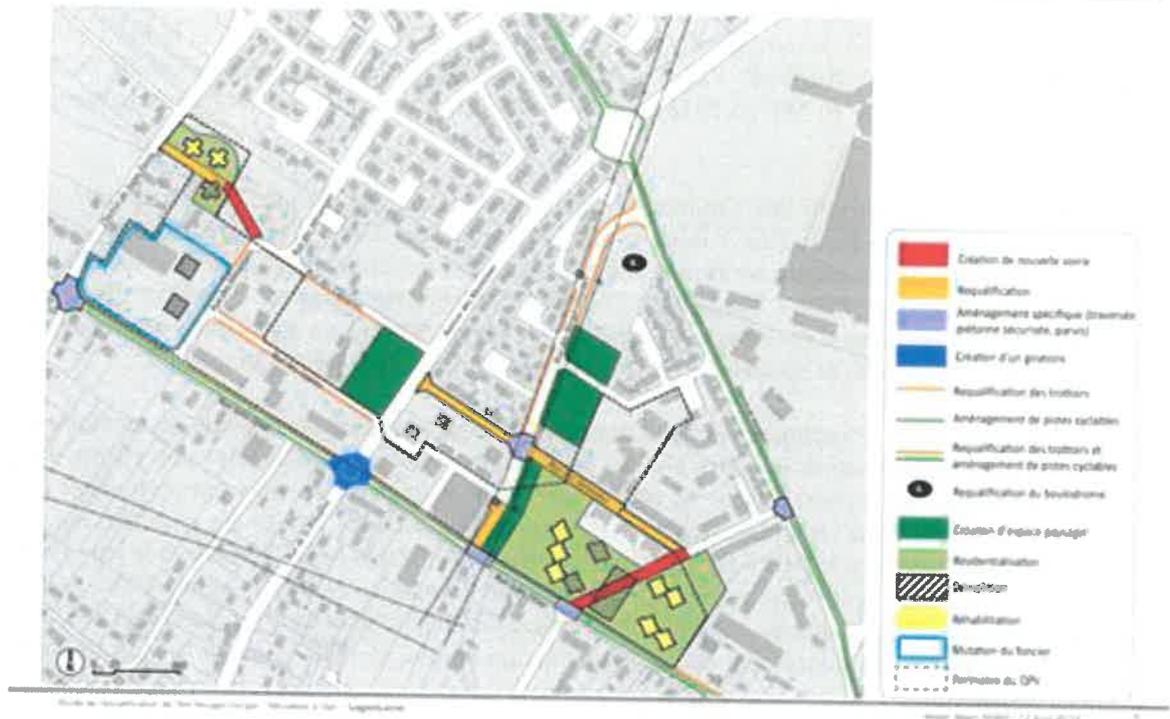
Les opérateurs :



Les financeurs :



**SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS**



**Budget global aménagements  
(hors ingénierie)**

	ANRU	Région centre val de seine	FEDER	Prêts bonifiés	Total subvention (hors prêts bonifiés)	Coût total Aménagement
Logement	2 229 188 €	670 000 €	277 300 €	879 000 €	2 375 696 €	17 244 331 €
COALLIA	0 €	600 000 €	0 €		600 000 €	3 632 722 €
Ville de Gien	110 191 €	442 729,80 €			332 921 €	1 696 711 €
CDCG	161 922 €	331 828 €			513 750 €	3 408 836 €
Total	2 501 299 €	2 064 338 €	277 300 €	879 000 €	3 843 857 €	23 982 800 €

**3. SERVICE CULTUREL**

**3.1 Le tout public**

**La saison culturelle 2019 / Enjeux et mise en œuvre :**

Dans la continuité de 2018, la saison culturelle 2019 a proposé une programmation variée avec des spectacles professionnels en tous genres... Musiques classiques, modernes et jazz, art de rue, théâtre, cirque, l'objectif était de mettre en avant une programmation pluridisciplinaire et variée qui puisse correspondre à un objectif : présenter une offre culturelle homogène afin de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ainsi, la programmation a pu être répartie équitablement sur les communes de la Communauté : 16 spectacles payants et 9 gratuits.

Les événements d'envergure n'ont pas non plus été en reste avec le Festival du Livre Jeunesse (mois de mai), la participation au Festival de musique classique « Jeux d'eau » (Du 5 au 7 juillet) et le Festival de l'Humour en octobre (3 spectacles). Au final, l'ensemble des spectacles de la saison aura rassemblé en 2019, 10 920 spectateurs au total (pour 10 595 en 2018). Un bilan de fréquentation global en légère hausse par rapport à 2018.

Par ailleurs, la Communauté des Communes Giennoises a, comme l'année dernière, pour répondre aux objectifs fixés dans le cadre du PACT Région, participé au soutien des artistes régionaux en programmant un certain nombre de talents locaux confirmés via sa programmation ordinaire (Cie Jabberwock, Anita Farmine, Arbre Compagnie, Collectif La Saugrenue, Collectif Hémisphère, Caragoss...) et son dispositif de cafés-concerts. Elle a également encouragé la création en région Centre en participant au financement d'une résidence de création pour le spectacle « Champs des possibles » de l'Arbre Compagnie.

Enfin, dans l'objectif d'impliquer les habitants dans la mise en œuvre d'un projet de territoire et outre nos efforts continus pour attirer toujours plus de spectateurs, nous avons poursuivi nos efforts de médiation, notamment envers les scolaires. Dans un premier temps, 4 spectacles scolaires ont pu toucher plus de 1400 élèves de maternelle et de lycée. Dans un second temps, le spectacle « Champs des possibles » a été joué dans le quartier des Champs de la ville à Gien et il a impliqué des habitants dans l'écriture et le jeu. Par ailleurs, le Festival du livre jeunesse a, cette année encore, multiplié les actions envers le jeune public, de la maternelle au lycée, avec de très nombreuses interventions d'auteurs et illustrateurs dans les classes de la CDCG (environ 1700 élèves directement concernés) et une fréquentation de plus de 700 visiteurs le jour du Salon du Livre (550 en 2018).

Enfin, nous avons également impliqué les forces vives de notre territoire et 16 spectacles ont pu être organisés en étroite collaboration avec 11 associations disséminées sur toute la CDCG. Nous continuons en 2019 à encourager les associations à réfléchir à des dynamiques plus intéressantes (recherche de thématiques pour créer une identité culturelle sur un village, regroupement d'acteurs, actions autour d'un spectacle, scénarisation d'un événement, etc.).

SPECTACLES	LIEU	DATE	ACHETEZA	MEDIA/CULT	OT	S/PLACE	Nb PLACE
Mééric Colignon	audito	25/01/2019	35	5	13	50	103
La fonction de l'orgasme	audito	08/02/2019	23	16	5	75	119
chansons d'occasion	Boismorand	03/03/2019	16	4	6	119	145
La soupe aux choux	Les Choux	23/03/2019	19	54	2	32	107
Anita Farmine	Nevoy	24/03/2019	12		2	48	75
Féloche	Audito	30/03/2019	52	32	9	35	128
Capuche	Salle des fêtes palis	02/04/2019	3		2	38	43
Radix	Saint Gondon	13/04/2019	10	7		78	95
Pablo Mira	Auditorium	26/04/2019	137	19	28	6	190
Caragoss	Langesse	04/05/2019	9	1	1	75	86
Dans la peau de Cyrano	audito	24/05/2019	39	3	2	59	103

Trio karenine	audito	06/07/2019	6	3		81	90
Duo fines lames	Eglise St Martin sur Ocre	21/09/2019	3	4	0	44	51
Didier Super	Salle polyvalente coullons	11/10/2019	95	6	2	71	174
Frédérique Fromet	Salle polyvalente coullons	12/10/2019	136	8	7	66	217
Wally	Salle polyvalente coullons	13/10/2019	8			39	39
Pass 3 jours festival	Salle polyvalente coullons	11/12/2013	6			9	15
Trio sarocchi	Eglise poilly lez gien	17/11/2019	44	26	9	95	174
Sanseverino	Salle cuirry	23/11/2019	239	75	78	119	534
Concert de l'avent	Eglise st Brisson sur loire	01/12/2019	16	40	1	74	131
<b>TOTAL</b>			<b>908</b>	<b>303</b>	<b>167</b>	<b>1213</b>	<b>2619</b>

### **La saison en chiffres :**

#### **La fréquentation / le public**

La saison culturelle 2019 a accueilli 2619 spectateurs, contre 2274 en 2018 pour les spectacles payants soit plus 345 spectateurs (15% environ) :

- Préventes : 1378 places en 2019 contre 1250 en 2018
- AchetezGiennois – 908 en 2019 contre 751 en 2018
- Médiathèque – 303 en 2019 contre 335 en 2018
- Office du Tourisme – 167 en 2019 contre 164
- Ventes sur place : 1213 places contre 1024 en 2018 (incluant tarif social, groupe et exonérées)
- Les événements gratuits / Sans billetterie :
  - Evénements associatifs : Fête des brandons, Gondulguette, Salon du livre, théâtre apart, évènement étang de la Plancherotte, cafés concerts ... ont une fréquentation globale estimée à **5000 spectateurs**.
  - Séances scolaires, visites d'exposition, accueil des auteurs, ateliers théâtre... : **3301**

**Soit un total estimé de 10 920 spectateurs en 2019 contre 10 595 en 2018 pour l'ensemble des propositions culturelles CDCG.**

Nous pouvons observer que la prévente s'est renforcée, même si le système de billetterie n'est pas optimal, nous rencontrons des dysfonctionnements assez régulièrement. Malgré cela, l'intérêt de la prévente réside dans le fait que les spectateurs puissent nous renseigner sur leur situation géographique.

Les recettes :

- Billetterie : 24 976 € (2619 titres délivrés)
- PACT : 53 280 € (estimation basée sur 2018)
- CGET / Etat : 5 241 € (festival du livre jeunesse) 4 420 € (Ateliers théâtre en milieu scolaire) soit 9 961 €
- Conseil Départemental : 3500 € (Festival du livre jeunesse) 2000 € (festival de l'humour) soit 5500 €

**Soit 93 417€ de recettes en 2019**

Montant total des subventions pour 2019 : 68 441€ contre 63 453€ en 2018 soit + 4 990 € (soit + 7,62%) et + 12 763 € depuis 2016 (+18,64%).

- Optimisation du PACT Région avec notamment l'intégration de « scolaire »,
- Convention de partenariat culturel avec le département du Loiret,
- Politique de la Ville : présentation des projets correspondant aux critères

### Focus sur les temps forts et dispositifs spéciaux :

#### ➤ Ateliers Théâtre :

Les ateliers théâtre en milieu scolaire ont été mis en place il y a une dizaine d'années. Judith HARRIS et Sabine PEYRARD les animent. Ce dispositif concerne les cours élémentaires et les collèges du territoire. Chaque année, en concertation avec le rectorat, des écoles et classes différentes sont choisies.

Les ateliers sont valorisés par la mise en place de représentations publiques en fin d'année scolaire, à l'auditorium de Gien.

L'année scolaire 2019-2020 les écoles suivantes ont bénéficié des ateliers théâtre :

- Collège St François : une classe de 6<sup>ème</sup>
- Collège Bieldstein : une classe de 4<sup>ème</sup>
- Collège les Clorisseaux : une classe de 6<sup>ème</sup> SEGPA
- Ecole de Coullons : une classe de CP, une classe de CE1 et une classe de CM1/CM2
- Ecole René Cassin : une classe de CM1, une classe de CM1/CM2 et une classe de CM2
- Ecole Cuiry : une classe de CM1 qui vient se substituer à une classe du collège Mermoz, l'équipe éducative impliquée dans d'autres projets cette année n'a pas été en mesure d'accueillir l'atelier.

La convention triennale arrive à son terme en juin 2020. Il sera nécessaire de revoir les objectifs de cette convention réadapter le projet pédagogique de cette action en concertation avec l'éducation nationale.

Montant de la rémunération des intervenantes : 12 600 € + Coût représentations 1 200 € environs.

- Financement : CDCG + inclusion dans le PACT (estimation : 3 000€) + CGET-Politique de la ville : 4 420€

**Ce dispositif a touché 436 élèves en 2019**

#### ➤ Festival du Livre Jeunesse :

Ce dispositif est organisé par le CDCG mais piloté par la médiathèque de Gien. L'édition 2019 a développé la thématique « Tous aux Jardins ! #2 », deuxième volet d'une thématique riche et pédagogique.

Son rayonnement est territorial puisque toutes les écoles du territoire (collège et Lycée) qui le demandent reçoivent un auteur/Illustrateur. Ainsi 1700 élèves ont pu bénéficier d'une intervention.

Le festival s'étant d'avril à juin avec des programmations associées émanant de l'action culturelle CDCG et de la médiathèque de Gien pour offrir un programme éducatif complet, de qualité et cohérent.

Pour clôturer le festival, nous organisons le Salon du Livre Jeunesse au sein de l'Espace Culturel, sur une journée, proposant des animations, des jeux, des séances de dédicaces avec les auteurs, un événement auquel on peut aller et venir au cours de la journée. Ainsi nous avons accueillis en 2019 plus de 700 visiteurs sur la journée, contre 550 en 2018.

A noter également la participation de la Maison Des Jeunes, qui nous accompagne dans l'accueil du public, la mise en place des animations et la tenue de la buvette. Cette collaboration permet de valoriser ces jeunes, mais également de renforcer les liens entre eux et le personnel de l'Espace Culturel. Ces jeunes, pour la plupart issus des quartiers prioritaires ont également contribué à favoriser la venue de leurs familles ou voisins, ce qui a permis d'attirer un public jusqu'à lors difficilement mobilisable.

Budget hors programmation complémentaire / hors masse salariale : 21 000€

Subventions : Département du Loiret – 3500€ / Etat CGET – 5214€ / PACT Région – env. 3 000€

#### ➤ Festival de l'Humour à COULLONS en collaboration avec l'association « Lever de Rideau » :

Depuis 2018 nous avons repensé le format du Festival de l'humour pour proposer 3 spectacles sur 3 jours en un même lieu, la salle polyvalente de Coullons. Ce projet correspondait à l'attente politique de territorialiser

la saison culturelle décentralisant certains temps forts. Ce dispositif est un succès en matière de fréquentation mais aussi en termes de co-construction avec l'association accueillante.

Ainsi, nous avons pu constater que cet événement offre la capacité d'attirer du public à environ 100 km à la ronde : 1/3 de la salle était orléanaise, 1/3 du Cher et le dernier 1/3 du giennois élargi.

Les temps forts offrent un rayonnement extraterritorial à la saison culturelle.

**Plus de 450** spectateurs ont participé à cette seconde édition, chiffre légèrement en baisse par rapport à 2018 mais suffisant pour acter la pertinence de l'événement.

Budget : 20 900€ hors frais de personnel permanent.

Subventions : Département 2 000€ / PACT : 3 000€

Au regard de tous les éléments de bilan cités ci-dessus, l'année 2019 marque un nouveau jalon dans l'établissement d'un schéma de développement culturel territorial cohérent. La collaboration avec les acteurs associatifs membres de la saison culturelle s'est renforcé encore pour offrir un programme varié, exigeant et à la fois accessible à tous.

La saison culturelle giennoise est, à ce jour, reconnue par de nombreuses institutions et partenaires (Département, Région, Etat...) et touche un public nombreux se déplaçant parfois d'un rayon de 100KM à la ronde, mais favorise également la circulation des publics en son sein. Tous les publics sont touchés par ces actions variées.

## 4. SERVICES TECHNIQUES

### 4.1 Informatique/Téléphonie

#### **Missions :**

---

- Exploitation et maintenance des équipements du système informatique
- Aide et accompagnement des utilisateurs
- Gestion des incidents d'exploitation
- Installation, gestion et suivi des équipements informatiques
- Maintien des conditions générales de production
- Gestion du parc informatique
- Accompagnement et formation des utilisateurs
- Recensement des dysfonctionnements et des améliorations fonctionnelles

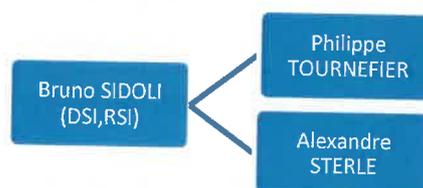
#### **Structuration du service :**

---

##### **Service mutualisé Ville de GIEN et CDCG, 3 Agents :**

- Bruno SIDOLI (DSI,RSI) (départ en avril 2020)
- Alexandre STERLE (technicien informatique)
- Philippe TOURNEFIER (technicien informatique)

- Arborescence du service :



## **Parc Informatique Ville/CDCG :**

---

- 130 X PC « Ecoles »
- 169 X PC « Mairie/CDCG »
- 1 X Serveur Physique
- 3 X ESX
- 9 x VM (serveurs virtuels)

## **Stagiaires accueillis :**

---

- Thomas ( 11 semaines) – 2 stages
- Dorian ( 6 semaines) - 1 stage
- Thibault ( 5 semaines) – 1 stage
- Melvin ( 5 semaines) – 1 stage

## **Actions importantes 2019 :**

---

- Retrait des serveurs à risques sous le système Windows Server 2003.
- Retrait d'un des deux serveurs à risque sous Windows Server 2008.
- Migration serveur Etat civil sur ESX.
- Mise en réseau physique et logiciel du centre culturel avec le centre administratif avec suppression des anciens serveurs.
- Changement de par feu vers un par feu de type cluster.
- Suppression de tous les switches non adaptés par des switches administrables offert par l'hôpital de Gien.
- Amélioration de la stabilité et de la vitesse du réseau interne malgré une qualité de câble réseau intégré au bâtiments de très mauvaise qualité et obsolètes (VLAN).
- Installation des 4 Bornes wifi sécurisés avec 2 SSID sous VLAN.
- Mise en place de VLAN.
- Mise en place d'un nouveau système de sauvegardes, Externe (OVH) Interne sur baie Raid et amovible (3X 4T).
- Amélioration du parc informatique avec le changement de disque dur sur les postes agent avec des disques de type SSD (50x plus rapides) permettant d'envisager prochainement le passage généralisé à Windows 10.
- Multiplication (x100) des débits de connexion internet via deux fibres internet.
- Poursuite de l'uniformisation du parc informatique des écoles vers Ubuntu.
- Installation de 30 PC et remplacement de 10 PC obsolètes pour les écoles.
- Configuration et Mise à disposition de PC Linux dans toutes les mairies de la CDCG pour le PLUI.
- Réception de l'audit et début de mise en place des actions correctives.
- Réalisation du projet des tablettes pour les futurs élus.
- Préparation d'un projet de messagerie évolutive (office365 + messagerie).
- Préparation d'une solution concernant la fin de Windows 7 avec des licences en location répondant aux évolutions futures du numérique.
- Gestion des diverses attaques informatiques.
- Réalisation d'un projet de remplacement des serveurs.
- Optimisation de l'écoute des utilisateurs avec une réponse en maximum préventive plutôt que curative.
- Installation d'une prise en main à distance des utilisateurs pour optimiser les temps de dépannages, coût de déplacements, la réactivité le tout en respectant les législations conformités.
- Les mesures prises ont toutes été faites dans le but de se conformer au plus proche de la RGPD

## Etat des lieux 2019 et conclusion :

- Câblage réseau disparate, plusieurs types de câble Ethernet sont présents au centre administratif notamment certains datant du siècle dernier (avant 2000). Les Vlans récemment installés ont permis de stabiliser les connexions, mais en contrepartie le débit est bridé sur certaines portions.
- L'espace disque (stockage) restant est très faible surtout sur un des ESX (serveurs) 50 GB.
- Le serveur CDCG et les deux serveurs Mairie sont à remplacer. La puissance du serveur CDCG n'était plus assez importante pour supporter le nouveau système de sauvegarde. Le logiciel de sauvegarde a donc été déplacé sur un autre ESX légèrement plus puissant mais qui lui aussi est surchargé. La situation devient critique pour nos serveurs ils ont été optimisés au maximum. Installer d'autres logiciels est dorénavant impossible. La continuité de fonctionnement ne peut plus être garantie.
- Depuis la suppression et la migration des versions Windows serveur 2003 nous n'avons eu à ce jour Zéro attaques en 2020. Nous avons eu 5 Attaques en 2019 dont la dernière ou nous sommes passés à côté d'une catastrophe (*pertes de la totalité des données depuis l'existence de l'informatique dans la collectivité*).
- Toutes les données présentes dans nos serveurs ont été cryptées lors de ces attaques.
- La dernière attaque a crypté les données serveur mais également toutes nos sauvegardes.
- Nous avons pu restaurer malgré tout la plupart de nos données, car une de nos sauvegardes était par chance en maintenance et donc à l'arrêt lors de cette attaque. Le service communication lui a tout perdu.
- Les attaques informatiques exploitent les faiblesses et les failles notamment des anciennes versions de système d'exploitation (Windows Serveur, Windows vista, Windows 7) et de suite bureautique obsolète (Office), qui ne sont plus mises à jour par Microsoft. La messagerie et la vigilance des agents est également un élément important.
- La présence d'une centaine de poste encore sous Windows 7, fait de nous une cible idéale pour les attaques, plus le temps passe et plus nous devenons vulnérables.
- Le remplacement des serveurs et des licences des postes agents est nécessaire.
- Des unités centrales restent à améliorer (mémoire et puissance) mais leur remplacement physique n'est pas une nécessité pour la plupart. Par contre la migration de Windows 7 vers Windows 10 devient indispensable.

## Répartition d'Activité 2019 par Pole en chiffre :

POLES (Services Informatique)	Heures totales	En % de l'activité
Informatique	1102,77	37,16%
S.A.P.	360,37	12,14%
Ecoles	373,9	12,60%
Elus	148,83	5,02%
S.T.	70,75	2,38%
Direction Générale	217,4	7,33%
O.R	200,4	6,75%
Affaires Culturelles	32,58	1,10%
Aménagement	189,17	6,37%
Communication	131,03	4,42%
Police Municipale	60,07	2,02%
Cabinet	25,73	0,87%
Archives Municipales	6,57	0,22%
Politique de la Ville	12,4	0,42%
E.C.O.	3,08	0,10%

Assainissement	6,1	
CCAS	9,5	0,32%
Service Transport	16,5	0,56%

## 4.2 Service public d'élimination des déchets

La Communauté des Communes Giennoises vote un taux d'enlèvement des ordures ménagères tous les ans dans le cadre de sa compétence « élimination et valorisation des déchets ». Ce taux prend en compte les quatre zones définies en fonction de la fréquence des collectes.

Taux	Zone	Nombre de collectes
Taux plein	Zone 1	1 collecte OM / semaine
Taux majoré 0,5	Zone 4	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / 15 jours
Taux majoré 1	Zone 2	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine
Taux majoré 2	Zone 3	2 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine

COMMUNES	Zonage	BASES 2019	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019	Produit attendu /commune	
LES CHOUX	1 collecte OM / semaine	Zone 1	506 354	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	54 180 €
BOIMORAND			830 834	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	88 899 €
LE MOULINET			153 771	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	16 453 €
LANGESSE			106 606	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	11 407 €
COULLONS			808 356	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	86 494 €
GIEN			908 566	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	97 217 €
NEVOY			599 714	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	64 169 €
POILLY			601 295	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	64 339 €
ST BRISSON			306 528	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	32 798 €
ST GONDON			90 700	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	9 705 €
ST MARTIN			114 934	12,34%	12,44%	12,30%	10,70%	12 298 €
COULLONS			1 237 480			12,80%	11,20%	138 598 €
POILLY			1 728 929			12,80%	11,20%	193 640 €
NEVOY	484 832			12,80%	11,20%	54 301 €		
ST BRISSON	520 278			12,80%	11,20%	58 271 €		
ST GONDON	849 616			12,80%	11,20%	95 157 €		
ST MARTIN	1 091 186			12,80%	11,20%	122 213 €		
GIEN	1 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine	Zone 2	897 157	13,61%	13,67%	13,31%	11,70%	104 967 €
COULLONS								0 €
POILLY				13,61%	13,67%		0 €	
POILLY	2 collecte OM / semaine + 1 collecte tri sélectif / semaine	Zone 3	333 668	14,89%	14,90%	14,33%	12,69%	42 342 €
POILLY			9 549	14,89%		14,33%	12,69%	1 212 €
ST MARTIN			13 583 367	14,89%	14,90%	14,33%	12,69%	1 723 729 €
GIEN								
<b>TOTAL PARTICIPATION SMICTOM</b>							<b>3 072 716 €</b>	

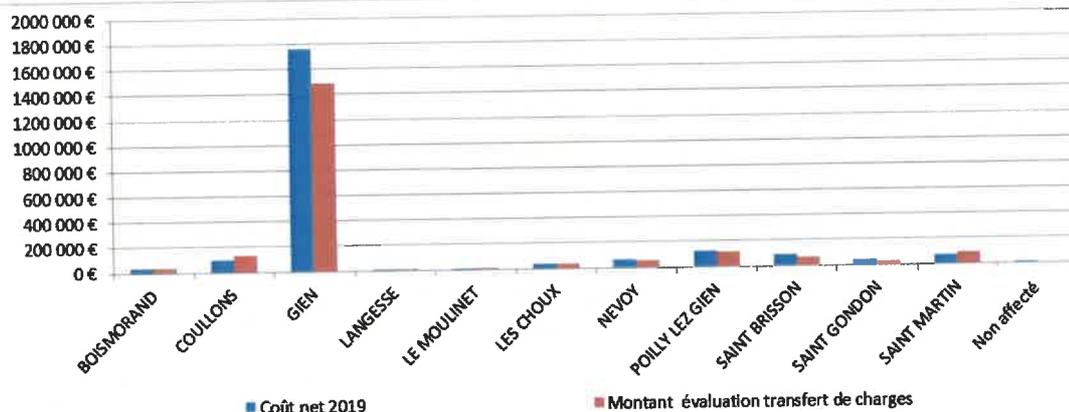
## 4.3 Voirie

### BILAN BUDGET INVESTISSEMENT CDCG

Communes	Bâtiment	Descriptif	Coût € TTC
Coullons	Gymnase	Remplacement éclairages leds	9 466,80
Coullons	Dojo	Remplacement éclairages leds	4 339,20
Gien	Gymnase Céline Bottet	Remplacement éclairages leds	11 491,20
Gien	Gymnase Marguerite Audoux	Remplacement éclairages leds	7 560,00
Gien	Gymnase Montbricon	Remplacement éclairages leds	9 964,80
Gien	Gymnase Paul Bert	Remplacement éclairages leds (salle omnisports + gradins)	13 708,80
Gien	Tennis couvert (ancienne bulle)	Remplacement éclairages leds	11 328,00
Gien	Tennis couvert (nouvelle bulle)	Remplacement éclairages leds	10 003,20
Poilly	Gymnase Les Clorisseaux	Rénovation vestiaires	5 855,58
<b>TOTAL</b>			<b>83 717,58</b>

## BILAN VOIRIE (hors emprunts transférés)

	Dépense de personnel (déduction remboursement emplois aidés) - refacturation personnel des communes	Refacturation matériel	Dépenses fonctionnement CDCG (service transféré) + investissement matériel	travaux + entretien voirie (fauchage / balayage / élagage)	Total des recettes de fonctionnement (hors FCTVA)	Coût net 2019	Montant évaluation transfert de charges	écart	Emprunt (intérêts + capital)
BOISMORAND	10 780 €	10 700 €		15 488 €		36 968 €	39 725 €	2 757 €	
COULLONS	35 605 €	25 837 €		37 217 €		98 659 €	130 231 €	31 572 €	
GIEN	594 349 €		276 967 €	890 456 €		1 761 772 €	1 488 915 €	-272 857 €	
LANGESSE				11 969 €		11 969 €	6 169 €	-5 800 €	
LE MOULINET	1 762 €	1 978 €				3 740 €	5 696 €	1 956 €	
LES CHOUX	15 127 €	5 866 €		15 807 €		36 800 €	35 291 €	-1 509 €	
NEVOY	30 733 €	17 180 €		13 067 €		60 980 €	54 869 €	-6 111 €	
POILLY LEZ GIEN	79 381 €	28 599 €		14 350 €		122 330 €	111 953 €	-10 376 €	44 154 €
SAINT BRISSON	37 998 €	15 387 €		31 827 €		85 212 €	59 060 €	-26 152 €	30 487 €
SAINT GONDON	3 654 €	480 €		28 911 €		33 045 €	27 481 €	-5 564 €	
SAINT MARTIN	23 935 €	18 676 €		24 263 €		66 873 €	87 377 €	20 503 €	13 644 €
Non affecté			864 €			864 €	0 €	-864 €	
<b>TOTAL</b>	<b>833 324 €</b>	<b>124 703 €</b>	<b>277 831 €</b>	<b>1 083 355 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 319 215 €</b>	<b>2 046 767 €</b>	<b>-272 446 €</b>	<b>88 285 €</b>



### BILAN TRAVAUX DE VOIRIE – PATA et curage de fossés

Motifs d'intervention	Description travaux	Communes	Montant HT	Montant TTC
PATA *	Travaux de voirie	Gien	11 936,00 €	14 323,20 €
PATA	Travaux de voirie	Boismorand	5 968,00 €	7 161,60 €
PATA	Travaux de voirie	Coullons	8 952,00 €	10 742,40 €
PATA	Travaux de voirie	Langesse	2 984,00 €	3 580,80 €
PATA	Travaux de voirie	Les Choux	2 984,00 €	3 580,80 €
PATA	Travaux de voirie	Nevoy	5 968,00 €	7 161,60 €
PATA	Travaux de voirie	Saint-Brisson-sur-Loire	5 968,00 €	7 161,60 €
PATA	Travaux de voirie	Saint-Martin-sur-Ocre	5 968,00 €	7 161,60 €
PATA	Travaux de voirie	Poilly-lez-Gien	5 968,00 €	7 161,60 €
PATA	Travaux de voirie	Saint-Gondon	5 968,00 €	7 161,60 €
Curage de fossés	Intervention route des Jours et route de la Bussière	Saint-Brisson-sur-Loire	4 652,78 €	5 583,34 €
Curage de fossés	Intervention Bois Chétif Montfort et VC n°12	Gien	4 378,19 €	5 253,83 €
<b>TOTAUX</b>			<b>71 694,97 €</b>	<b>86 033,97 €</b>

\* PATA : point à temps automatique - Entretien et/ou réparation des couches de roulement des chaussées (bitume et gravillons)



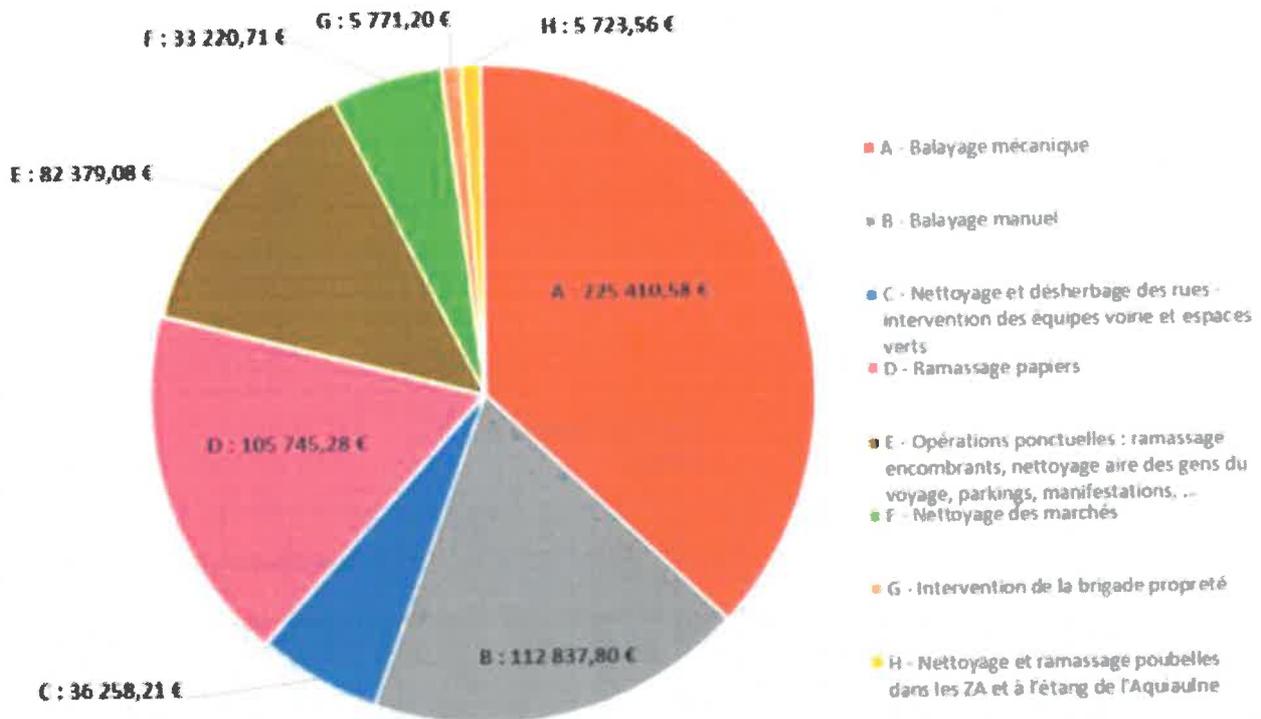
### SUIVI DES DEPENSES VOIRIE

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne	Réduction lors du transfert	Chiffrage pris en compte pour transfert 2015	Chiffrage pris en compte pour transfert 2002-2006-2013	TOTAL budget (correspondant aux transferts de charges)	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Moyenne 5 dernières années	
Réalisation des dépenses effectuées par les communes (chiffrage pour CLECT -hors amortissement)	BOISMORAND	28 648 €	19 522 €	11 055 €	39 725 €	31 265 €	24 124 €	24 124 €	30%	15 896 €	29 829 €	39 725 €	86 335 €	29 256 €	39 780 €	61 957 €	36 968 €	50 865 €	
	COULLONS	121 875 €	97 401 €	98 867 €	143 256 €	242 552 €	373 088 €	179 430 €	30%	115 634 €	14 597 €	130 231 €	226 841 €	95 854 €	133 696 €	151 945 €	98 659 €	141 401 €	
	GIEN	1 278 445 €	1 577 170 €	1 271 278 €	1 084 820 €	1 793 093 €	1 929 571 €	1 488 563 €	30%	1 445 900 €	49 015 €	1 488 915 €	504 405 €	1 461 705 €	1 246 829 €	1 494 215 €	1 761 772 €	1 281 784 €	
	LANGESSE	39 150 €	2 815 €	10 955 €	1 940 €	2 419 €	2 460 €	9 958 €	80%	1 121 €	5 048 €	6 169 €	4 878 €	13 355 €	15 401 €	39 404 €	11 969 €	17 091 €	
	LE MOULINET	12 657 €	33 074 €	20 998 €	15 153 €	37 856 €	12 037 €	19 440 €	80%	3 726 €	1 970 €	5 696 €	989 €	3 740 €	27 890 €	3 740 €	3 740 €	8 020 €	
	LES CHOUX	38 057 €	15 029 €	13 583 €	16 153 €	37 856 €	12 037 €	22 117 €	30%	9 580 €	25 712 €	35 291 €	342 746 €	14 347 €	28 659 €	40 096 €	36 800 €	52 460 €	
	NEVOY	95 195 €	62 804 €	84 079 €	59 610 €	117 677 €	52 206 €	77 261 €	30%	47 017 €	7 852 €	54 869 €	27 585 €	58 532 €	321 463 €	64 514 €	60 980 €	66 615 €	
	POUILLY LEZ GIEN	182 275 €	113 044 €	122 405 €	97 971 €	135 039 €	127 068 €	129 620 €	30%	88 947 €	23 006 €	111 953 €	23 294 €	164 132 €	230 319 €	151 443 €	122 330 €	138 304 €	
	SAINT BRISSON	48 542 €	103 948 €	132 311 €	117 615 €	66 510 €	50 083 €	86 569 €	30%	46 871 €	12 189 €	59 060 €	98 307 €	112 222 €	69 564 €	62 702 €	85 212 €	84 801 €	
	SAINT GONDON	34 069 €	4 711 €	9 920 €	22 169 €	28 157 €	56 422 €	26 240 €	30%	34 185 €	13 296 €	27 481 €	342 €	4 490 €	97 555 €	34 695 €	33 045 €	34 025 €	
	SAINT MARTIN	82 535 €	85 556 €	50 539 €	77 620 €	96 394 €	172 771 €	94 236 €	30%	57 379 €	29 998 €	87 377 €	32 646 €	246 815 €	65 893 €	68 380 €	66 873 €	96 122 €	
	Non affecté													131 057 €	16 165 €	15 148 €	5 625 €	864 €	33 772 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 948 988 €</b>	<b>2 115 804 €</b>	<b>1 825 089 €</b>	<b>1 661 210 €</b>	<b>2 590 326 €</b>	<b>2 862 939 €</b>	<b>2 152 558 €</b>		<b>1 846 297 €</b>	<b>200 510 €</b>	<b>2 046 767 €</b>	<b>1 275 542 €</b>	<b>2 160 424 €</b>	<b>2 082 199 €</b>	<b>2 178 726 €</b>	<b>2 339 232 €</b>	<b>2 005 220 €</b>	
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne											
Travaux de voirie effectués par la CDCG	BOISMORAND	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €											
	COULLONS	1 510 €	2 584 €	81 586 €	286 €	179 984 €	40 110 €	51 010 €											
	GIEN	51 471 €	274 379 €	231 538 €	106 831 €	19 810 €	21 421 €	100 926 €											
	LANGESSE	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €											
	LE MOULINET	19 308 €	0 €	0 €	0 €	2 811 €	0 €	2 686 €											
	NEVOY	37 €	45 438 €	26 733 €	0 €	0 €	0 €	12 031 €											
	POUILLY LEZ GIEN	11 393 €	14 242 €	0 €	1 985 €	0 €	0 €	4 553 €											
	SAINT BRISSON	25 425 €	35 088 €	157 256 €	7 886 €	8 994 €	45 568 €	46 686 €											
	SAINT GONDON	26 257 €	30 511 €	1 457 €	99 699 €	8 166 €	4 475 €	29 093 €											
SAINT MARTIN	37 €	0 €	0 €	10 091 €	0 €	0 €	1 868 €												
<b>TOTAL</b>	<b>135 723 €</b>	<b>770 182 €</b>	<b>403 946 €</b>	<b>537 353 €</b>	<b>225 089 €</b>	<b>183 582 €</b>	<b>375 878 €</b>												

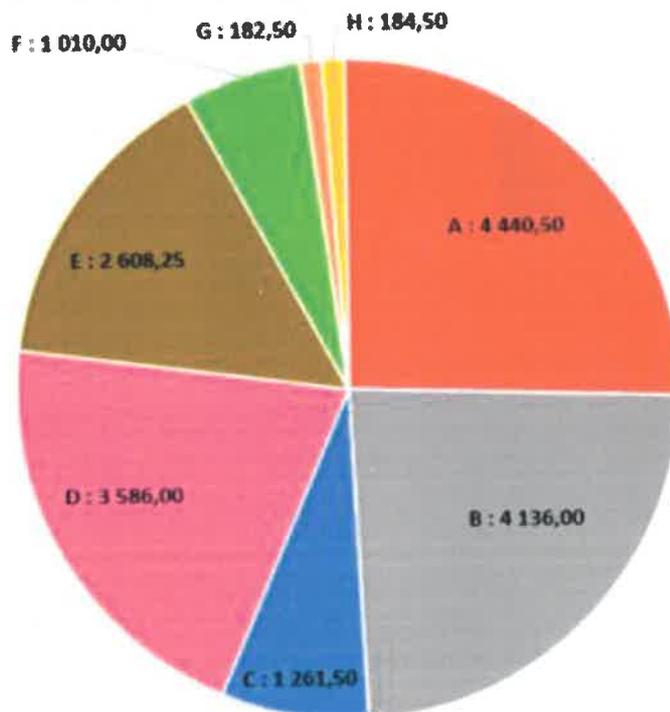
## BILAN DES INTERVENTIONS « PROPRETE »

Interventions CDCG et Ville

Coût total : 607 346.42 €



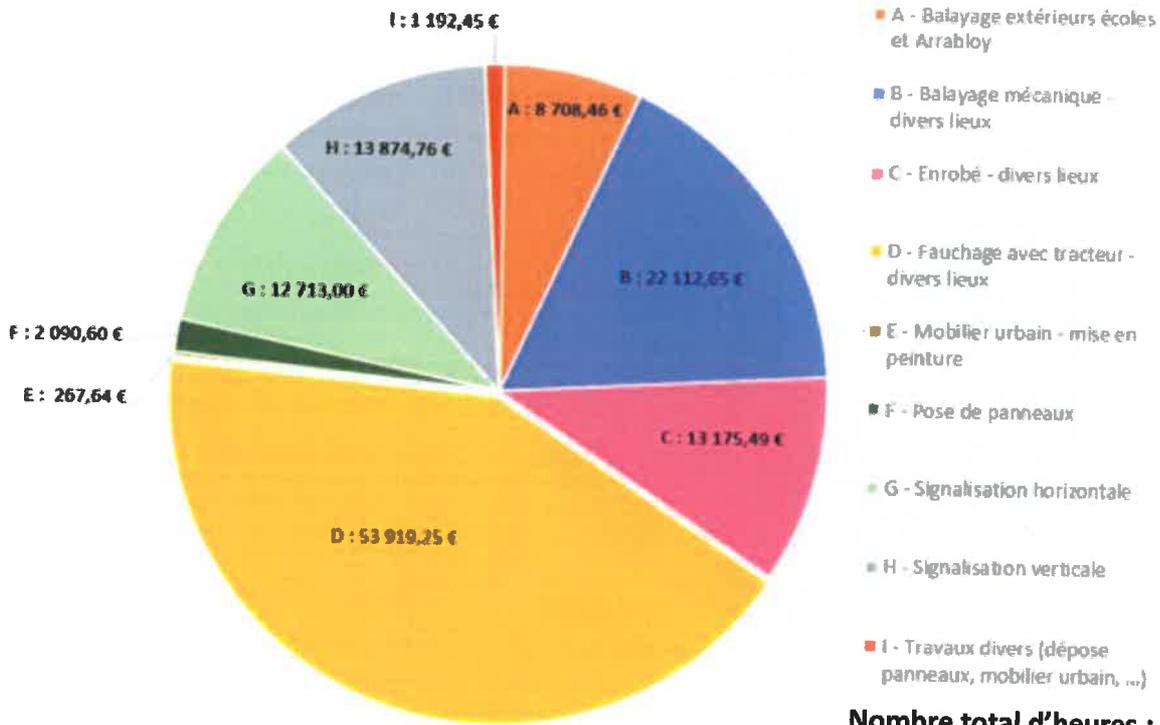
Nombre total d'heures : 17 409.25 h



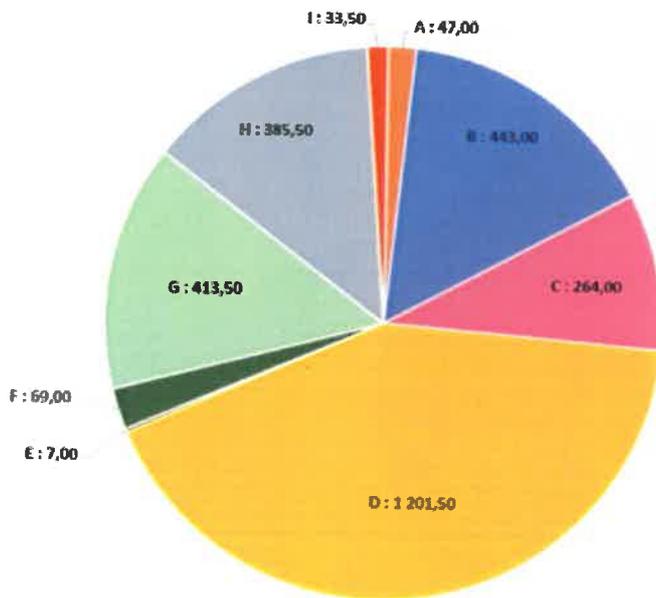
## BILAN DES INTERVENTIONS « VOIRIE »

Interventions CDCG et Ville

Coût total : 128 054.30 €



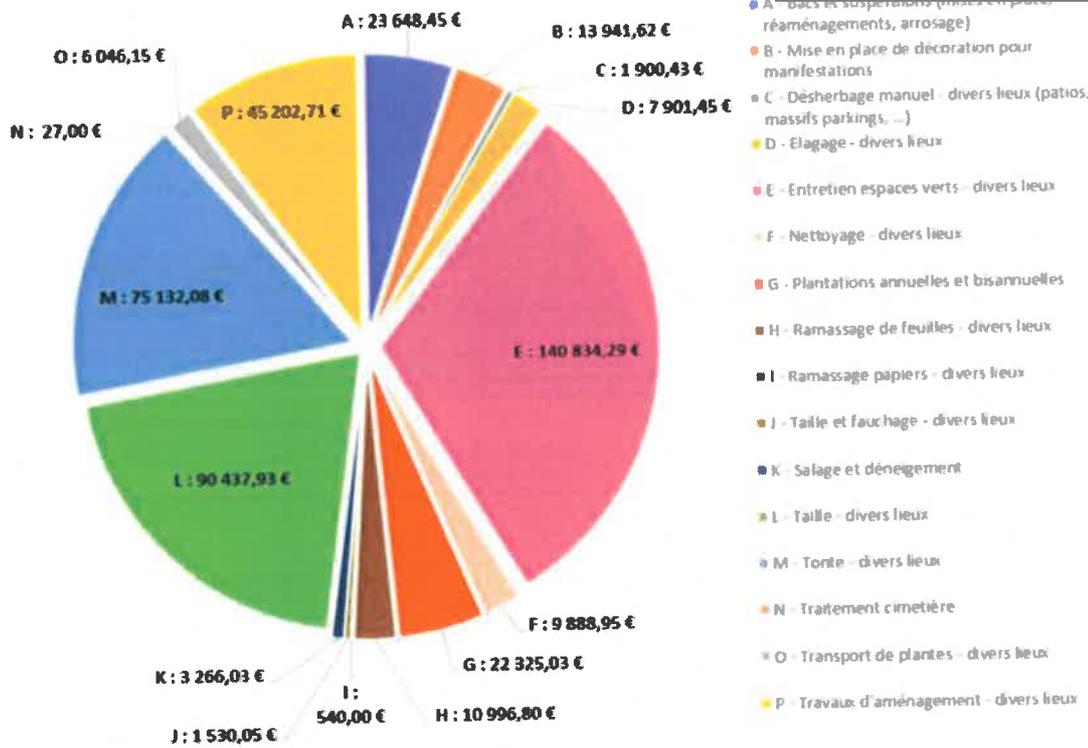
Nombre total d'heures : 2 864.00 h



### BILAN DES INTERVENTIONS « ESPACES VERTS »

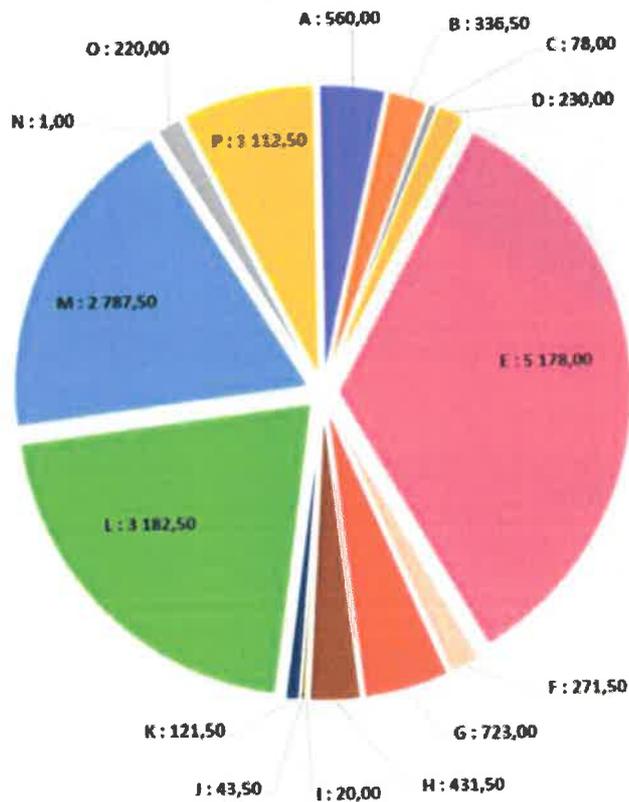
Interventions CDCG et Ville

Coût total : 453 618.97 €



- A - Dacs et suspensions (prima et pous, réaménagements, arrosage)
- B - Mise en place de décoration pour manifestations
- C - Désherbage manuel - divers lieux (patios, massifs parkings, ...)
- D - Elagage - divers lieux
- E - Entretien espaces verts - divers lieux
- F - Nettoyage - divers lieux
- G - Plantations annuelles et bisannuelles
- H - Ramassage de feuilles - divers lieux
- I - Ramassage papiers - divers lieux
- J - Taille et fauchage - divers lieux
- K - Salage et déneigement
- L - Taille - divers lieux
- M - Tonte - divers lieux
- N - Traitement cimetière
- O - Transport de plantes - divers lieux
- P - Travaux d'aménagement - divers lieux

Nombre total d'heures : 15 297.00 h

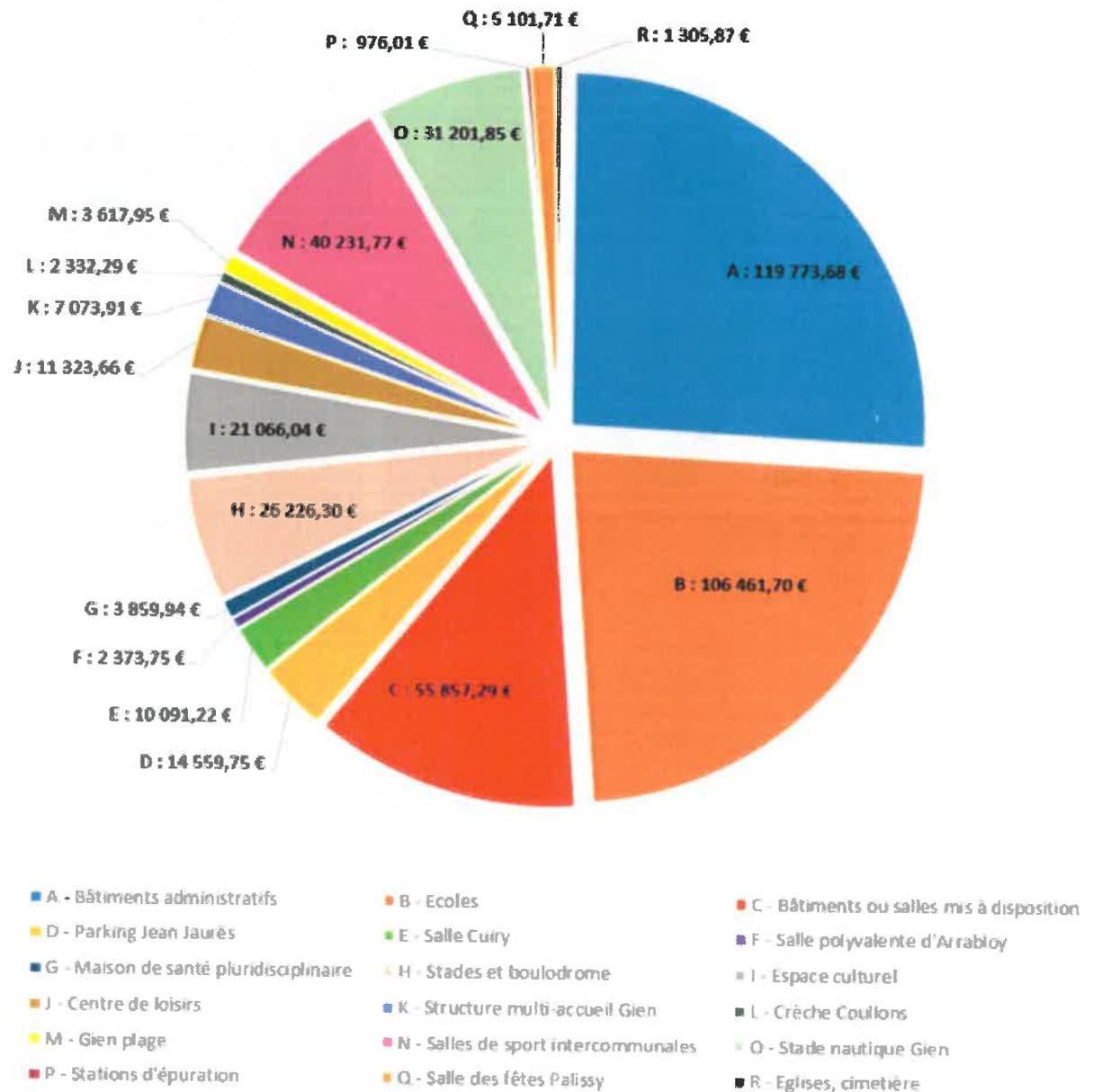


## BILAN DES INTERVENTIONS « ENTRETIEN REPARATION BATIMENTS »

Interventions CDCG et Ville

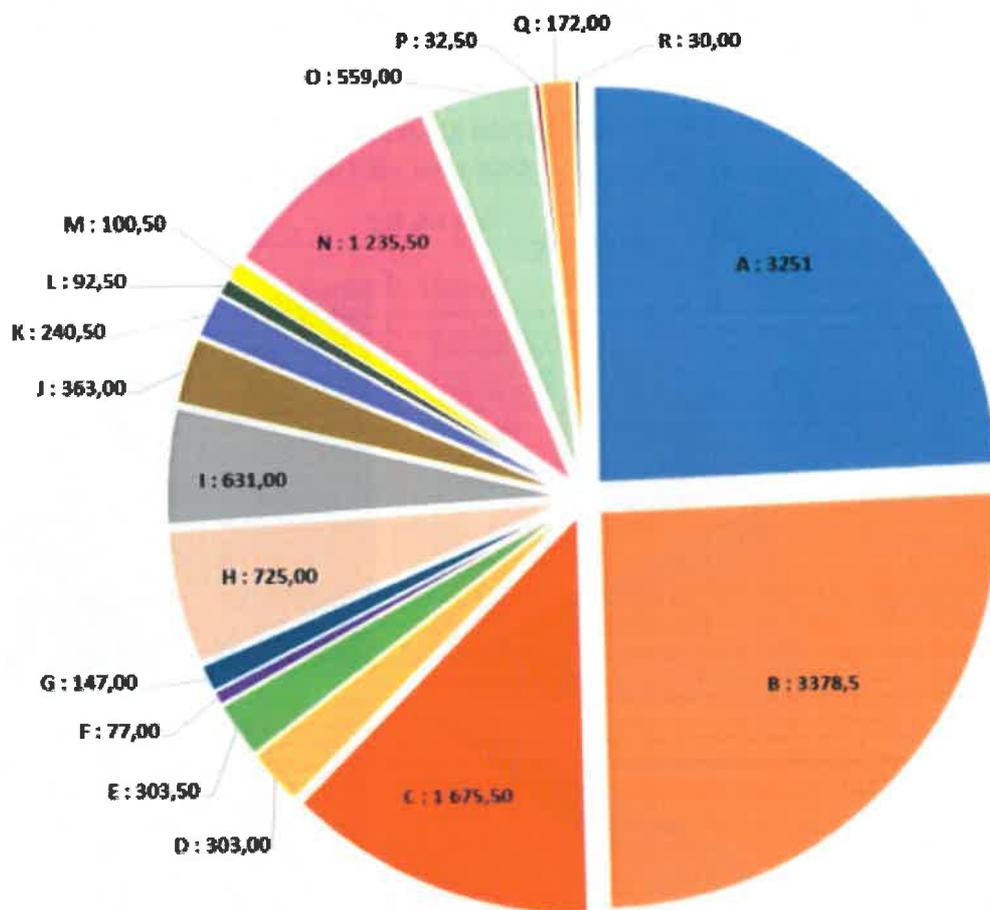
### ENTRETIEN REPARATION BÂTIMENTS

Coût total : 463 434,69 €



### ENTRETIEN REPARATION BÂTIMENTS

Nombre total d'heures : 1 3317



- |  |                                       |   |
|--|---------------------------------------|---|
| ■ A - Bâtiments administratifs           | ■ B - Ecoles                          | ■ C - Bâtiments ou salles mis à disposition |
| ■ D - Parking Jean Jaurès                | ■ E - Salle Cuiry                     | ■ F - Salle polyvalente d'Ar rabloy         |
| ■ G - Maison de santé pluridisciplinaire | ■ H - Stades et boulodrome            | ■ I - Espace culturel                       |
| ■ J - Centre de loisirs                  | ■ K - Structure multi-accueil Gien    | ■ L - Crèche Coullons                       |
| ■ M - Gien plage                         | ■ N - Salles de sport intercommunales | ■ O - Stade nautique Gien                   |
| ■ P - Stations d'épuration               | ■ Q - Salle des fêtes Palissy         | ■ R - Eglises, cimetière                    |

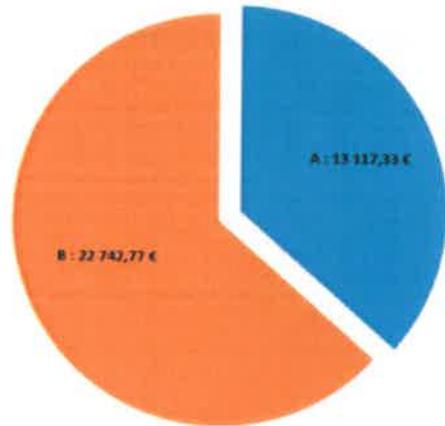
## BILAN DES INTERVENTIONS

Interventions CDCG et Ville

### « ENTRETIEN REPARATION VOIRIE/ESPACES PUBLICS »

ENTRETIEN REPARATION VOIRIE/ESPACES PUBLICS

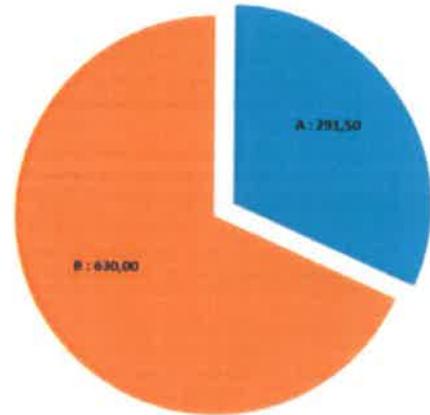
Coût total : 35 860,10 €



■ A - ENTRETIEN REPARATION VOIRIE ■ B - ESPACES PUBLICS / Parkings, aires de jeux, places, ...

ENTRETIEN REPARATION VOIRIE/ESPACES PUBLICS

Nombre total d'heures : 921,50

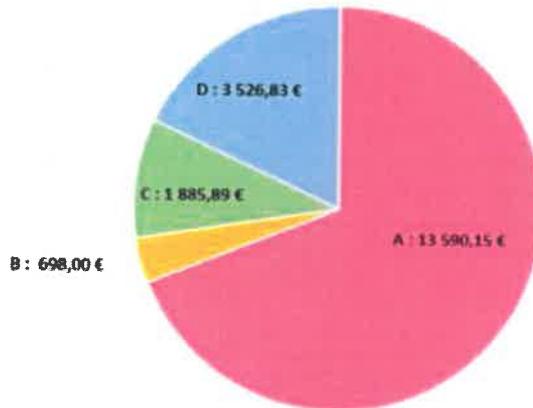


## BILAN DES ASTREINTES

Interventions CDCG et Ville

ASTREINTES

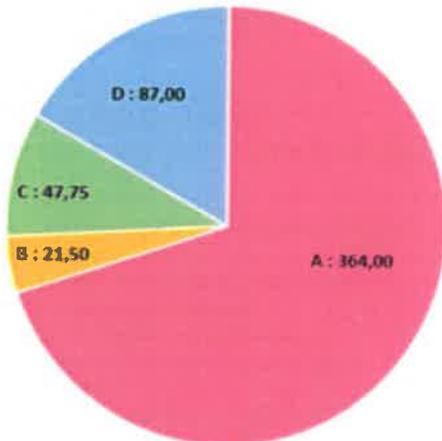
Coût total : 19 700,87 €



■ A - Astreintes bâtiments ■ B - Astreintes parcs et jardins ■ C - Astreintes voirie extérieure ■ D - Astreintes voirie propreté

ASTREINTES

Nombre total d'heures : 520,25



## BILAN DES INTERVENTIONS « LOGISTIQUE »

Interventions CDCG et Ville

### LOGISTIQUE

Demandes d'intervention (manutention/transport et mise en place matériel/travaux divers)

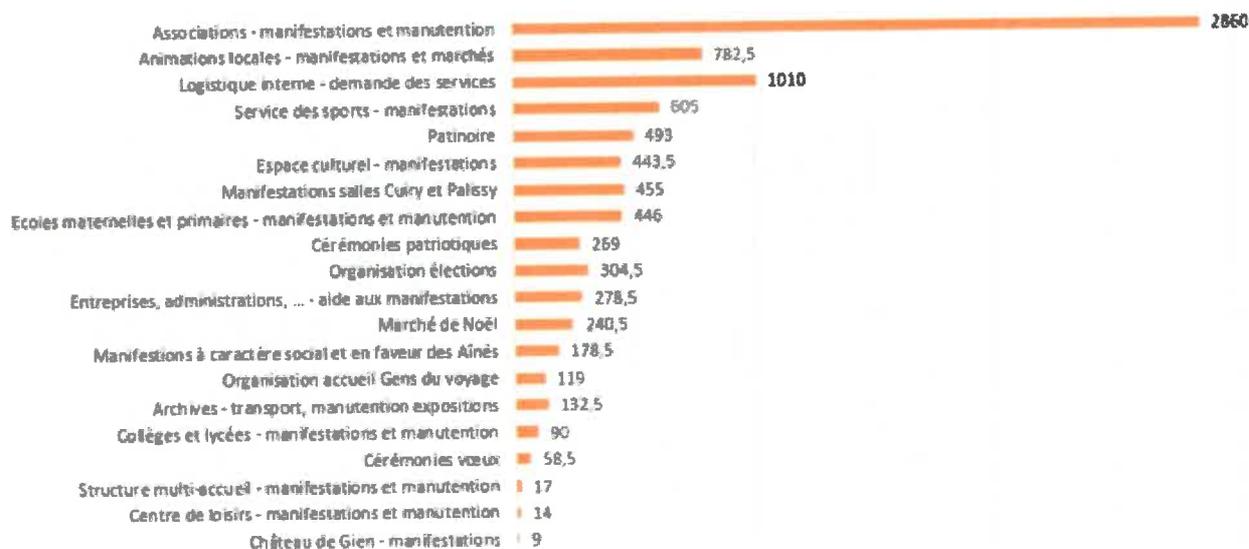
Coût total : 272 941,65 €

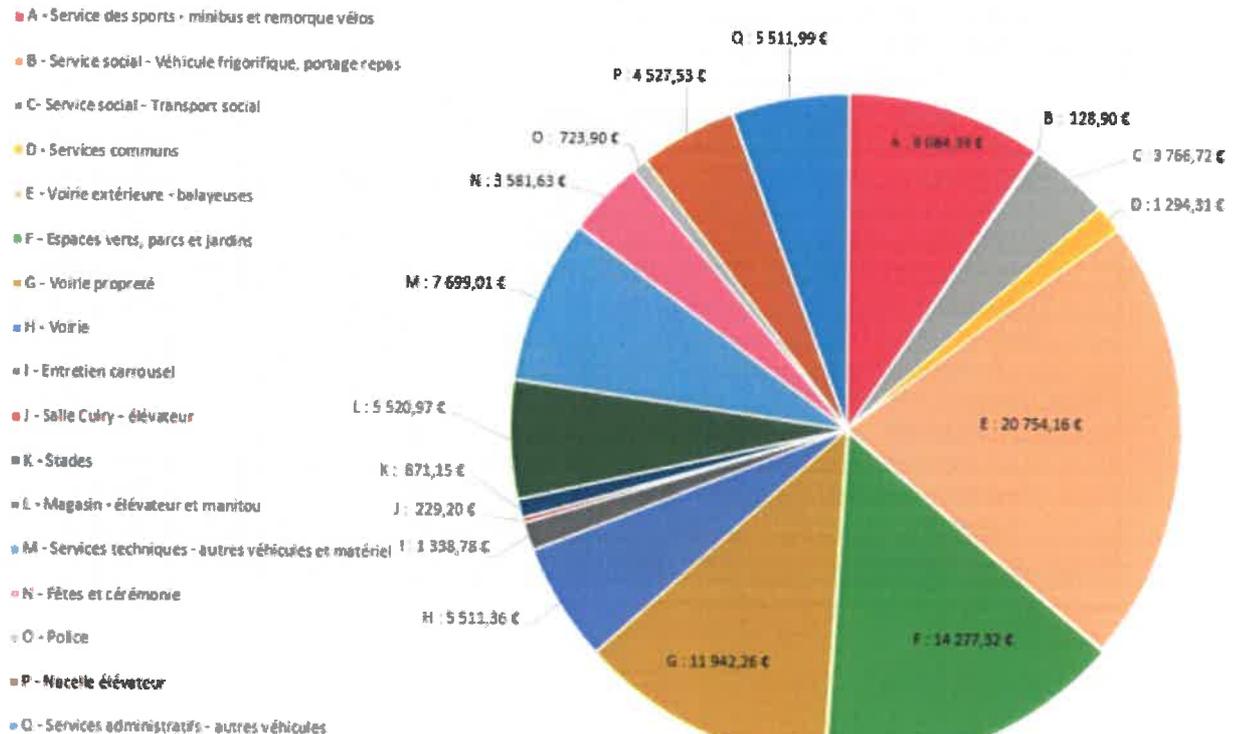


### LOGISTIQUE

Demandes d'intervention (manutention/transport et mise en place matériel/travaux divers)

Nombre total d'heures : 8 806



**BILAN DES INTERVENTIONS « MECANIQUE »***Interventions CDCG et Ville***MECANIQUE****Contrôles techniques, entretien véhicules et matériel****Coût total : 96 763 ,58 €****4.5 Assainissement collectif****Travaux entreprises**

- Renouvellement d'un dégrilleur automatique fin à la station d'épuration de Gien pour un montant de 44 000 € H.T.
- Renouvellement du motoréducteur et des roues du clarificateur de la station d'épuration de Gien pour un montant de 10 350 € H.T.
- Renouvellement d'une pompe temps de pluie à la station d'épuration de Gien pour un montant de 15 220 € H.T.
- Renouvellement d'équipements de télégestion et de régulation pour un montant de 40 595 € H.T.
- Renouvellement d'une barre de guidage de la station d'épuration de Gien pour un montant de 7 321 € H.T.
- Renouvellement des équipements du clarificateur de la station d'épuration de Coullons pour un montant de 10 210 € H.T.
- Déconnexion du ru de l'Anesse pour un montant de 2 036 317,30 € H.T.
- Fourniture et pose d'un dégrilleur à la station d'épuration de Saint-Gondon pour un montant de 22 853 € H.T.

**Autres opérations**

Au cours de l'année 2019, les études suivantes ont été réalisées :

- Etude diagnostic du système d'assainissement de la Commune de Les Choux, pour un montant de 47 800 € H.T.
- Etude sur l'instrumentation du réseau unitaire de Gien, pour un montant de 5 850 € H.T.

**Prestations en régie (en nombre d'heures)**

Type de lieu - Domaine	Arrabloy	Boismorand	Coullons	Gien	Les Choux	Nevozy	Poilly Laz Gien	St Brisson	St Gondan	St Martin sur Ocre	Total général
<b>Fonctionnement régie</b>	<b>1203,0</b>										<b>1203,0</b>
Gestion régie - Contrôle / Sécurité	744,0										744,0
Informatique / Achat	84,0										84,0
Maintenance locaux / divers	375,0										375,0
<b>Poste de relèvement</b>	<b>81,0</b>	<b>8,0</b>	<b>155,8</b>	<b>232,8</b>	<b>71,8</b>	<b>159,3</b>	<b>135,8</b>	<b>77,3</b>	<b>61,3</b>	<b>64,8</b>	<b>1047,5</b>
Contrôle / Sécurité / suivi prestataire	12,3	0,0	24,8	35,5	4,0	10,0	13,3	3,5	13,0	3,0	119,3
Exploitation / espaces verts	14,8	5,0	31,0	54,3	10,0	34,0	43,5	29,3	11,0	16,8	249,5
Maintenance / Logistique	54,0	3,0	100,0	143,0	57,8	115,3	79,0	44,5	37,3	45,0	678,8
<b>Réseau assainissement</b>	<b>105,0</b>	<b>240,0</b>	<b>236,0</b>	<b>907,5</b>	<b>135,5</b>	<b>177,0</b>	<b>160,8</b>	<b>95,0</b>	<b>60,0</b>	<b>112,0</b>	<b>2228,8</b>
Administratif ( DICT - Notaire etc )	11,5	12,5	39,0	262,0	54,5	32,5	44,8	22,5	16,5	31,0	526,8
Exploitation / espaces verts	93,5	227,5	197,0	645,5	81,0	144,5	116,0	72,5	43,5	81,0	1702,0
<b>Station d'épuration</b>	<b>0,0</b>	<b>434,3</b>	<b>727,8</b>	<b>2714,3</b>	<b>285,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>453,8</b>	<b>868,8</b>	<b>0,0</b>	<b>5483,8</b>
Gestion - Contrôle / Sécurité - Suivi prestataire	0,0	6,5	20,5	166,0	0,0	0,0	0,0	3,5	37,0	0,0	233,5
Espaces verts	0,0	25,5	55,0	309,0	0,0	0,0	0,0	107,5	201,0	0,0	698,0
Exploitation	0,0	196,0	242,3	403,0	194,3	0,0	0,0	223,8	280,5	0,0	1539,8
Maintenance / Logistique	0,0	153,8	314,5	1254,5	41,8	0,0	0,0	69,3	295,8	0,0	2129,5
Qualité (Analyse)	0,0	52,5	95,5	581,8	49,0	0,0	0,0	49,8	54,5	0,0	883,0
<b>Total général</b>	<b>186,0</b>	<b>682,3</b>	<b>1119,5</b>	<b>3854,5</b>	<b>492,3</b>	<b>336,3</b>	<b>296,5</b>	<b>626,0</b>	<b>990,0</b>	<b>176,8</b>	<b>9963,0</b>

#### 4.6 Assainissement individuel

	GIEN- ARRABLOY	POILLY- LEZ- GIEN	LES CHOUX	SAINT- GONDON	SAINT- BRISSON	COULLONS	NEVOY	LANGESSE	SAINT- MARTIN	LE MOUL INET- SUR- SOLIN	BOISMORAND	TOTAL
CONTRÔLE INITIAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONTRÔLE PERIODIQUE	0	107	0	0	0	38	0	0	0	0	0	145
ASTEINTE FINANCIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FOURNITURE D'UN RAPPORT POUR UNE INSTALLATION CONTROLEE												
DEPUIS MOINS DE 3 ANS EN VUE DE LA CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION CONTROLEE												
DEPUIS PLUS DE 3 ANS EN VUE DE LA CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER	10	8	2	2	6	14	1	2	2	2	0	49
INSTRUCTION DE DOSSIER DE DEMANDE D'INSTALLATION NEUVE OU REHABILITEE	0	5	0	1	1	5	0	0	1	0	4	17
CONTRÔLE DE CONFORMITE DES TRAVAUX	0	4	0	0	1	6	1	0	0	0	1	13
PRESTATION D'ENTRETIEN	7	7	1	0	5	11	6	7	0	3	1	48
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>131</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>74</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>273</b>

#### 4.7 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Au cours de l'année 2019, les Communautés des Communes Giennoises et Berry Loire Puisaye ont poursuivi l'étude sur les milieux aquatiques du giennois. Le montant de cette étude est de 122 970,55 € H.T. Elle est financée à hauteur de 80% par l'agence de l'eau Loire Bretagne.

La CDCG a contribué à hauteur de 20 723 € à l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loing pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur les communes de Gien, Nevoy, Langesse, les Choux, Boismorand et le Moulinet sur Solin.

La CDCG a contribué à hauteur de 1 258 € au Syndicat d'entretien du Bassin du Beuvron pour l'exercice de la compétence GEMAPI au niveau du bassin du Beuvron sur la Commune de Coullons.

#### **4.8 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

Au cours de l'année 2019, la CDCG a missionné, pour un montant de 47 262,50 € H.T., le groupement « VIZEA / MEDIATERRE CONSEIL » afin d'élaborer le plan climat air énergie territorial (PCAET).

### **5. AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE**

#### **5.1. Opération Façades/ Opération Façades commerciales**

Ces opérations visent à inciter les administrés et commerçants des centres-bourg (et centre-ville pour Gien) à procéder au ravalement des façades dégradées des locaux à usage d'habitation ainsi qu'à la réfection des façades commerciales afin de contribuer à l'amélioration générale du cadre de vie.

Les périmètres, ouvrant droit à une subvention de 25% du montant des travaux, ont été établis en concertation avec chaque commune.

Un budget global de 285 000 € est alloué à ces dispositifs.

Depuis le lancement des dispositifs, 240 779 € de subventions ont été engagés contribuant à générer au travers des travaux financés 1 008 256 € de retombées économiques sur le territoire.

##### **L'Opération Façades :**

Depuis le lancement du dispositif en 2012, 101 opérations ont été validées et 90 ravalements sont aujourd'hui achevés. Sur le plan financier, fin 2019, 231 287 € sont engagés, et 204 663 € de subventions ont déjà été versés aux bénéficiaires de l'opération.

Concernant les retombées économiques, les travaux financés représentent une enveloppe de travaux d'un montant de 977 205 € TTC réalisés majoritairement par des entreprises du territoire.

##### **L'Opération Façades Commerciales :**

L'opération complémentaire « façades commerciales » lancée en 2016 est mise en œuvre afin d'accompagner la valorisation des commerces et la transformation des centres villes des communes du territoire.

Cette action vise à soutenir le commerce et l'artisanat local en poursuivant trois objectifs indissociables :

- Transformer les façades des commerces de centre-ville (embellissement),
- Faciliter l'accessibilité aux commerces pour les personnes à mobilité réduite,
- Créer une dynamique d'attractivité commerciale en hyper-centre.

Depuis le lancement du dispositif, trois opérations ont été validées et réalisées pour un montant total de 9 536 € de subventions et une enveloppe de travaux de 48 094 € TTC.

#### **5.2. Urbanisme**

##### **Les Autorisations des droits du sol :**

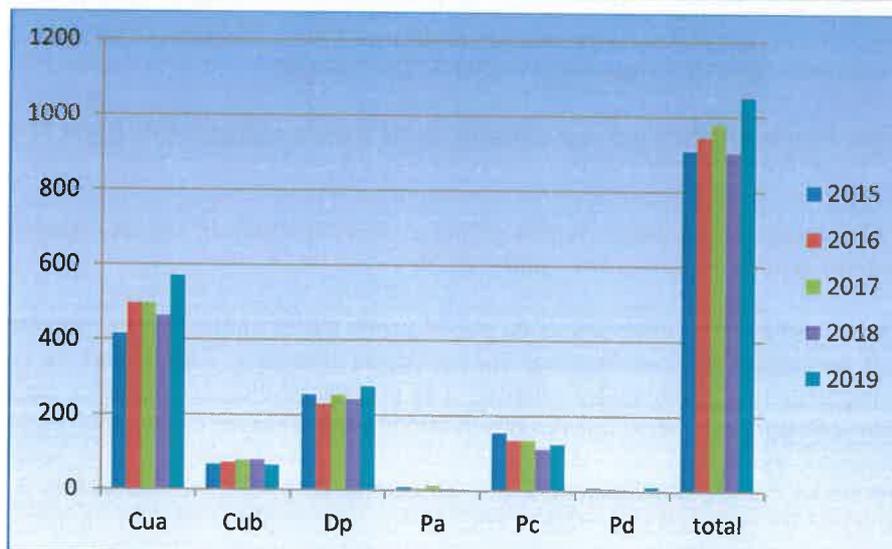
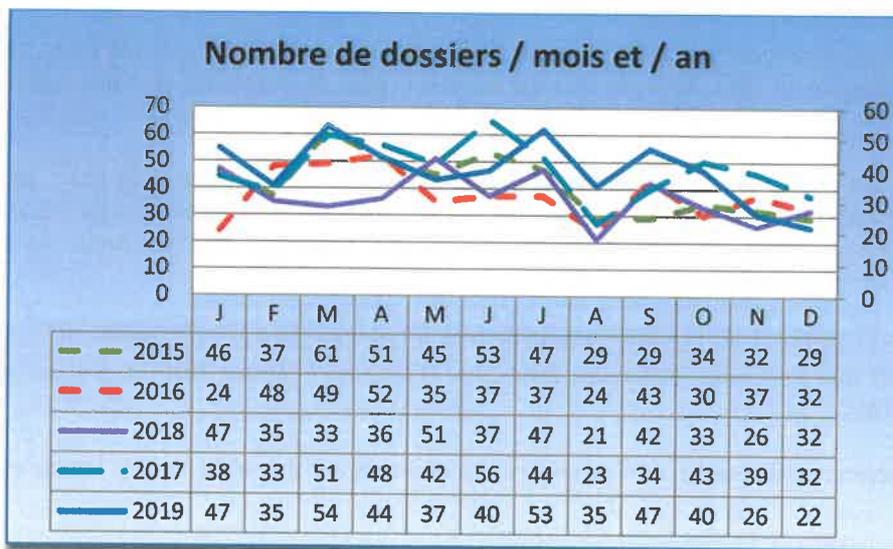
Le service a pour principale mission l'instruction des autorisations d'urbanisme ainsi que l'accueil, l'information du public et le conseil aux collectivités membres de la C.D.C.G.

L'année 2019 s'est achevée avec 1051 actes déposés en mairie et instruits par le Service Autorisation du droit des sols de la Communauté des Communes Giennoises dont 571 CU de simple information.

	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juil	aout	sept	oct	nov	déc	Total annuel
<b>COULLONS</b>	10	4	4	6	5	3	3	2	1	4	2	2	<b>46</b>
<b>GIEN</b>	13	14	26	19	20	20	25	14	19	13	13	11	<b>207</b>
<b>LE MOULINET</b>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	<b>2</b>
<b>LES CHOUX</b>	1	1	0	3	0	1	1	0	1	2	0	0	<b>10</b>
<b>NEVOY</b>	8	4	3	4	4	5	3	8	4	3	1	3	<b>50</b>
<b>POILLY</b>	7	5	5	2	3	2	13	5	7	8	5	4	<b>66</b>
<b>ST BRISSON</b>	3	3	2	3	3	1	2	0	2	6	2	1	<b>28</b>
<b>ST GONDON</b>	2	2	11	3	1	7	4	2	12	0	2	1	<b>47</b>
<b>ST MARTIN</b>	3	2	2	4	1	1	2	4	1	4	0	0	<b>24</b>

Le nombre d'actes déposés en 2019 (1051) est supérieur au nombre d'actes déposés en 2018 (904) et au-dessus de la moyenne des 5 dernières années (957 dossiers).

Le nombre d'actes déposés en 2018 (906) est inférieur au nombre d'actes déposés en 2017 (980) et en-dessous de la moyenne des 3 dernières années (944 dossiers).



Plus de 91% des dossiers déposés sont accordés (hors CUa). Les conseils des services municipaux et du service instructeur en amont des projets permettent de réduire le taux de réponses défavorables en aidant les demandeurs à adapter leurs projets avant le refus.

Motifs	Nombre de refus	
Code de l'Urbanisme	7	1,45 %
POS ou PLU	22	4,58 %
A.B.F	6	1,25 %
D.I	2	0,41 %
Assainissement	0	0 %
Règl. Lotissement	0	0 %
EDF	0	0 %
PPRI	4	0.83%
<b>TOTAL défavorables</b>	<b>41</b>	<b>8.52%</b>

- La collaboration du service instructeur de la CDCG avec la Communauté des Communes du Canton de Briare (CCCB) pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme s'est également poursuivie durant l'année 2019.

### Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

Après avoir finalisé le projet de règlement et les OAP sectorielles en 2018, une attention particulière a été portée sur l'aménagement spécifique de la Ville de Gien, pôle de centralité de l'intercommunalité durant l'année 2019.

Une réflexion a été menée sur l'opportunité d'instaurer les permis de diviser et de louer en centre-ville, la restriction de certains changements de destination en hyper centre et la définition des périmètres des zones de centralité dans lesquelles les commerces devront s'implanter, ainsi que de 2 servitudes de projets dans les quartiers de la gare et de Saint-Lazare.

Ces études ont été validées lors du conseil municipal du 30 janvier 2019 ce qui a permis de présenter le projet de PLUi définitif aux Personnes Publiques Associées (PPA) le 7 février 2019 et d'organiser une réunion publique fin février.

La phase de concertation du public s'est achevée et les observations du public émises lors de cette période ont été étudiées.

Aussi, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> Mars 2019, le Conseil Communautaire a tiré le bilan de cette concertation, arrêté le projet de PLUi et donné son accord sur les projets de PDA –Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques de Saint-Brisson, Saint-Gondon et Boismorand.

Le projet de PLUi a ensuite fait l'objet d'une consultation de 3 mois auprès des PPA (du 11 mars au 11 juin 2019).

Le dossier de PLUi a ensuite été soumis à enquête publique. Des permanences ont été organisées dans chaque commune du territoire entre le 17 juin et le 17 juillet 2019.

Le procès-verbal de synthèse des observations du public remis par la commission d'enquête en date du 23 juillet 2019 a fait apparaître 188 contributions émises durant l'enquête. Les thèmes de ces observations concernaient principalement des demandes relatives à la constructibilité des parcelles, au changement de destination de bâtiments agricoles, ainsi que des observations portant sur les dispositions réglementaires.

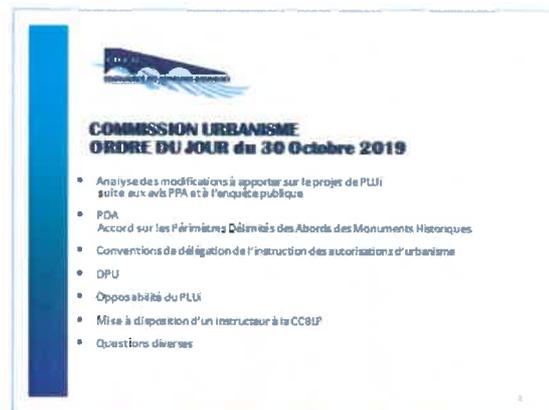
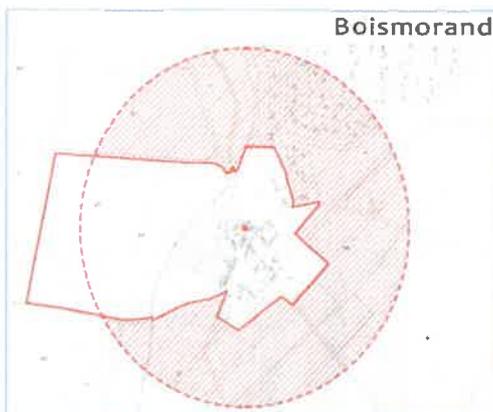
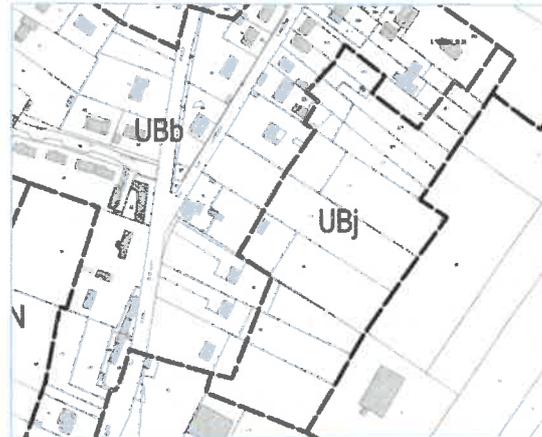
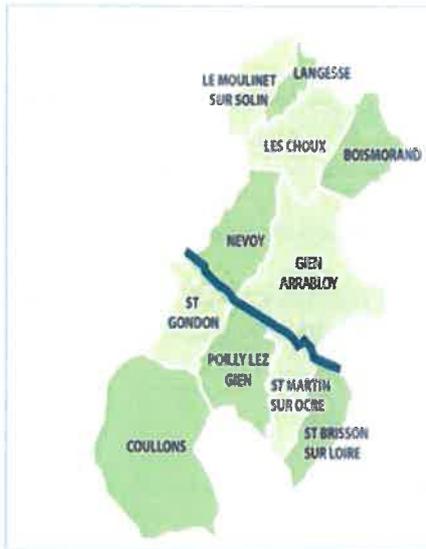
Toutes ces observations ont été étudiées une à une en comité de pilotage et présentées à la commission urbanisme qui a validé les réponses apportées. Celles-ci ont été compilées au sein du mémoire en réponse adressé à la Commission d'enquête.

Une dernière réunion a été organisée avec les PPA suite à la réception du rapport et des conclusions motivées de la Commission d'enquête.

La commission urbanisme de la CDCG a ensuite donné son accord sur le projet définitif, qui, conformément à la charte d'élaboration du PLUi, a été exposé à la conférence des Maires qui a eu lieu le même jour.

Ainsi, le projet de PLUi a été validé en conseil communautaire le 20 décembre 2019 qui a également donné son accord sur les 4 PDA élaborés.

Le dossier ainsi approuvé a fait l'objet des mesures de publicité réglementaires et est devenu opposable à compter du 31 décembre 2019.



## 6. ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### 6.1 Cœur de ville de Gien – dispositif indemnisation amiable des commerçants

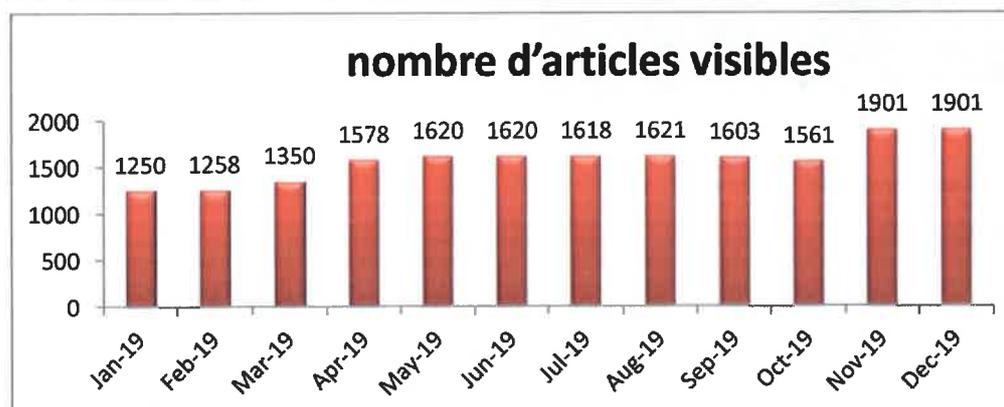
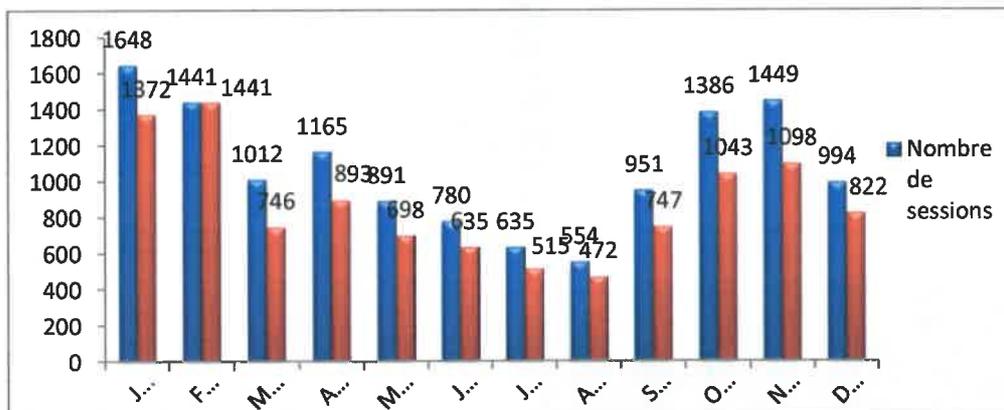
Par délibération du 23 juin 2017, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Giennoises a validé le principe d'une indemnisation amiable des commerçants et artisans pour les dommages anormaux et spéciaux subis dans le cadre de la responsabilité sans faute de la CDCG au titre des travaux publics du projet « Cœur de Ville » de Gien.

La commission de règlement amiable a été mise en place le 26 juin 2017 afin d'appréhender de façon incontestable les réclamations indemnitaires des commerçants. Elle permet également d'apprécier les situations qui pourraient avoir des conséquences irréversibles pour ces derniers. Cette commission effectue donc une analyse de la situation économique et financière du demandeur au vu des rapports techniques fournis par l'expert-comptable pour l'aspect financier et par la CDCG sur le suivi du chantier.

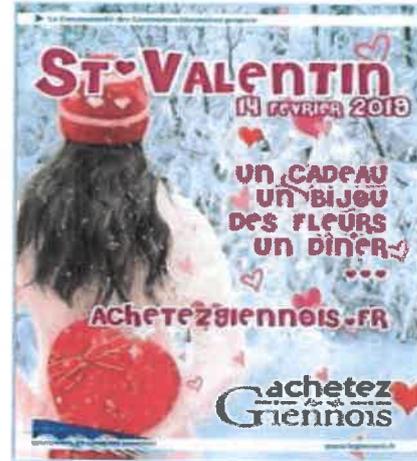
Au terme de la réunion du 16 avril 2018, la commission a accordé l'indemnisation d'un commerçant à hauteur de 26 000 €. Aucune nouvelle indemnisation n'a été accordée suite à cette réunion.

### 6.2 Achetez Giennois

- 9 505 utilisateurs se sont connectés sur la plateforme en 2019,
- 54 adhérents en décembre 2019,
- 1 901 produits en ligne décembre 2019,
- 22 951,29 € de chiffre d'affaires 2019 commandes en ligne,
- 14 581 € de chiffre d'affaires 2019 commandes Giennois kdo,
- 387 commandes sur la plateforme,
- 15 opérations de communication 2019,



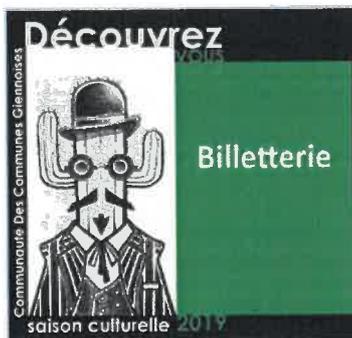
Des jeux sont régulièrement organisés sur la plateforme et sur la page Facebook qui en 2019 comptait 700 abonnés. On a aussi fait des newsletters pour donner plus de visibilité aux différentes actions.

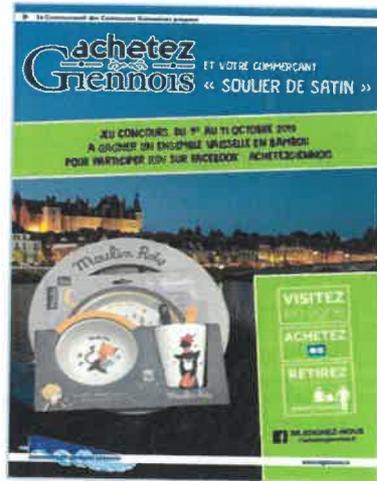


❖ Affiches, jeux Facebook et site, newsletters, lettre adhérents :



Envoyé en préfecture le 08/10/2020  
 Reçu en préfecture le 08/10/2020  
 Affiché le  
 ID : 045-244500211-20200925-D\_2020\_084-DE





### 6.3 L'Agence économique

Les membres fondateurs sont la CDCG, la CCI Loiret et Loire&Orléans Eco.



#### Rappel du parcours dédié aux entreprises du territoire :

La Communauté des Communes Giennaises a initié en 2013 un dispositif d'accompagnement adapté aux besoins et attentes des entreprises pour leurs différentes phases de développement : le parcours du créateur d'entreprises.

De la naissance de la société jusqu'à la phase de maturité, chaque entrepreneur doit pouvoir trouver une réponse, notamment immobilière, adaptée à ses besoins. Voici un schéma qui représente les trois étapes de ce parcours :





**BIENVENUE À GIEN**

**> Chiffres clés**

Population	25 949
Zone de chalandise (habitants)	68 682
Superficie (ha)	33 330
Nombre de ménages	10 804
Nombre de logements	12 548
Emploi total	11 538
Nombre d'établissements actifs	1 807

Source INSEE 2019

**> Tourisme**

- La Loire à vélo
- Château de Gien
- Musée International de la Chasse
- Faïencerie de Gien

**> Vie économique**

- Otis
- Shiseido
- Pierre Fabre médicament production
- EDF
- Faïencerie de Gien
- SCA Tissue...

**LOCATION AVEC POSSIBILITÉ D'ACHAT**

**> Paris à 150 km - 1h30**  
**> A77 à 5 km**

**Le Village d'Entreprises**

**Loiret**

**C.C.C.G.**

**LOIRE&ORLÉANS**

**ECO**

### L'Intérêt communautaire :

Conformément au CGCT, la Communauté des Communes Giennoises est compétente en matière d'actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Au titre de la subsidiarité en matière de politique locale du commerce, l'animation communale, l'accueil du commerce non sédentaire, le partenariat avec les associations municipales de commerçants, la sauvegarde du dernier commerce, la politique des enseignes, la location de bâtiments communaux à des commerces, l'exercice du droit de préemption tel que défini dans la délibération n° 2015-110 demeurent, par exemple, des compétences communales.

Le 21 décembre 2018, le Conseil communautaire, a défini l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales comme suit :

- les actions pour lesquelles la Communauté s'engage contractuellement, notamment : contrat de ville, nouveau programme national de rénovation urbaine, action cœur de ville et partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire, Initiative Loiret, Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et Loire&Orléans Eco,
- la création et l'exploitation d'une plateforme d'e-commerce local,
- l'opération façades commerciales,
- le parcours du créateur d'entreprise commerciale,
- les actions participant au renforcement de l'activité commerciale sur le territoire de la Communauté: appui et conseils aux porteurs de projets ; recensement des locaux disponibles ; mobilisation des réseaux...

### Partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire :

Considérant que la Communauté des Communes Giennoises a mis en place un projet de développement territorial partagé avec les Communautés de Communes Berry Loire Puisaye, et Val de Sully afin de contribuer au développement économique de leurs territoires et à la performance des entreprises qui y sont installées conformément aux orientations du SRDEII, une convention a été signée avec la Région Centre Val de Loire en faveur du développement des relations partenariales autour des domaines suivants :

- L'animation et la promotion économique
- L'aménagement des parcs d'activités et les aides à l'immobilier
- Les aides aux entreprises
- L'offre de formation
- Le soutien au commerce de proximité et à l'artisanat local
- Le développement touristique
- La transition numérique des entreprises
- La transition énergétique et le développement de l'économie circulaire.

**Cadre d'intervention du dispositif « Aide en faveur des TPE » :**

Avec la convention de partenariat économique, la Région autorise la Communauté des Communes Giennoises à intervenir auprès des TPE dans le cadre du dispositif « Aide en faveur des TPE ».

**Règlement d'attribution des aides directes aux entreprises :**

Ce règlement favorise le développement économique du territoire, permettant aux entreprises locales de bénéficier, sous les conditions qu'il définit, d'un soutien aux investissements immobiliers.

## **6.4 Le Tourisme**

**Office de tourisme :**

La convention financière a été renouvelée pour l'année 2019, la CDCG a versé une subvention de 186 000 € afin de permettre à l'association de mener ses missions dans de bonnes conditions.

Le 02 décembre 2019, le Président de l'Office a présenté le pré-bilan de l'année :

**Gien**

LOIRE - CHÂTEAUX - FAÏENCE - VINS

OFFICE DE TOURISME

**30% de service social sur le temps d'accueil**

**+18 000€ pour le contrôle par le CAC**

**80 000€ Capitaux propres**

**autofinancement 35%**

**7€/habitant vs Briare 22€ et Sully 17€**

**Taxe de séjour 2019 65 000€**

# Gien

LOIRE - CHÂTEAUX - FAÏENCE - VINS

OFFICE DE TOURISME

Nos Besoins

# Gien

LOIRE - CHÂTEAUX - FAÏENCE - VINS

OFFICE DE TOURISME

**Embauche d'un directeur**

**Equipement des bureaux**

**Plus de Promotion**

**Sécurisation Capitaux propres**

**autofinancement 45%**

**Subvention ComCom 50% du Budget =8€/habitant**

BUDGET OTSI Gien			
Intitulé	Fin 2018	prévisions 31/12/2020	PRÉVISIONNEL 2020
<b>DEPENSES</b>			
Achats marchandises boutique	€ 2563,00	€ 5103,71	€ 3000,00
<b>Achats sur Vente</b>		€ 5103,71	€ 3000,00
Frais de télécommunications	€ 3578,00	€ 3557,08	€ 4000,00
Communication	€ 33758,00	€ 17995,30	€ 50000,00
<b>Communication</b>	€ 37336,00	€ 21552,38	€ 54000,00
Fournitures non stockées( carburant)	€ 346,00	€ 304,63	€ 2000,00
Fournitures petit équipement	€ 1273,00	€ 1475,42	€ 1000,00
Fournitures administratives	€ 646,00	€ 309,81	€ 1000,00
Locations mobilières	€ 2980,00	€ 5137,05	€ 5000,00
Crédit Bail	€ 3100,00	€ 2004,74	€ 2000,00
Documentation générale	€ 69,54	€ -	€ 500,00
entretien / maintenance / réparation	€ 1617,00	€ 957,80	€ 1000,00
Autres frais divers (frais bancaires+cadeaux)	€ 2782,00	€ 398,15	€ 1000,00
Réceptions	€ 1370,00	€ 1119,88	€ 2000,00
Voyages et déplacements/ foire	€ 837,00	€ 900,63	€ 1000,00
Assurance (axa)	€ 1682,00	€ 1768,54	€ 2000,00
Concours divers/cotisations	€ 1349,00	€ 750,00	€ 1000,00
Formation personnel	€ 5640,00	€ 5302,00	€ 3000,00
APPEL AGEFOS pour remboursement		€ 1470,59	
Honoraires comptable et cac	€ 7570,00	€ 8981,33	€ 7500,00
Honoraires JOBPACK	€ 6000,00	€ 2000,00	
taxe mixte non deductible	€ 6283,00	€ 7095,00	€ 8000,00
dotations aux amortissements	€ 5493,00	€ 5600,00	€ 5500,00
<b>variation de stocks</b>	€ (1817,00)		
<b>Frais Généraux</b>	€ 49037,54	€ 45575,57	€ 43500,00
Salaires	€ 173001,00	€ 144342,20	€ 170000,00
provision congés payés		€ 6364,63	€ 7000,00
Médecine travail		€ 286,53	€ 300,00
<b>Frais de Personnel</b>	€ 173001,00	€ 150993,36	€ 177300,00
<b>Prestataires groupes</b>	€ 71863,00	€ 60838,31	€ 121739,13
<b>TOTAL DEPENSES</b>	€ 331237,54	€ 284063,33	€ 399539,13

BUDGET OTSI Gien			
Intitulé	Fin 2018	prévisions 31/12/2020	PRÉVISIONNEL 2020
<b>RECETTES</b>			
Adhésions	€ 3820,00	€ 3490,00	€ 5000,00
Prestations partenaires -	€ 520,00	€ 347,71	€ 1000,00
Prestations de services (quinzaine)	€ 5844,00	€ 4450,00	€ 5000,00
Pub Edition	€ 15646,00	€ 10167,17	€ 18000,00
Visites de ville/échappées		€ -	€ 500,00
Remise fin année prestataires groupes	€ 995,00	€ 2000,00	€ 3500,00
Boutique	€ 3586,00	€ 3697,44	€ 6000,00
Remboursement Formation		€ 5000,00	€ 2000,00
Subvention	€ 186000,00	€ 186000,00	€ 210000,00
CAP ASSO		€ -	€ 11000,00
remboursement CAE	€ 2290,51	€ 6043,65	
Transfert de charges d'exploitation	€ 6977,00	€ -	
<b>Ventes Jobpack</b>			
<b>Vente circuits groupes</b>	€ 79832,00	€ 75340,15	€ 140000,00
<b>Chiffre d'Affaire</b>	€ 119510,51	€ 105536,12	€ 179000,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	€ 305510,51	€ 296536,12	€ 402000,00
<b>RESULTAT</b>	€ (25727,03)	€ 12472,79	€ 2460,87
<b>TRESORERIE</b>	€ 71260,00	€ 83732,79	€ 86193,66
<b>autofinancement</b>	39,12%	35,59%	44,53%
<b>investissements</b>	€ 964,00	€ 5500,00	€ 7000,00

**La taxe de séjour :**

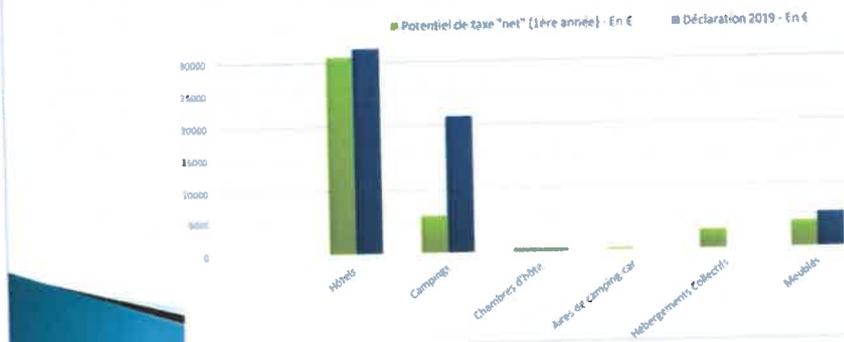
Le 28 septembre 2018, le Conseil de Communauté a instauré la taxe de séjour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Catégories d'hébergement	Tarif CDCG 2019 par personne et par nuitée
Palaces	3.00
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidence de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1.50
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidence de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1.00
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidence de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.70
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidence de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.50
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambre d'hôtes	0.40
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.35
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, port de plaisance	0.20
<b>Hébergements</b>	<b>Taux CDCG 2019</b>
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	4 %

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau ci-dessus, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 4 % du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la Communauté, ou s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles, soit 2,30 €. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxe.

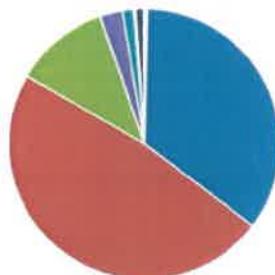
**SYNTHESE PAR CATEGORIE D'HEBERGEMENT**

	Potentiel de taxe "net" (1ère année) - En €	Déclaration 2019 - En €	Nombre de nuits déclarées (2019)
Hôtels	30 763 €	40 159,9 €	50 805
Campings	5 747 €	21 287,7 €	79 797
Chambres d'hôte	589 €	409,2 €	1 054
Aires de camping-car	298 €		
Hébergements Collectifs	2 891 €		
Meublés	3 979 €	5 330,9 €	11 555
<b>TOTAL</b>	<b>44 267 €</b>	<b>67 188 €</b>	<b>143 211</b>



## SYNTHESE PAR COMMUNE

	Nombre d'hébergements	Nombre de nuités	Déclarations 2019 (en €)		Encaissements au 31/12/2019	Taux encaissement
POILLY-LEZ-GIEN	4	81 451	23 511,45 €	34,99%	21 812,20 €	92,77%
GIEN	24	47 954	32 272,27 €	48,03%	22 240,79 €	68,92%
BOISMORAND	3	5 142	7 602,00 €	11,31%	1 347,00 €	17,72%
NEVOY	9	4 925	1 793,20 €	2,67%	1 793,20 €	100,00%
SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE	3	430	895,72 €	1,33%	196,52 €	22,16%
COULLONS	8	1 399	211,00 €	0,31%	162,70 €	77,11%
SAINT-MARTIN-SUR-OCRE	3	1 137	562,30 €	0,84%	562,30 €	100,00%
LE MOULINET-SUR-SOLIN	1	467	186,80 €	0,28%	186,80 €	100,00%
SAINT-GONDON	3	306	152,67 €	0,23%	152,67 €	100,00%
LANGESSE	1	0	0,00 €	0,00%	0,00 €	
Opérateurs numériques					3 697,98 €	
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>143 211</b>	<b>67 187,61 €</b>		<b>52 154,36 €</b>	<b>77,62%</b>



- POILLY LEZ GIEN
- GIEN
- BOISMORAND
- NEVOY
- SAINT-BRISSON SUR LOIRE
- COULLONS
- SAINT MARTIN SUR OCRE
- LE MOULINET SUR SOLIN
- SAINT GONDON
- LANGESSE

## 7. COMMANDE PUBLIQUE

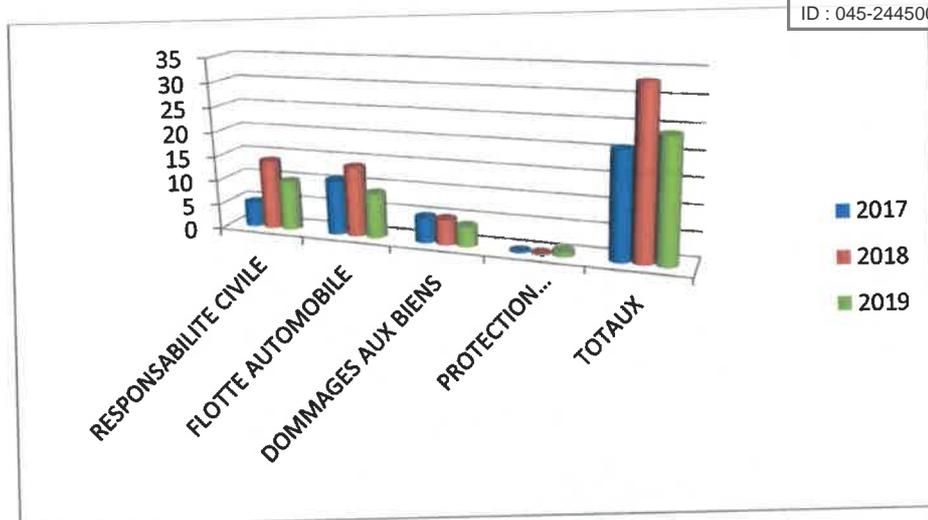
### Assurances :

Durant l'année 2019, 24 sinistres ont été déclarés :

- 10 sinistres en responsabilité civile,
- 9 sinistres relatifs à la flotte automobile,
- 4 sinistres concernant des dommages aux biens.
- 1 sinistre en protection fonctionnelle

### Evolution des sinistres de 2017 à 2019

	2017	2018	2019
RESPONSABILITE CIVILE	5	14	10
FLOTTE AUTOMOBILE	11	14	9
DOMMAGES AUX BIENS	5	5	4
PROTECTION FONCTIONNELLE	0	0	1
<b>TOTAUX</b>	<b>21</b>	<b>33</b>	<b>24</b>



### Bons de commande (hors procédures formalisées)

Durant l'année 2019, 939 bons de commande ont été établis pour l'ensemble des services.

### Marchés

Durant l'année 2019, 20 procédures formalisées ont été mises en œuvre avec les services gestionnaires :

- 9 pour le pôle Services Techniques,
- 5 pour le pôle assainissement
- 6 pour les autres services

Le montant total des marchés attribués est de 8 947 410,76 € (maxi)

### Marchés de Travaux :

Le total des marchés de travaux est de 7 138 321,67 € (maxi)

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Travaux de voirie			
Lot 1 : Travaux de voirie	18/01/2019	EUROVIA CENTRE LOIRE	Maxi : 4 000 000,00 €
Lot 2 : Point à temps	18/01/2019	TP VAUVELLE	Maxi : 480 000,00 €
Lot 3 : Travaux de curage de fossé et de dérasement d'accotements	18/01/2019	TP VAUVELLE	Maxi : 120 000,00 €
Construction d'un local matériel – salle de sports de Les Choux	20/02/2019	ARTIBAT CONSTRUCTION SARL	32 415,82 €
Aménagement du cœur de village de Poilly-lez-Gien			
Lot 1 : VRD/Enfouissement	21/02/2019	EUROVIA CENTRE LOIRE	247 668,95 €
Lot 2 : Eclairage public	21/02/2019	SOCIETE DRE RESEAUX DHENNIN	24 927,00 €
Travaux de déconnexion du Ru de l'Anesse			
Lot 1 : Digue	18/03/2019	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT	288 335,50 €
Lot 2 : Station de pompage	18/03/2019	SOGEA-OUEST TRAVAUX PUBLICS	605 000,00 €
Lot 3 : Réseaux	18/03/2019	ADA RESEAUX	1 124 037,40 €
Mise en place d'éclairage à leds	12/06/2019	SARL ELECTRIC 77	64 885,00 €
Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif des eaux usées sur la Commune de Boismorand	25/06/2019	EHTP SAS	151 052,00 €

**Marchés de fournitures :**

Le total des marchés de fournitures est de 780 027,68 € (maxi).

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Fourniture de chlorure ferrique spécifique au traitement des eaux usées	01/04/2019	BRENTAG Ile de France	Mini : 40 000,00 € Maxi : 120 000,00 €
Locations Longue durée de véhicules neufs			
Lot 1 : Locations de véhicules de type « citadine » et « utilitaire »	20/06/2019	DIAC/REVERDY	Mini : 131 036,04 €
Lot 2 : Locations de véhicules de type électriques	20/06/2019	DIAC/REVERDY	Mini : 98 063,64 €
Lot 3 : Locations de minibus	20/06/2019	DIAC/REVERDY	Mini : 56 743,20 € Maxi : 94 572,00 €
Lot 4 : Locations de véhicules frigorifiques	28/06/2019	MASSOUTRE LOCATIONS	Mini : 38 268,00 € Maxi : 76 356,00 €
Fournitures de bureau, consommables informatiques et papier blanc			
Lot 1 : Fournitures de bureau, consommables informatiques	28/06/2019	DACTYL BURO OFFICE	Mini : 20 000,00 € Maxi : 100 000,00 €
Lot 2 : Papier blanc 75 ou 80 gr certifié PEFC- FSC ou similaire pour copieurs et imprimantes	10/07/2019	DACTYL BURO OFFICE	Mini : 20 000,00 € Maxi : 60 000,00 €
Fourniture de carburants	16/09/2019	EDENRED FUEL CARD A SAS	Mini : 50 000,00 € Maxi : 100 000,00 €

**Marchés de services :**

Le total des marchés de services est de 869 163,91 € (maxi).

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Curage et nettoyage du réseau d'assainissement	04/20/2019	SGA J. MEYER	Mini : 80 000,00 € Maxi : 200 000,00 €
Elagage, abattage et fauchage			
Lot 1 : Taille et dessouchement	14/02/2019	SMDA	Mini : 15 000,00 € Maxi : 60 000,00 €
Lot 2 : Taille des platanes et des tilleuls en plateau rideau	14/02/2019	SAMU SA	Mini : 20 000,00 € Maxi : 60 000,00 €
Lot 3 : Fauchage et broyage	15/02/2019	CLAUDE BOURGEOIS	Mini : 1 000,00 € Maxi : 10 000,00 €
Lot 4 : Fauchage des quais (bords de Loire)	14/02/2019	GATINAIS JARDIN	Mini : 10 000,00 € Maxi : 30 000,00 €
Lot 5 : Fauchage des accotements	15/02/2019	CLAUDE BOURGEOIS	Mini : 10 000,00 € Maxi : 30 000,00 €
Vérifications techniques règlementaires dans les établissements recevant du public (ERP) et les bâtiments divers			
Lot 1 : Vérifications techniques et règlementaires	06/05/2019	SOCOTEC SAS	Mini : 45 000,00 € Maxi : 135 000,00 €
Lot 2 : Surveillance des légionnelles	06/05/2019	ABIOLAB ASPOSIAN SAS	Mini : 9 000,00 € Maxi : 60 000,00 €
Balayage des voiries	15/04/2019	SGA J. MEYER	Mini : 40 000,00 € Maxi : 120 000,00 €
Vérifications techniques règlementaires des matériels et équipements de levage et de travail en hauteur	16/07/2019	SECURI TP	Mini : 12 000,00 € Maxi : 80 000,00 €
Analyse de la DBO5 sur les effluents des stations d'épuration de la Communauté des Communes Giennoises	26/08/2019	EUROFINS HYDROLOGIE EST	Mini : 4 000,00 € Maxi : 28 000,00 €
Prestations de nettoyage de bâtiments communaux et communautaires			
LOT 1 : Entretien des équipements et bâtiments situés sur la commune de Gien	19/12/2019	ONET SERVICES SAS	43 977,36 €

LOT 2 : Entretien des équipements et bâtiments situés sur la commune de Coullons	19/12/2019	ONET SERVICES SAS	7 476,55 €
LOT 3 : Entretien de la vitrerie (Ville de Gien et Communauté des Communes Giennesoises)	19/12/2019	DERICHEBOURG PROPTE ET SERVICES ASSOCIES SAS	4 716,55 €

### Marchés de prestations intellectuelles :

Le total des marchés de prestations intellectuelles est de 159 897,50 €.

Objet	Date de notification du marché	Attributaires	Montant global HT
Conseil et formation en management par l'animation de groupe	01/04/2019	SPRING TEAM	10 000,00 €
Elaboration d'un plan climat air énergie territorial	08/02/2019	VIZEA Marque de la SARL LesEnR	47 262,50 €
Aide à l'élaboration d'une stratégie numérique	17/05/2019	SMART BY DESIGN	22 400,00 €
Réalisation d'un pacte financier et fiscal	20/06/2019	CABINET MICHEL KLOPFER	19 410,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour le traitement des eaux usées de Les Choux et Boismorand			
Lot 1 : Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration et de sa conduite de rejet sur la commune de Les Choux	28/10/2019	UTILITIES PERFORMANCE	41 625,00 €
Lot 2 : Mission de maîtrise d'œuvre pour le transfert des effluents de Boismorand vers la station d'épuration de Les Choux	28/010/2019	UTILITIES PERFORMANCE	19 200,00 €

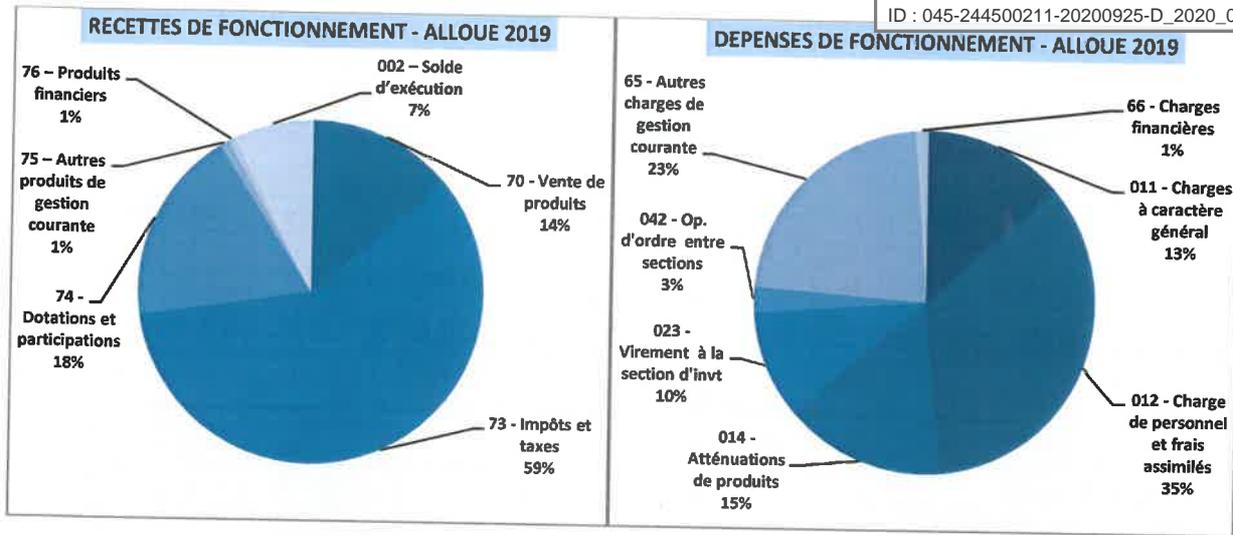
## 8. SITUATION BUDGETAIRE DE LA C.D.C.G. POUR L'ANNEE 2019 (en €)

### 8.1 Budgets primitifs 2019

#### Budget Principal

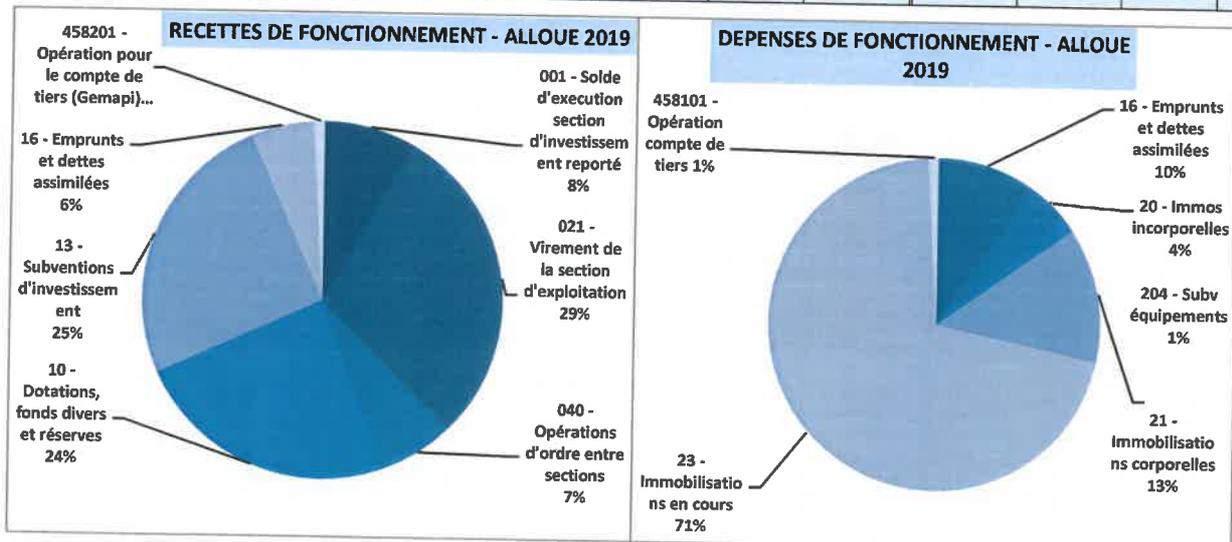
#### Section de Fonctionnement :

	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019
042 - Op. d'ordre entre sections	400,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €				
013 - Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	6 250,00 €	6 250,00 €				
70 - Vente de produits	3 201 653,00 €	0,00 €	0,00 €	3 201 653,00 €				
73 - Impôts et taxes	13 471 910,00 €	0,00 €	90 271,00 €	13 562 181,00 €				
74 - Dotations et participations	4 276 252,00 €	0,00 €	-45 033,00 €	4 231 219,00 €				
75 - Autres produits de gestion courante	197 892,00 €	0,00 €	0,00 €	197 892,00 €				
76 - Produits financiers	137 025,00 €	0,00 €	0,00 €	137 025,00 €				
002 - Solde d'exécution	0,00 €	1 744 809,09 €	0,00 €	1 744 809,09 €				
011 - Charges à caractère général					2 923 497,00 €	160 000,00 €	6 995,00 €	3 090 492,00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés					7 982 960,00 €	110 652,50 €	0,00 €	8 093 612,50 €
014 - Atténuations de produits					3 481 456,00 €	0,00 €	28 743,00 €	3 510 199,00 €
023 - Virement à la section d'investissement					876 692,00 €	1 474 156,59 €	-2 969,00 €	2 347 879,59 €
042 - Op. d'ordre entre sections					552 500,00 €	0,00 €	2 969,00 €	555 469,00 €
65 - Autres charges de gestion courante					5 194 893,00 €	0,00 €	9 000,00 €	5 203 893,00 €
66 - Charges financières					273 134,00 €	0,00 €	0,00 €	273 134,00 €
67 - Charges exceptionnelles					0,00 €	0,00 €	6 750,00 €	6 750,00 €
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 285 132,00 €</b>	<b>1 744 809,09 €</b>	<b>51 488,00 €</b>	<b>23 081 429,09 €</b>	<b>21 285 132,00 €</b>	<b>1 744 809,09 €</b>	<b>51 488,00 €</b>	<b>23 081 429,09 €</b>



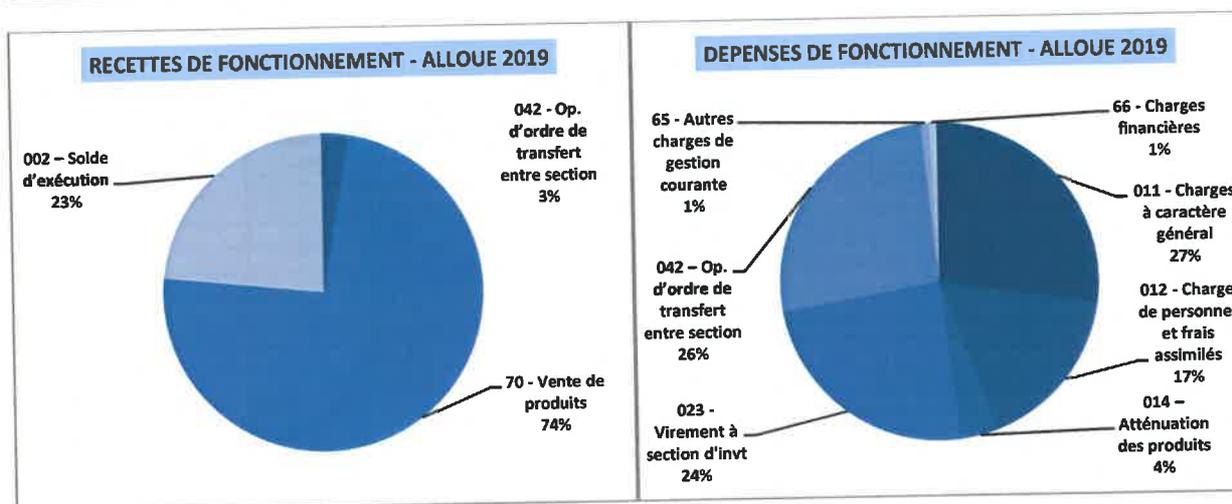
**Section d'investissement :**

	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	654 648,54 €	0,00 €	654 648,54 €				
021 - Virement de la section d'exploitation	876 692,00 €	1 474 156,59 €	-2 969,00 €	2 347 879,59 €				
024 - Produits de cessions	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €				
040 - Opérations d'ordre entre sections	552 500,00 €	0,00 €	2 969,00 €	555 469,00 €				
10 - Dotations, fonds divers et réserves	605 280,00 €	1 298 525,33 €	0,00 €	1 903 805,33 €				
13 - Subventions d'investissement	668 000,00 €	1 197 911,50 €	151 800,00 €	2 017 711,50 €				
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 920 666,00 €	-1 474 156,59 €	0,00 €	446 509,41 €				
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €				
458201 - Opération pour le compte de tiers (Gemapi)	20 336,00 €	42 231,00 €	0,00 €	62 567,00 €				
001 - Déficit reporté					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Op. d'ordre entre sections					400,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées					766 105,00 €	0,00 €	0,00 €	766 105,00 €
20 - Immobilisations incorporelles					94 175,00 €	245 393,93 €	0,00 €	339 568,93 €
204 - Subventions d'équipements versées					110 537,00 €	1 724,01 €	0,00 €	112 261,01 €
21 - Immobilisations corporelles					475 779,00 €	431 367,20 €	151 800,00 €	1 058 946,20 €
23 - Immobilisations en cours					3 176 642,00 €	2 473 012,36 €	0,00 €	5 649 654,36 €
27 - Autres immobilisations financières					0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
458101 - Opération pour le compte de tiers (Gemapi)					20 336,00 €	41 818,87 €	0,00 €	62 154,87 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 643 974,00 €</b>	<b>2 558 667,83 €</b>	<b>151 800,00 €</b>	<b>8 009 090,37 €</b>	<b>4 643 974,00 €</b>	<b>3 213 316,37 €</b>	<b>151 800,00 €</b>	<b>8 009 090,37 €</b>



**Budget de l'Assainissement Collectif****Section d'exploitation :**

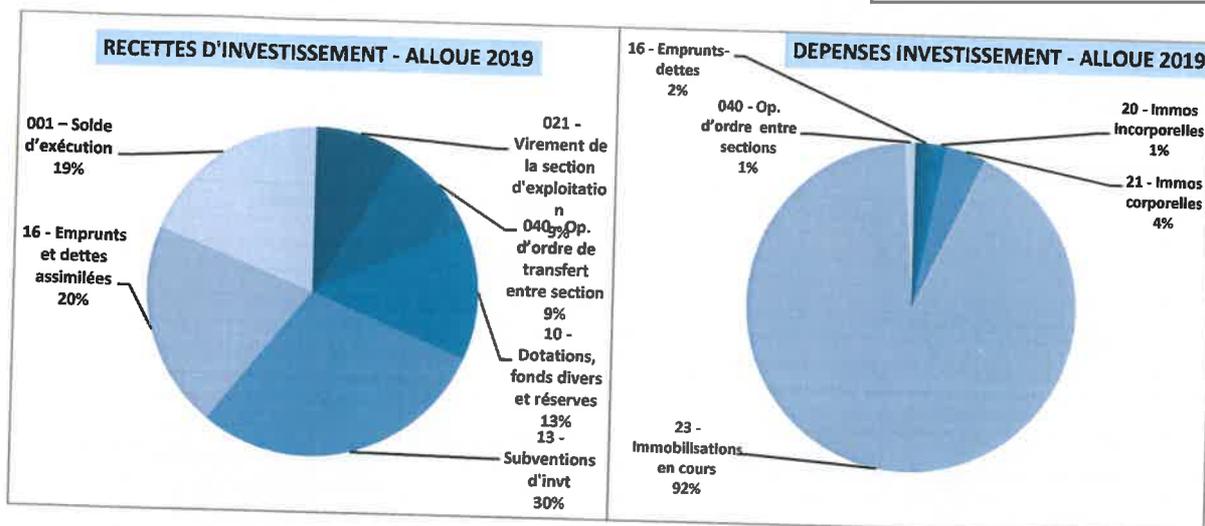
	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019
042 - Op. d'ordre de transfert entre section	61 000,00 €	0,00 €	0,00 €	61 000,00 €				
70 - Vente de produits	1 633 400,00 €	0,00 €	0,00 €	1 633 400,00 €				
002 - Solde d'exécution	0,00 €	516 097,79 €	0,00 €	516 097,79 €				
011 - Charges à caractère général					602 970,00 €	0,00 €	0,00 €	602 970,00 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés					373 538,00 €	0,00 €	0,00 €	373 538,00 €
014 - Atténuation des produits					85 000,00 €	0,00 €	0,00 €	85 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement					17 892,00 €	516 097,79 €	0,00 €	533 989,79 €
042 - Op. d'ordre de transfert entre section					580 000,00 €	0,00 €	0,00 €	580 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante					18 000,00 €	0,00 €	0,00 €	18 000,00 €
66 - Charges financières					10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles					7 000,00 €	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>1 694 400,00 €</b>	<b>516 097,79 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 210 497,79 €</b>	<b>1 694 400,00 €</b>	<b>516 097,79 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 210 497,79 €</b>



La redevance 2019 pour l'assainissement collectif s'élève à 1,54 € HT le m<sup>3</sup>.

**Section d'investissement :**

	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019
021 - Virement de la section	17 892,00 €	516 097,79 €	0,00 €	533 989,79 €				
040 - Op. d'ordre de transfert entre	580 000,00 €	0,00 €	0,00 €	580 000,00 €				
10 - Dotations, fonds divers et	0,00 €	808 038,97 €	0,00 €	808 038,97 €				
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	1 809 298,00 €	0,00 €	1 809 298,00 €				
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 191 108,00 €	-1 942 097,79 €	0,00 €	1 249 010,21 €				
001 - Solde d'exécution	0,00 €	1 163 215,66 €	0,00 €	1 163 215,66 €				
13 - Subventions d'investissement					0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	14 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées					98 000,00 €	0,00 €	0,00 €	98 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles					10 000,00 €	62 923,50 €	0,00 €	72 923,50 €
21 - Immobilisations corporelles					150 000,00 €	94 693,40 €	0,00 €	244 693,40 €
23 - Immobilisations en cours					3 470 000,00 €	2 182 935,73 €	0,00 €	5 652 935,73 €
040 - Op. d'ordre de transfert entre					61 000,00 €	0,00 €	0,00 €	61 000,00 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 789 000,00 €</b>	<b>2 354 552,63 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 143 552,63 €</b>	<b>3 789 000,00 €</b>	<b>2 354 552,63 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 143 552,63 €</b>



## Budget de l'Assainissement Individuel

### Section d'exploitation :

	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019
70 - Vente de produits	34 883,20 €	0,00 €	0,00 €	34 883,20 €				
002 - Solde d'exécution	0,00 €	21 932,94 €	0,00 €	21 932,94 €				
011 - Charges à caractère général					26 218,75 €	0,00 €	0,00 €	26 218,75 €
012 - Charge de personnel et frais assimilés					3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante					500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
67 - Charges exceptionnelles					5 114,45 €	21 932,94 €	0,00 €	27 047,39 €
042 - Dotations aux amortissements et aux provisions					50,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €
002- Deficit reporté								0,00 €
<b>TOTAL SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>34 883,20 €</b>	<b>21 932,94 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>56 816,14 €</b>	<b>34 883,20 €</b>	<b>21 932,94 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>56 816,14 €</b>

### Section d'investissement :

	RECETTES				DEPENSES			
	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019	Budget Primitif 2019	BS 2019	DM 2019	Alloué 2019
040 - Op. d'ordre de transfert entre section	50,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €				
001 - Solde d'exécution	0,00 €	10 614,31 €	0,00 €	10 614,31 €				
20 - Immobilisations incorporelles					50,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €
21 - Immobilisations corporelles					0,00 €	10 614,31 €	0,00 €	10 614,31 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>50,00 €</b>	<b>10 614,31 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 664,31 €</b>	<b>50,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 664,31 €</b>

### Budgets des Zones d'Activités

Section d'exploitation	Coullons	Gien	Poilly-lez-Gien	St-Gondon
		698 406.17 €	2 633 966.27 €	1 033 104.81 €
Section d'investissement	Coullons	Gien	Poilly-lez-Gien	St-Gondon
		1 352 926.68 €	2 852 789.96 €	1 489 327.36 €

**8.2 Comptes administratifs 2019****Budget Principal****Section de Fonctionnement :**

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services	3 202 416.01 €		
73	Impôts et taxes	13 300 579.30 €		
74	Dotations et participations	4 513 523.40		
75	Autres produits de gestion	215 304.58 €		
013	Atténuation de charges	68 136.89 €		
76	Produits financiers	137 025,57 €		
77	Produits exceptionnels	6 902.58 €		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	380.81 €		
002	Excédent reporté	1 744 809.09 €		
011	Charges à caractère général		3 089 130.24 €	
012	Charges de personnel		8 093 612.50 €	
65	Autres charges de gestion		4 407 720.50 €	
014	Atténuation de produits		3 504 977.50 €	
66	Charges financières		219 782.75 €	
67	Charges exceptionnelles		6 494.50 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		555 468.18 €	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 189 078.23 €</b>	<b>19 877 186.17 €</b>	<b>3 311 892.05 €</b>

**Section d'investissement :**

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 703 017.33 €		
13	Subventions d'investissement	608 410.00 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 885.66 €		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	555 468.18 €		
23	Immobilisations en cours	14 860.14 €		
27	Autres immobilisations financières	20 000.00 €		
001	Excédent reporté	654 648.54 €		
16	Emprunts et dettes assimilées		757 931.26 €	
20	Immobilisations incorporelles		159 440.03 €	
204	Subventions d'équipement versées		56 734.29 €	
21	Immobilisations corporelles		676 806.21 €	
23	Immobilisations en cours		2 545 947.38 €	
27	Autres immobilisations financières		20 000.00 €	
458	Opérations pour le compte de tiers		41 214.69 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		380.81 €	
	Restes à réaliser	1 396 714.00 €	3 093 666.68 €	-1 696 952.68 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT (SANS RAR)</b>		<b>3 558 289.85 €</b>	<b>4 258 454.67 €</b>	<b>-700 164.82 €</b>
<b>TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT (AVEC RAR)</b>		<b>4 955 003.85 €</b>	<b>7 352 121.35 €</b>	<b>-2 397 117.50 €</b>

<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>28 144 082.08 €</b>	<b>27 229 307.52 €</b>	<b>914 774.55 €</b>
-------------------------	------------------------	------------------------	---------------------

**Budget Assainissement Collectif****Section d'exploitation :**

CHAPITRE	EXPLOITATION	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services	1 845 915.43 €		
74	Dotations, subventions, participations	3 169.02 €		
75	Autres produits de gestion courante	62.03 €		
77	Produits exceptionnels	12 022.91 €		
013	Atténuation de charges	-		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	60 299.75 €		
002	Excédent reporté	516 097.79 €		
011	Charges à caractère général		630 998.51 €	
012	Charges de personnel		362 737.40 €	
14	Atténuation de produits		31 515.00 €	
65	Autres charges de gestion courante		5 078.42 €	
66	Charges financières		7 359.83 €	
67	Charges exceptionnelles		6 884.13 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		577 224.99 €	
	<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>2 437 566.93 €</b>	<b>1 621 598.28 €</b>	<b>815 968.65 €</b>

**Section d'investissement :**

CHAPITRE	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
10	Dotations, Fonds divers et réserves	808 038.97 €		
13	Subventions d'investissement	597 065.29 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 014 000.00 €		
23	Immobilisations en cours	-		
458	Opérations pour le compte de tiers	-		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	577 224.99 €		
041	Opérations patrimoniales	-		
001	Excédent reporté	1 163 215.66 €		
13	Subventions d'investissement		14 000.00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées		96 949.73 €	
20	Immobilisations incorporelles		22 945.54 €	
21	Immobilisations corporelles		179 390.12 €	
23	Immobilisations en cours		1 421 975.89 €	
458	Opérations pour le compte de tiers			
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		60 299.75 €	
041	Opérations patrimoniales			
	Restes à réaliser	1 186 017.61 €	4 088 705.44 €	-2 902 687.83 €
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT (SANS LES RAR)</b>	<b>4 159 544.91 €</b>	<b>1 795 561.03 €</b>	<b>-2 363 983.88 €</b>
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT (AVEC RAR)</b>	<b>5 345 562.52 €</b>	<b>5 884 266.47 €</b>	<b>-538 703.95 €</b>
<b>EXCEDENT GENERAL</b>		<b>7 783 129.45 €</b>	<b>7 505 864.75 €</b>	<b>277 264.70 €</b>

**Budget Assainissement Individuel**

	CA 2019		
	Recettes	Dépenses	Solde
Total section d'exploitation	56 389.26 €	41 197.13 €	15 192.13 €
Total section d'investissement (avec restes à réaliser)	10 664.12 €	0.00 €	10 664.12 €
<b>EXCEDENT GENERAL</b>	<b>67 053.38 €</b>	<b>41 197.13 €</b>	<b>25 856.25 €</b>

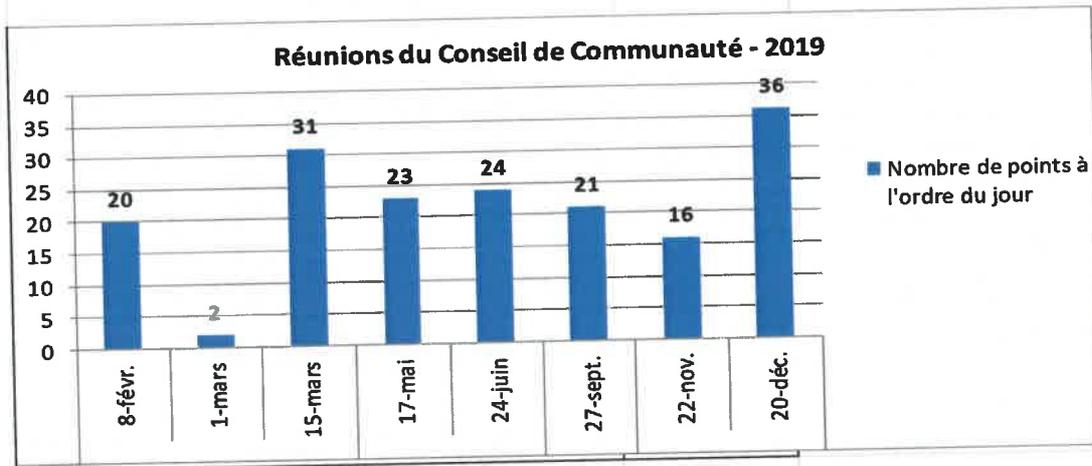
**Budgets annexes - Zones d'Activités**

	CA 2019		
	Recettes	Dépenses	Déficit Général
ZA COULLONS	1 360 672.01 €	2 016 002.52 €	-655 330.51 €
ZA GIEN LA BOSSERIE	4 681 788.61 €	5 085 159.38 €	-403 370.77 €
ZA POILLY LEZ GIEN	1 727 763.05 €	2 191 558.09 €	-463 795.04 €
ZA SAINT GONDON	1 073 467.74 €	1 447 715.12 €	-374 247.38 €

## 9. PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG

### 9 - PRODUCTION DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CDCG

#### 9.1 Réunions du Conseil de Communauté



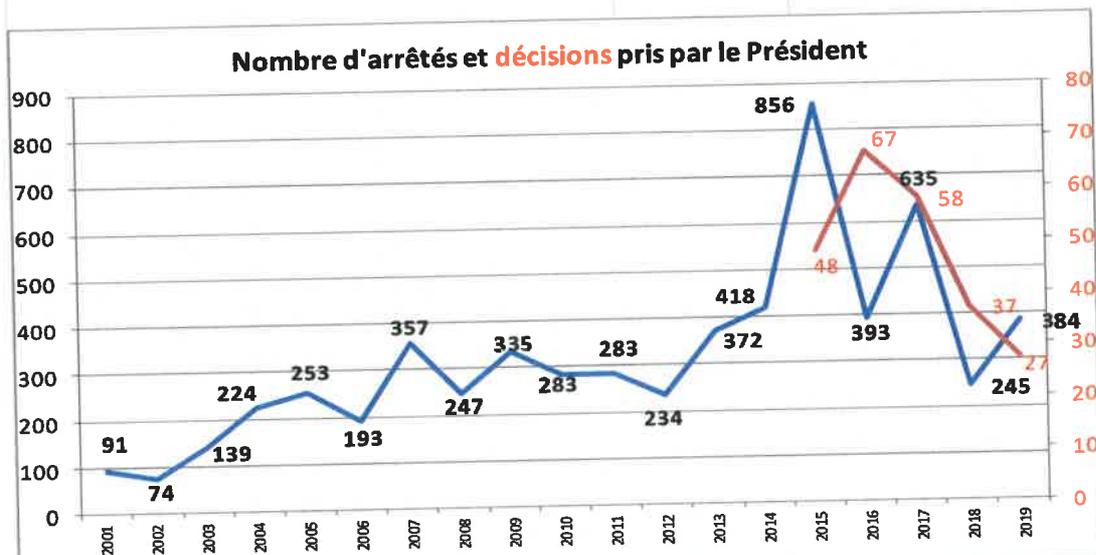
Si l'on compare avec l'année 2018, on peut préciser qu'il y a eu en 2019 :

\* autant de réunions de Conseil : 8 en 2019 et 2018, avec 173 points en 2019 et 162 en 2018

\* soit une moyenne supérieure en 2019 de 22 points par séance (20 points en 2018).

Les mois les plus denses sont en 2019 : décembre et mars et en 2018 mars et juin.

#### 9.2 Arrêtés et décisions du Président



2019	Arrêtés	Décisions
1er trimestre	179	7
2ème trimestre	62	8
3ème trimestre	82	2
4ème trimestre	61	10
<b>TOTAL</b>	<b>384</b>	<b>27</b>

Si l'on compare avec l'année 2018, on peut préciser qu'il y a eu en 2019 :

\* plus d'arrêtés cette année : 384 en 2019 et 245 en 2018

\* moins de décisions cette année : 27 en 2019 et 37 en 2018.

## 10.DOSSIERS TRAITES PAR LES COMMISSIONS

Commissions	Dates	Ordre du jour
Affaires sociales	16/01/2019	<p><b>Service politique de la ville</b></p> <p>Approbation de la convention d'organisation "Educap City" et versement d'une subvention</p> <p>Approbation de la convention de participation financière du second poste d'adulte relais avec LogemLoiret</p> <p><b>Pôle sport et jeunesse</b></p> <p>Approbation de la convention "Plan Mercredi" avec la CAF</p> <p>Approbation de l'avenant à la convention de prestation de service (ALSH périscolaire) avec la CAF</p> <p>Demande de subvention "appels à projets" - FAPT auprès de la CAF</p> <p>Modification du Règlement Intérieur des ALSH intercommunaux</p> <p>Vacataires ALSH "mercredi 2019" modification du nombre d'heures</p> <p>Bilan des activités EIS 2018 et Gien plage 2018</p> <p>Projets Maisons des Jeunes de Gien</p> <p>Projet accompagnement scolaire en primaire</p> <p>Saisonniers été 2019</p> <p><b>Affaires sociales</b></p> <p><b>1. Logement social :</b></p> <p>Convention Intercommunale d'Attribution (C.I.A.)</p> <p>Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (P.P.G.D.L.S.I.D.)</p> <p><b>2 . Présentation de l'activité de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Gien</b></p>
	28/02/2019	<p><b>Service Politique de la Ville</b></p> <p>Convention de Gestion Urbaine de Proximité</p> <p>Subvention aux associations dans le cadre du Contrat de Ville</p> <p>Convention ANRU</p> <p>Rémunération des agents du service politique de la Ville</p> <p>Participation des familles aux séjours des adolescents</p> <p><b>Petite Enfance</b></p> <p>Convention avec le Conseil Départemental du Loiret - Subvention de fonctionnement 2018 pour l'Envolée</p> <p>Avenant à la convention MSA Prestation de service unique pour le multi-accueil HC3P</p> <p>Avenant à la convention CAF Prestation de service unique relatif à l'expérimentation de la simplification des prestations de service dans les champs de l'enfance et de la jeunesse pour le multi-accueil HC3P</p> <p><b>Pôle sport et jeunesse</b></p> <p>Gien plage 2019</p> <p><b>Aides sociales</b></p> <p>Demande de financement de l'association AMELIA</p>
Affaires sociales	23/04/2019	<p><b>Pôle petite enfance</b></p> <p>Modification des vacances psychologue pour l'Envolée</p> <p><b>Pôle sport et jeunesse</b></p> <p>Bilan et demande de subvention auprès de la CAF du Loiret au titre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)</p> <p>Approbation de la convention de mise à disposition de matériel auprès de la Communauté des Communes Giennaises par le groupement scolaire Saint François de Sales</p> <p>Gien Plage 2019 : approbation de la convention de mise à disposition de points de collecte "on trie" avec le SMICTOM</p> <p>Nouvelle convention d'utilisation des installations sportives suite à des modifications de la Région Centre-Val de Loire</p> <p>Informations : recrutements pour le stade nautique suite à un départ en retraite et à une demande de mise en disponibilité</p>

Affaires sociales	04/06/2019	<p><b>Service Politique de la Ville</b> Présentation du séjour été par les jeunes Rapport d'activités 2018 <b>Pôle petite enfance</b> Rapport d'activités 2018 Règlements intérieurs des structures <b>Pôle social</b> Rapport d'activités 2018 <b>Pôle sport et jeunesse</b> ALSH extra-scolaire : renouvellement de la convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service avec la CAF Mise à disposition individuelle d'agents du service par la Communauté des Communes Giennoises auprès de clubs sportifs Projet CLAS : année scolaire 2019-2020 Région Centre Val de Loire : nouvelle convention cadre tripartite et bipartite d'utilisation des installations sportives Tarifs de mise à disposition des équipements sportifs Rapport d'activités 2018 <b>Logement</b> Convention d'utilité sociale de LogemLoiret Convention relative aux modalités d'accès aux données de la cartographie nationale de l'occupation du parc social Modification statutaire de juin : intégration de la Conférence Intercommunale du Logement</p>
Affaires sociales	22/10/2019	<p><b>Service Politique de la Ville</b> Budget 2020 <b>Petite Enfance</b> Budget 2020 Modifications du règlement de fonctionnement du Multi-accueil de Gien et du Multi-accueil de Coullons Renouvellement convention CAF enfance jeunesse Renouvellement convention CAF Multi-accueil de Gien Demande de subvention 2020 au Conseil Départemental pour le lieu d'accueil parents-enfants l'Envolée Convention de partenariat du RAM avec les structures du territoire Demande de subvention auprès de la CAF du Loiret dans le cadre du Réseau d'écoute, d'accompagnement et d'appui des parents (Réaap) pour les cafés des familles Information sur la semaine de la parentalité en partenariat avec la CAF Information sur la rentrée du Multi-accueil de Coullons - Haut Comme Trois Pommes <b>Pôle sport et jeunesse</b> Budget 2020 Démarche Label Terre de Jeux et Centre de Préparation aux Jeux Olympiques - Paris 2024 <b>Pôle Social</b> Budget 2020 Demande d'avance remboursable - Association AMELIA</p>
	13/11/2019	<p>Rencontre de la Présidente et de la Directrice de l'association AMELIA au sujet de la demande d'avance remboursable <b>Service Politique de la Ville</b> Convention relative à l'organisation de l'atelier de remobilisation en partenariat avec l'Education Nationale Convention "mesure de responsabilisation" avec les établissements scolaires Convention "mesure de réparation pénale indirecte" avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse Demande de subvention auprès de la CAF dans le cadre du REAAP pour l'année 2020 (café des familles, semaine de la parentalité etc) <b>Petite Enfance</b> Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement de prestations de service avec la CAF pour le RAM Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse Convention type de partenariat à signer avec les partenaires pour leurs interventions au RAM, au multi-accueil Convention relative à l'accueil d'enfants requérant une attention particulière au multi-accueil de Gien (place réservée) avec le Conseil Départemental</p>

Administration Générale	22 01 2019	Tableau des effectifs Modification des vacances ALSH Modification du régime des astreintes Indemnités des stagiaires Mise en place du télétravail Information sur la composition du CT et CHSCT
	30/04/2019	Tableau des effectifs Convention de mise à disposition du service développement économique Modification de la convention de mise à disposition du service technique commun de la Communauté des Communes Giennoises au service transport Modification des vacances psychologue pour l'Envolée Modification du régime des astreintes Attribution du marché de locations longue durée de véhicules neufs Rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
	11/06/2019	Rapport d'activités 2018 Convention de mise à disposition aux clubs sportifs Modifications statutaires Tableau des effectifs Vacances ALSH (restauration)
	03/09/2019	Tableau des effectifs Recrutement d'un agent de catégorie A (Recrutement du pôle des affaires culturelles)
	05/11/2019	Préparation budgétaire 2020 Recrutement d'un agent contractuel (CDI) pour le RAM Véhicules de services et véhicules de fonctions Evaluation schéma de mutualisation Bilan des formations intra-collectivité
	25/11/2019	Approbation de la modification du tableau des effectifs Droit à la formation des élus Proposition d'adhésion au contrat groupe d'assurances statutaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret Modification des taux d'avancement de grade Approbation des tarifs des prestations des services techniques Demande de subventions de l'Amicale Rapport égalité femmes-hommes
Assainissement	25/02/2019	Convention de rétrocession du réseau d'assainissement collectif du lotissement Clos de la Petite Sologne 2 à Les Choux Evolution de la forme des rapports de diagnostics des installations d'assainissement non collectifs Point sur les dossiers en cours
	27/05/2019	Rapport d'activités 2018 Rapport sur la Prix et la Qualité du service d'assainissement 2018 Modifications statutaires de la Communauté des Communes Giennoises : compétence assainissement Tarifs assainissement collectif 2020 Convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la Maintenance Industrielle Convention de dépotage de matière de vidange Convention de rétrocession du réseau d'assainissement collectif du lotissement Les 5 Sonnes de Saint-Martin-Sur-Ocre Point sur les travaux en cours
	07/09/2019	Examen du budget et des tarifs du SPANC 2020 Examen du programme de travaux 2020 Point sur les dossiers en cours
	07/10/2019	Examen du budget et des tarifs du SPANC 2020 Examen du programme de travaux 2020 Point sur les dossiers en cours
Bâtiments	07/03/2019	Budget 2019 Stade Nautique Marchés publics - Groupement de commandes
	29/04/2019	Avancement des travaux
	11/09/2019	Travaux 2019 Préparation du budget 2020 Aire d'accueil des Gens du Voyage
	16/10/2019	Préparation du budget 2020

Culture / Communication	23 01 2019	<p><b>Culture</b> Présentation de la convention cadre de partenariat culturel triennale tripartite entre la Ville de Gien, la Communauté des Communes Giennoises et le Département du Loiret Bilan de fréquentation spectateurs sur la saison culturelle 2018</p> <p><b>Communication</b> Planning 2019 et organisation du service Bilan stat site web / FB / GRC 2018 Présentation journal interne Application smartphone</p> <p><b>Archives</b> Bilan des activités 2018 et projets 2019</p>
	18/03/2019	<p><b>Culture</b> Point sur le début de la saison culturelle 2019 Organisation de la saison 2020 Attribution des places de spectacles exonérées - Règlement: Création de jeux concours sur la page Facebook de la saison culturelle Création d'un tirage au sort de la destination des salariés dans le journal "l'ouvre boîte"</p> <p><b>Communication</b> Demande de disponibilité d'un agent/recrutement possible</p>
	20/05/2019	<p><b>Culture</b> Festival de l'humour 2019 : demande de subvention auprès du conseil Départemental du Loiret Présentation du bilan d'activités de la saison culturelle 2018</p> <p><b>Communication</b> Présentation du bilan d'activités 2018</p> <p><b>Archives</b> Rapport d'activités 2018</p>
	21/10/2019	<p><b>Culture</b> Budget de fonctionnement et d'investissement 2020 PACT : Subvention au titre de l'exercice 2018 / Projections 2020 Point projets 2020 Ateliers théâtre</p> <p><b>Communication</b> Budget de fonctionnement et d'investissement 2020</p> <p><b>Archives</b> Point budgétaire 2020</p>
	18/11/2019	<p>Demandes de subvention 2020 Présentation de la saison culturelle 2020</p>

Economie	25/04/2019	<p>Etude préalable sur la redynamisation du commerce giennois Point d'actualité sur l'économie giennoises Présentation du dispositif "Territoire d'industrie"</p>
	28/05/2019	<p>Subvention - entreprise Autorisation donnée au Président à signer le contrat "Territoires d'industrie"</p>
	04/09/2019	<p>Cession de la parcelle bâtie CR n° 350-38 rue Paul Bert - Gien Cession de la parcelle bâtie YN n°160 à la SARL REQUET - Zone artisanale Les Clorisseaux - Poilly lez Gien</p>
	15/10/2019	<p>Retour sur le diagnostic de l'appareil commercial Ebauche de la stratégie de redynamisation du Commerce Giennois en Centre-Ville</p>
	02/12/2019	<p>Présentation du rapport d'activité 2019 de l'Office de tourisme Renouvellement de la convention d'objectifs de l'Office de tourisme Renouvellement de la convention financière annuelle de l'Office de tourisme Demandes de subventions secteur économique Approbation de la convention modifiée AchezGiennois Ouvertures dominicales Cession de la parcelle bâtie YN n° 160 à la SCI du Loiret- Zone artisanale Les Clorisseaux - Poilly-lez-Gien</p>

Environnement	22 01 2019	Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Présentation générale du dispositif Convention de partenariat avec l'Établissement Public Seine Grands Lacs (SGL) Convention de partenariat avec l'Établissement Public Loire (EPL) Point sur les dossiers en cours
	05/03/2019	Validation de la contribution 2019 de la Communauté des Communes Giennes au SMICTOM pour le calcul du taux de la Taxe d'Enlèvement des Odures Ménagères (TEOM) Schéma Régional d'Aménagement, de Développement, Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Point sur les dossiers en cours
	23/04/2019	Plan Climat Air Énergie Territorial : modalités de la concertation EPAG Loing : Modifications statutaires
	03/06/2019	Rapport d'activités 2018 PCAET Modifications statutaires Présentation du diagnostic  Etude préalable au contrat territorial sur les milieux aquatiques du Giennois  Demande d'une autorisation environnementale de la société Ciment Route pour l'exploitation d'une carrière à Ouzouer-sur-Loire Demande de subvention de l'association "Les amis du rail giennois"
	08/07/2019	Intervention du cabinet Transictec : restitution du diagnostic territorial concernant l'étude sur la mobilité  Etude préalable au contrat territorial sur les milieux aquatiques du Giennois  Présentation du rapport d'activité 2018 du SMICTOM Présentation du rapport d'activité 2018 du SYCTOM
	29/08/2019	PCAET : Définition des objectifs et de la stratégie territoriale Présentation du rapport d'activité du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB) Demande d'avis concernant le projet de création d'un crématorium à Gien
	24/09/2019	Etude de mobilité : restitution de la phase 2 Demandes budgétaires programme 2020
	04/11/2019	Etude sur la mobilité : présentation du plan d'action Plan Climat Air Énergie Territorial : présentation du plan d'action
	12/11/2019	Etude sur la mobilité : présentation du plan d'action Plan Climat Air Énergie Territorial : présentation du plan d'action
	03/12/2019	Aide financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique - Règlement du dispositif
Finances	24/01/2019	Décision modificative n°3 budget principal 2018 Octroi de subventions 2019 Modification du nombre d'heures de vacances ALSH Indemnités des stagiaires Approbation de la convention "Plan Mercredi" avec la CAF Approbation de l'avenant à la convention de prestation de service (ALSH périscolaire avec la CAF ) Approbation de la convention de participation financière du second poste d'adulte relais avec LogemLoiret Demande de subvention "Appels à projets - FAPT" auprès de la CAF Convention de partenariat culturel entre la Ville /la Communauté des Communes Giennes et le CD45
	05/03/2019	Présentation du cahier des charges pour la consultation relative au pacte financier et fiscal Sortie de la concession avec la SEMDO pour la ZAC de la Bosserie Approbation des comptes de gestion 2018 Approbation des comptes administratifs 2018 et affectation des résultats Approbation du bilan des cessions et acquisitions des immobilisations en 2018 Bilan de la formation des élus en 2018 Budgets supplémentaires 2019 Fixation des taux TEOM Demande de financement de l'association AMELIA Convention avec le Conseil Départemental du Loiret - Subvention de fonctionnement 2018 pour l'Envolée Avenant à la convention MSA Prestation de service unique pour le multi-accueil HC3P Avenant à la convention CAF Prestation de service unique relatif à l'expérimentation de la simplification des prestations de service dans les champs de l'enfance et de la jeunesse pour le multi-accueil HC3P Approbation de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier des Montoires de Gien Approbation de la convention gestion urbain de proximité Organisation d'un séjour adolescents par le service Politique de la Ville (tarification et rémunération des agents) Attribution de subventions dans le cadre de la politique de la ville

Finances	02/05/2019	<p>Aire de grand passage</p> <p>groupement de commande de conception)</p> <p>Taxes et produits irrécouvrables (assainissement collectif et individuel)</p> <p>Décision modificative n°2 budget principal</p> <p>Modification taux de rémunération vacation psychologue de l'Envolée</p> <p>Convention de mise à disposition du service développement économique</p> <p>Modification de la convention de mise à disposition du service technique commun de la Communauté des Communes Giennes au service transport</p> <p>Convention de mise à disposition de locaux entre la Ville de Gien et la Communauté des Communes Giennes</p> <p>Demande de subvention auprès de la C.A.F. du Loiret au titre du Contrat Local d'Accompagnement à la Solidarité (CLAS)</p> <p>Nouvelle convention d'utilisation des installations sportives suite à des modifications de la Région Centre-Val de Loire</p>
	12/06/2019	<p>Taxes et produits irrécouvrables budget principal</p> <p>Modification des autorisations de programme et crédits de paiements (AC/PC) budget assainissement collectif</p> <p>Tarifs</p> <p>Attribution de subventions</p> <p>Décision modificative n° 3 budget principal</p> <p>Signature convention territoire d'industrie</p> <p>Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret - Festival de l'humour</p> <p>Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service à la CAF</p>
	12/09/2019	<p>Taxes et produits irrécouvrables budget principal et assainissement collectif</p> <p>Décision modificative budget ZA de la Bosserie</p> <p>Prolongation du délai d'intervention de la SEMDO (loi sur l'eau) et bilan définitif</p> <p>Exonération TEOM</p> <p>Cession de la parcelle YN N° 160 ZA de Poilly Lez Gien</p> <p>Cession de la parcelle bâtie CR N°350 - 38 rue Paul Bert à Gien</p> <p>Avenant marché de travaux Cœur de Ville de Gien</p> <p>Aide à l'immobilier - SAS Supplisson</p> <p>Avenant n°2 à la convention de mandat entre les communautés des Communes Giennes et Berry Loire Puisaye pour la conduite de l'étude préalable au contrat territorial sur les milieux aquatiques des bassins versants du Giennois</p> <p>Groupements de commandes</p> <p>Présentation calendrier budgétaire 2020</p>
Finances	14/11/2019	<p>Cession de la parcelle AI n°200 située dans la ZA de Saint Marc à Saint-Gondon</p> <p>Cession de locaux au lieu-dit "la vallée du buisson" à Gien à l'association Valorisons nos Ressources</p> <p>Renouvellement des conventions d'occupations précaire sur la zone de la Bosserie</p> <p>Décision modificative n°4 budget principal</p> <p>Facturation aux associations au titre des mises à disposition (pour information)</p> <p>Avenant sur le marché Cœur de Ville de Gien</p> <p>Débat d'Orientation Budgétaire 2020</p>
	04/12/2019	<p>Adhésion de l'Etablissement Public Foncier Interdépartemental (EPFLI Foncier Cœur de France)</p> <p>Vote des taux (CFE, TFNB et TEOM)</p> <p>Tarifs assainissement individuel</p> <p>Vote du budget principal 2020</p> <p>Vote du budget assainissement collectif 2020</p> <p>Vote du budget assainissement individuel 2020</p> <p>Vote du budget des zones d'activité 2020</p> <p>Droit à la formation des Elus en 2020</p> <p>Octroi de subventions 2020</p> <p>Convention avec l'Office de Tourisme</p> <p>Mise en place d'une facturation pour les responsables des dégradations sur les équipements sportifs</p> <p>Actualisation des tarifs des services techniques</p> <p>Décision modificative n°6 budget principal - ajustement des amortissements</p>
Urbanisme	14/02/2019	Présentation du projet de PLUi pour validation
	26/04/2019	Présentation du rapport d'activité 2018 Point PLUi

<b>Voirie</b>	<b>19/02/2019</b>	Budget 2019
	<b>08/03/2019</b>	Règlement de voirie
	<b>07/05/2019</b>	Avancement des travaux 2019
	<b>05/06/2019</b>	Règlement de voirie
	<b>10/09/2019</b>	Avancement des travaux 2019
	<b>06/11/2019</b>	Règlement de voirie
	<b>06/11/2019</b>	Bilan des visites dans les communes
		Préparation du budget 2020
<b>Sécurité</b>	<b>25/04/2019</b>	Modification statutaire : compétence accueil des gens du voyage Proposition d'acquisition de terrains pour permettre la réalisation de l'aire de grand passage
<b>Aménagement de l'Espace</b>	<b>04/09/2019</b>	Point d'avancement travaux Cœurs de Village et Cœur de Ville Avenant négatif lot 1 Cœur de Ville Solde définitif lot 2 Cœur de Ville Point d'information : transformation de la convention "Action Cœur de Ville" en convention "Opération de Revitalisation des Territoires / ORT"
	<b>06/11/2019</b>	Bilan financier et opérationnel "Cœur de Ville" Bilan financier et opérationnel "Cœur de Village"
	<b>02/12/2019</b>	Adhésion de l'Établissement Public Foncier Interdépartemental (EPFLI Foncier Cœur de France)

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le



ID : 045-244500211-20200925-D\_2020\_084-DE